



Compte rendu



**13^{ème} Congrès de l'Union Fédérale
des Retraités de la Métallurgie
2 au 6 octobre 2023
à Ramatuelle**

LES SPÉCIALISTES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

**35 ANS
D'EXPÉRIENCE**

auprès des CSE.
Spécialiste des Organisations Syndicales,
présent auprès de plus
de 40 Fédérations,
UD, UL et Comités Régionaux.

- **Expertises Comptables**
- **Formations**
- **Commissariat aux comptes**

**40 EXPERTS
QUI VOUS SONT PROCHES**

CO·EX·CO

VOS CONTACTS

COEXCO PARIS

11 rue des Immeubles Industriels - CS 41132
75543 PARIS CEDEX 11
01 43 73 90 79

COEXCO AMIENS

53-55 avenue d'Italie - CS 60453
80094 AMIENS CEDEX 3
03 22 53 27 47

vouzoulias@coexco.com - rouzoulias@coexco.com

Ouverture du 13^{ème} congrès de l'UFR



Election de la présidence de la première séance

Monique GARIN (présidente), Gilles EVEILLARD et Jean-Luc DE BORTOLI (assesseurs) sont élus à la présidence de la 1^{ère} séance.

Election du bureau du Congrès

Lucien GRIMAUULT, Roland BERAUD, Hélène COTTEN, Nicole CAMBLAN, Fabien GACHE, Jacques BAUQUIER et Monique GARIN sont élus à l'unanimité au bureau du Congrès.

Election des commissions

Pour la commission Mandats et votes sont proposées les candidatures de Daniel HENRIET (rapporteur), Nicole FROMAGE, Norbert BOULANGER et Jean-Marie LIRON.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Pour la commission Document du congrès sont proposées les candidatures d'Alain PILLOUX (rapporteur), Didier NIEL, Jean-Louis BOUVARD, Jacques BAUQUIER, Jean-Luc DE BORTOLI et Jean-Marie VERNHES.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Pour la commission des candidatures sont proposées les candidatures de Patrick CASTELLO (rapporteur), Hubert SCHWIND, Pierre NORRITO, Lucien GRIMAUULT et Roland BERAUD.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Première séance Présidence Monique GARIN

Hommage aux disparus

Jean-Marie VERNHES

Chers invités, chers camarades délégués au congrès,

Au-delà de nos traditions, il nous appartient de rendre hommage à nos disparus qui ont fait vivre et enrichi notre UFR.

Nous avons aussi une pensée pour celles et ceux qui autour de vous et nous – syndiqués, élus, mandatés, grévistes, manifestants et sympathisants – nous ont aussi quittés, trop souvent victimes de mauvaises conditions de travail, de poisons industriels, des très nombreux accidents du travail ou de maladies post-professionnelles.

En 2019, 612 000 morts en France, 20 millions dans le monde (Source OMS/OIT).

N'oublions pas non plus, « les années Covid » avec 6 millions de morts dans le monde, dont 127 000 en France. Aujourd'hui, on est plus proche des 150 000 décès.

Lucien CHAVROT

Né le 24 mars 1925 à Champier en Isère, Lucien CHAVROT était ouvrier fraiseur chez Berliet à Vénissieux. Il a adhéré à la CGT en 1951. Très vite, Lucien assume des responsabilités syndicales au sein de la CGT Berliet Vénissieux : délégué du personnel, délégué du comité



d'établissement puis secrétaire du comité d'entreprise.

Lucien fut élu au Comité exécutif fédéral puis au bureau de la FTM lors du 18ème congrès en 1952. Chargé de la branche industrielle (matériel roulant de chemin de fer et de la construction mécanique).

Au 22ème congrès fédéral en 1961, il devient secrétaire à la propagande. Ensuite secrétaire général adjoint lors du 24ème congrès à Issy-les-Moulineaux en 1964. Il assumera cette responsabilité jusqu'en 1973. Puis jusqu'à son départ à la retraite en 1985, il travaille au service confédéral de l'action revendicative et de la politique contractuelle de la CGT.

Il participera activement aux négociations paritaires nationales, notamment avec l'UIMM en 1968 sur les salaires, les classifications, les conventions collectives et aussi aux négociations avec le CNPF en 1973 sur la réduction du temps de travail et sur les conditions de travail.

A sa retraite, il rejoint l'UFR, est élu au Conseil national et fut membre du Bureau de l'UFR Métaux.

Nous saluons ce grand militant avec un parcours riche d'enseignements.

Lucien nous a quittés en 2019 à l'âge de 94 ans.

Claude GODART

Né en 1949 à Liévin, Claude est recruté en 1971 comme technicien supérieur au centre d'étude et de recherche de la Snecma Villaroche. Il adhère à la CGT en 1973.

De 1979 à 2001 il est secrétaire général du syndicat CGT Ufict Snecma, puis Secrétaire du CE Villaroche de 1983 à 1987 et administrateur de la Snecma de 1989 à 2004.

Il a participé à de nombreuses luttes dont celle historique en 1988 pour les salaires à 1 500 francs minimum pour tous.

Elu au bureau fédéral de notre Fédération au 34ème congrès en 1994



jusqu'au 37ème congrès en 2004.

Très impliqué dans la vie de l'UFM depuis 2007, membre de notre IHS fédéral, il avait créé une association d'histoire sociale au sein de la Snecma. Il représentait notre Fédération à l'Amicale de Châteaubriant – Voves – Rouillé.

Elu au Conseil National de l'UFR, il n'ira malheureusement pas au bout de son dernier mandat.

Claude nous a quittés le 2 juillet 2021.

André BARBILLAT

Né en 1935 à Alfortville dans le Val-de-Marne, André est diplômé d'études supérieures techniques au Conservatoire national des arts et métiers à Paris.

Il commence sa carrière chez Chausson où il adhère à la CGT et prend ses premières responsabilités, puis il part comme ingénieur à la Seres, entreprise qui sera intégrée à la Snias à la Courneuve. Rapidement, il est élu secrétaire du syndicat Ufict et représentant syndical au CE.

Durant 12 ans, André a été le secrétaire général du syndicat national des cadres et ingénieurs de la métallurgie. A ce titre il est élu au Comité exécutif de notre

fédération de 1968 à 1983 et au Conseil National de l'Ufict de 1973 à 1980, puis à sa Commission exécutive de 1980 à 1991.

Il a participé activement en 1972 à la négociation pour la convention collective des ingénieurs et cadres.

En 1982, il obtient un congé sans solde de l'Aérospatiale pour prendre la direction industrielle et commerciale de Manufrance.

A sa retraite en 1995, il a intégré le Conseil national de l'UFR jusqu'en 1999. André nous a quittés en mars 2021.

Michel BOUET

Né le 13 janvier 1932 à Denée, dans le Maine et Loire, Michel Bouet a débuté comme ajusteur et a pris sa carte à la CGT à 19 ans. Embauché à la nouvelle usine Thomson à Angers en 1957, il a été le secrétaire général du syndicat CGT de l'établissement jusqu'à son départ en 1972 puis comme permanent du Parti communiste français. Devenu enseignant, puis cadre à l'Assedic, il a retrouvé les métallurgistes à sa retraite, en étant membre du Conseil national de l'UFR de 1989 à 2006. Michel nous a quittés en septembre 2020.

Walter BUFFONI

Né le 7 janvier 1925 à La Spezia, en Italie, Walter BUFFONI n'a pas deux mois lorsque ses parents arrivent en France, fuyant le fascisme. A la libération, il est embauché comme dessinateur au bureau d'études aux chantiers navals de Penhoët. Militant CGT, il est élu délégué du personnel au comité d'établissement. Il est secrétaire du syndicat Ufict de l'entreprise, dont l'action permet d'aboutir à la grève des mensuels de Saint-Nazaire de 1967. Retraité, il est élu au conseil national de l'UFR de 1983 à 1992. Walter nous a quittés en mai 2019.

Gilbert CROHARE

Né en juillet 1946 à Pau, Gilbert a milité dans l'entreprise Turbomeca à Bordes. Retraité, il est secrétaire du syndicat des retraités de l'entreprise et est élu au Conseil national de l'UFR de 2006 à 2019. Gilbert nous a quittés en juillet 2021.

Denis JUPILLE

Né en janvier 1947 à Chaumont en Haute-Marne, Denis a milité au sein du groupe Thalès. Retraité il a été élu au Conseil national de l'UFR de 2006 à 2019. Denis nous a quittés en avril 2020.

Daniel LARCHE

Né en décembre 1948 à Sasnières dans le Loiret Cher.

Un parcours militant de plus de 50 ans. Début des années 70 : après une période de trois ans d'engagement dans la marine et un tour du monde, Daniel entre à l'usine SKF de Saint-Cyr-sur-Loire en Indre-et-Loire. Investi dans le sport, Daniel n'a jamais craint les affrontements musclés.

Brièvement syndiqué à FO, il rejoint la CGT de l'entreprise et sera rapidement délégué du personnel, délégué syndical, responsable du CHSCT et l'UD CGT d'Indre-et-Loire le sollicite pour animer l'action des CHSCT du département.

Dans les années 80, il sera partie prenante de la lutte acharnée de SKF Ivry, en banlieue parisienne, contre la fermeture de l'usine. Il joua un rôle très utile entre les travailleurs de nuit et le syndicat. Il fait connaître nos idées notamment par le moyen de la presse syndicale. Il reprit, jusqu'à sa retraite, des responsabilités au CHSCT.

Il devient membre du collectif métaux régional CGT, y assurant un lien précieux entre les générations.

Il devient membre du Conseil syndical et du Bureau de l'USR CGT 37 d'Indre-et-Loire.

Il devient membre du Conseil national de notre UFR Métallurgie CGT où il trouve vite sa place. Emporté par la maladie, il n'ira, hélas, pas au bout de son troisième mandat. Daniel nous a quittés en septembre 2021.

Alain MORAIS

Né en mars 1948 à Janville-en-Beauce, en Eure-et-Loir. Alain Morais est embauché comme chaudronnier chez Brochot, à Livry-Gargan. Militant CGT il est en première ligne dans la lutte contre la casse industrielle, notamment en tant que membre de la direction de l'USTM de Seine-Saint-Denis. Retraité, il est membre du Conseil national de l'UFR de 2009 à 2015. Alain nous a quittés en mars 2019.

Louis DRONVAL

Né le 8 juin 1952 à Loctudy, dans le Finistère, Louis a découvert l'engagement syndical et politique auprès de son grand-père maternel. Celui-ci, marin pêcheur, avait participé à la mutinerie des marins de la Mer Noire en 1919, refusant de participer à l'offensive militaire française contre la Révolution russe.

Louis est embauché en 1974 au bureau d'études des chantiers navals de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). Une grève éclate dès son arrivée pour les salaires. Stagiaire, les militants lui conseillent de rester à l'écart, ce qui ne l'a pas empêché d'adhérer à la CGT dès le mois d'octobre. Elu délégué du personnel en 1978. Il devient secrétaire général du syndicat CGT des ingénieurs, cadres et techniciens des chantiers en 1987, tout en étant élu à la commission exécutive de l'Ufict. En 1994, il est élu au bureau de l'Ufict, jusqu'en mars 2005.

De toutes les luttes dans l'entreprise, et celle de la grève d'un mois en 1988 et de quatre mois en 1989.

En 2004, il est élu pour un an secrétaire du comité d'entreprise des chantiers navals.

Louis DRONVAL a adhéré au Parti communiste français (PCF) en janvier 1977. Il est désigné secrétaire de la section communiste des Chantiers navals, en remplacement de Jean PERRAUDEAU, devenu maire-adjoint de Saint-Nazaire. En 1978, il a participé à la campagne pour les élections législatives, dans un contexte de rupture du programme commun de la gauche. Il se souvenait également qu'à l'occasion d'une commémoration de la fusillade de Châteaubriant, il avait été désigné par Gaston PLISSONNIER, membre du comité central du PCF, pour en être le porte-drapeau. Il témoignait à ce sujet : « Arrivé dans la carrière, le protocole me fait arrêter dos à l'un des neuf poteaux d'exécution. Un sentiment de frisson, de peur, quelque chose d'indéfinissable m'envahit, moi qui suis positionné à l'endroit précis où 3 des 27 furent fusillés par des balles nazies,

désigné par les hommes de paille d'un gouvernement aux ordres de l'occupant. » Il a également été membre de la direction de la Fédération PCF de Loire-Atlantique et a été élu municipal de 1983 à 1989.

En août 2006, il obtient ses droits à la retraite, en raison de son exposition à l'amiante. Il n'a pas abandonné l'activité militante pour autant. Il est élu au Conseil national de notre UFR du 9ème congrès en 2009, puis au 12ème congrès en 2019 et participait à l'activité de l'Union des syndicats CGT des travailleurs de la métallurgie (USTM) de Loire-Atlantique.

Convaincu de l'importance de l'histoire sociale, il était membre du Conseil d'administration de l'Institut CGT d'histoire sociale de la Métallurgie et de celui de Loire-Atlantique. Très investi, il a notamment œuvré à la reconnaissance du rôle joué par Ambroise CROIZAT comme ministre des Travailleurs, avec l'inauguration en 2011 d'une salle Ambroise CROIZAT à la Genestrie, propriété de l'USTM de Loire-Atlantique, l'organisation d'un colloque en 2012 à Saint-Nazaire, ou pour obtenir la dénomination d'une rue Ambroise CROIZAT à Saint-Nazaire.

Sur le terre-plein de Penhoët, haut-lieu des luttes sociales des métallurgistes de Saint-Nazaire, il était présent chaque semaine pour vendre L'Humanité Dimanche. Il y a quelques mois, il était délégué au 42ème congrès de notre Fédération.

Malheureusement, il n'aura pas pu aller au bout de son dernier mandat à notre UFR. Louis, nous a quittés un mois plus tard en mars 2022.

Jean-Pierre GRENON

Né en février 1947 à Surgères, métallo, ses responsabilités étaient plus dans l'interpro. Il a été secrétaire Général de l'UD de Charente Maritime et du comité régional Poitou-Charentes.

Retraité, il a été membre du Bureau de l'Union confédérale des retraités. Jean-Pierre nous a quittés en mars 2021.



Jacques TREGARO

Né le 26 octobre 1939 à Tours (Indre et Loire), Jacques avait assumé des responsabilités importantes à la FTM CGT, ainsi qu'à la confédération. Membre du conseil d'administration de l'IHS-CGT de la métallurgie, sa situation de santé ne lui permettait plus de se déplacer pour participer à nos travaux mais il s'investissait dans l'IHS de la région Centre où il passait sa retraite.

Il débute sa vie professionnelle dans le bâtiment en tant qu'ouvrier monteur électricien en 1957.

Après avoir milité à la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) dès 1954, dont il sera secrétaire départemental de 1956 à 1959, il milite à l'ACO.

En 1963, Jacques entre chez Cadoux (entreprise de matériel ferroviaire) à Saint-Pierre-des-Corps, près de Tours, et adhère à la CGT. Ouvrier qualifié P3 dans cette entreprise aux fortes traditions syndicales, il devient délégué du personnel en 1964 puis secrétaire du comité d'entreprise en 1968. Il organisera l'occupation de son usine durant les événements de mai.

Appelé à de plus grandes responsabilités il est membre de la commission nationale de la FTM de 1968 à 1972, puis membre du Comité exécutif de 1971 à 1983.

Permanent de la Fédération dès 1972, il est chargé des relations internationales jusqu'en 1983. Il sera également membre du conseil d'administration de l'UIS (Union internationale syndicale) Métaux de 1973 à 1983 et collaborateur du Bureau confédéral de la CGT au département Europe de 1983 à 1986, puis du département international de 1986 à 1999.

Passionné d'histoire, Jacques était membre de l'IHSCGT Métallurgie depuis 2001 et membre de l'IHS CGT du Centre Val-de-Loire dont il assura le secrétariat de 2002 à 2016.

Engagé politiquement, il fut adhérent du PSU de 1963 à 1965 et candidat aux

élections municipales à Tours en 1965 sur la liste Travailleuse, puis en 1971 sur la liste d'Union de la Gauche présentée par le PS.

En plus de son militantisme à la JOC et l'ACO, Jacques fut président de l'association France-Tchécoslovaquie de 1985 à 1992.

Retiré à Joué-Lès-Tours (Indre et Loire) pour sa retraite, il était resté actif pour son IHS régional et en contact régulier avec l'IHS métallurgie.

Jacques était un camarade attentif, réfléchi et chaleureux. Son parcours, ses engagements et les multiples responsabilités qu'il a su assumer témoignent de la dimension de ce militant. Jacques nous a quittés le 2 décembre 2022.

Robert RIVOIRE

Né le 13 décembre 1938 à Lyon, il était le fils d'un mutin de la Mer Noire qui avait refusé l'intervention militaire de la France contre la jeune république soviétique. Après son apprentissage, il effectue son perfectionnement aux établissements Lacollonge à Villeurbanne (Rhône) où il adhère à la Jeunesse ouvrière chrétienne

(JOC) et à la CGT en 1956, à l'âge de 18 ans. Il a obtenu son CAP d'outilleur-mouliste.

Après quelques mois à Paris, de retour à Lyon, il est embauché chez Gabrielle à Villeurbanne où il a créé le syndicat CGT en 1962 et a été élu secrétaire du comité d'établissement. Licencié en 1968 pour avoir participé aux 37 jours d'occupation durant les grèves de mai-juin, il a mené, avec les salariés de cette entreprise, une lutte longue de plusieurs mois pour obtenir sa réintégration.

En 1969, il se syndique chez Berliet, devenu Renault Véhicules industriels (RVI) et aujourd'hui Renault Trucks, à Vénissieux (Rhône). L'un de ses premiers combats a été de lutter contre l'implantation de la Confédération française du travail (CFT), un syndicat d'extrême-droite, chez Berliet et de participer à la mobilisation victorieuse contre le licenciement de trois responsables du syndicat CGT de l'entreprise. En 1973, il est élu secrétaire général de l'Union des syndicats CGT des travailleurs de la métallurgie (USTM) du Rhône. Au milieu des années 1980, il est désigné responsable régional de la métallurgie Rhône-Alpes, mandat qu'il a assumé jusqu'en 1997.



Il s'est investi dans les nombreuses luttes menées durant cette période. Dans les années 1980, il a pris une part très active dans les mobilisations contre la privatisation de la Régie Renault et l'externalisation de RVI prévue par l'accord Renault-Volvo. Une grande victoire fut obtenue pour neuf militants CGT de l'entreprise, licenciés et finalement réintégrés grâce à la solidarité exprimée dans tout le département et une manifestation historique de plus de 30 000 personnes à Lyon.

Elu au Comité exécutif de la Fédération CGT des travailleurs de la Métallurgie du 28ème au 35ème congrès fédéral, de novembre 1973 à mars 1997.

En 1986, lors du 32ème congrès fédéral, il intègre le Bureau fédéral, avant de quitter son mandat en 1997.

Retraité, il a poursuivi son activité syndicale et s'est investi dans la section syndicale des retraités Renault Trucks Vénissieux, ainsi que dans le Conseil national de notre UFR de 1997 à 2009. Il a été élu à son Bureau de 1997 à 2002.

Amoureux des abeilles, il était un féru d'apiculture. Pendant plusieurs années, cela fut son passe-temps favori à Aspres-sur-Buëch (Hautes-Alpes) où il grandit durant la Seconde Guerre mondiale et où depuis, il passait les week-ends avant d'y couler une retraite paisible avec son épouse.

Robert a adhéré au Parti communiste français chez Gabrielle et y a été fidèle jusqu'à son dernier souffle. Il a été élu membre du Comité fédéral puis du Bureau de la fédération du Rhône.

Bernard LAMIRAND, lors de l'hommage aux partants prononcé à l'occasion du 9ème congrès de l'UFR en 2009, disait de lui : « *Robert a été de tous les combats. Et puis, la modestie de Robert en souffrirait si je développais. Il m'a toujours impressionné par ses connaissances en matière de politique industrielle, et il a toujours pris de la hauteur dans les débats.* »

Robert nous a quittés le 28 juin 2022.

Merci à nos camarades disparus d'avoir été activement engagés si longtemps parmi nous. Leurs actions ont compté.

Nous aurons à cœur de défendre les valeurs et les principes qui ont guidé leurs vies et leurs combats.

A nous de poursuivre leurs luttes.

Intervention :



Vincent VADROT, Animateur Métallurgie région Paca

Chers congressistes CGT de la Métallurgie,

Je suis heureux, en tant que représentant régional Métaux, de vous accueillir au 13ème congrès de l'UFR à Ramatuelle. C'est avec un grand honneur que je vous adresse mes salutations et vous souhaite la bienvenue dans notre belle région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Région Paca est forte de ses attraits géographiques exceptionnels, entre mer et montagne. Elle est composée de six départements, au sud bordée par la Méditerranée, à l'Est par les Alpes, au Nord par la région Auvergne-Rhône Alpes et à l'Ouest par la région Occitanie. Elle compte par ailleurs trois des plus grandes métropoles du pays : Aix, Marseille, Nice et Toulon. Ce sont environ

63 000 salariés de la métallurgie répartis sur plus de 3 700 entreprises dans des secteurs aussi riches que variés tels que l'aéronautique, le spatial, la sidérurgie, la microélectronique, la navale, l'auto, la mécanique et de la sous-traitance des secteurs de la pétrochimie, du nucléaire et de l'agro-alimentaire.

Rappel de quelques chiffres d'état d'organisation : en 2022, dans la région Paca, c'est, toutes catégories confondus, 1 712 FNI pour 18 219 timbres, soit 1 289 FNI et 14 037 timbres ouvriers/ employés, 182 FNI et 2 108 timbres retraités, ainsi que 242 FNI et 2 493 timbres à l'UGICT.

Je suis fier d'être ici avec vous car pour moi, l'histoire du syndicat passe par l'expérience et son histoire. J'ai commencé comme élu suppléant dans la petite PME d'un groupe familial à Marseille et rapidement, je me suis retrouvé à l'USTM avec des camarades d'expérience que sont Marc BASTIDE, Patrick CASTELLO, Claude DIHARCABAL, Marcel SANA et d'autres qui m'ont expliqué les valeurs de la CGT. J'ai énormément appris à leurs côtés, tant sur les luttes qu'ils ont menées que sur l'approche qu'ils ont du monde du travail, comme la vision que nous en avons, telle que nous voudrions qu'elle soit. Cela a permis de construire l'USTM 13 et le collectif Métaux sur la région Paca.

Cependant, il est important de rappeler que ce congrès est un moment d'échanges d'expériences de camarades de toute la France afin d'élire la nouvelle équipe au Conseil national pour représenter notre Fédération.

Ce congrès a été préparé malgré cette actualité chargée par la réforme des retraites, le nouveau dispositif conventionnel, les réunions et des débats près de nos bases rappelant les enjeux à venir. Il n'y a qu'à voir les thèmes de votre congrès :

- » contexte depuis le dernier congrès ;
- » la retraite ;
- » la vie syndicale de l'UFR ;
- » le champ revendicatif interprofessionnel.

Quelques luttes victorieuses de notre région :

Les 105 du chantier naval de la Ciotat.

Dix ans de luttes aux chantiers navals de La Ciotat

Aujourd'hui encore, le port de la Ciotat est dominé par une immense structure: un portique, solidement planté sur le site industriel. Les anciens parlent de ce que l'on apercevait du haut de celui-ci il y a quelques décennies. Notre camarade Marc BASTIDE est l'un d'eux. Les chantiers, la navale et le conflit de la Ciotat ont marqué son parcours militant.

La survie en jeu

Il n'est pas aisé de prendre la mesure de ce passé industriel. Difficile d'imaginer, au milieu des pointus amarrés à leur ponton, le lancement de bateaux qui glissaient sur leur rampe, traînant avec fracas les chaînes de freinage et soulevant une vague qui venait noyer le quai d'en face. Ici, depuis 1835, on construisait des navires, toujours plus grands, toujours plus modernes. Ici, des milliers d'ouvriers donnaient corps à ces grands voyageurs des mers. Ici, a vu le jour, dès la fin des années 70, une lutte qui durera des années. La survie des chantiers navals de la Ciotat était devenue un enjeu national dans une période de casse industrielle. Conflit qui ébranla notre fédération et influença toute la CGT.

De 1975 à 1998, on est passé de 40 000 salariés à moins de 7 000. Tandis que la production européenne déclinait de 85%, celle de la Corée du Sud progressait de 700 %. Quant à la fabrication japonaise, c'était près de la moitié du tonnage mondial.

Pour la commission européenne, la construction navale lourde était condamnée et la Méditerranée devait être réservée au tourisme. Avec le rapport Davignon de 1977, les aides publiques cessèrent et les capacités de production furent réduites. Les licenciements débutèrent dès 1978.

L'Etat fit le choix de ne conserver qu'un seul chantier : Saint-Nazaire, propriété



d'Alstom. En 1982, le gouvernement Mauroy créa la Normed, réunissant les chantiers de La Ciotat, de la Seyne et de Dunkerque, déjà en faillite. Plombée dès le départ, elle fut mise en liquidation en 1986.

Une bataille de dix années

Pour préserver 4 000 emplois, les ouvriers votèrent en 1988 l'occupation du site. Une bataille de plus de 10 ans s'engagea.

En août 1989, la société américaine Lexmar présenta un projet de construction de 35 pétroliers à double coque, sans aide publique, et la création de 2 000 emplois. Le gouvernement Rocard refusa, ayant déjà confié l'avenir du chantier à son « expert » Bernard Tapie. Et pour rendre le projet impossible, il fit cadeau de l'outillage, dont le portique, à la banque Worms.

En 1978, Jacques Chérèque, secrétaire général de la fédération CFDT de la métallurgie, qualifia la bataille des salariés de la navale d'enjeu majeur. Dix ans plus tard, devenu ministre, il déclarera : « à La Ciotat, il n'y a plus de justification économique à construire des

bateaux », tout comme il dira : « il faut retirer les hauts fourneaux de la tête des sidérurgistes lorrains ».

Pourtant, en 1990, les armateurs français passèrent commande d'une trentaine de navires pour un montant de 5,5 milliards de francs aux chantiers d'Asie. L'Union européenne menaçait la France de sanctions si elle ne respectait pas les accords sur le gel définitif de l'activité navale.

105 ex-salariés des chantiers multiplièrent les actions, les coups d'éclats, n'épargnant rien, ni personne. Leur détermination resta sans faille, la solidarité aussi.

En 1994, la Sedimep fut créée par l'État et des acteurs locaux pour réindustrialiser le site. Seule la pression de la lutte permettra la concrétisation du projet au début des années 2000.

Aujourd'hui, il existe plusieurs centaines d'emplois dans la maintenance de yachts de luxe. Ils sont le fruit de cette bataille acharnée. Voilà encore une belle page de notre histoire.

La réparation navale marseillaise

L'industrie a de l'avenir en France ! Telle est la leçon de la lutte infatigable des salariés de la réparation navale marseillaise. Avec les années soixante, ce secteur d'activité – qui compte alors plus de 10 000 salariés – subit ses premières restructurations importantes, dans un contexte de concurrence internationale accrue. Le dépôt de bilan, en 1978, de la Société provençale des ateliers Terrin (SPAT), qui employait 5 000 salariés, est un choc terrible. Après une succession de reprises et faillites, avec leur lot de suppressions d'emplois, cet ancien fleuron industriel est racheté en 1994 par la Compagnie marseillaise de réparation (CMR), qui reprend une partie du personnel et du matériel. Moins de trois ans après, cette dernière dépose le bilan, en dépit de savoir-faire uniques comme la « jumboisation », c'est-à-dire le rajout de tronçons de coque à des navires pour accroître leurs capacités. La valse des repreneurs reprend avec l'italo-suisse Marinvest, le britannique Cammel Laird, l'entrepreneur Claude MIGUET et, à partir de 2006, le groupe espagnol Boluda. Dernière entreprise de la réparation navale marseillaise, la CMR est renommée Union Naval Marseille (UNM) et ne compte alors plus que 130 salariés, auxquels s'ajoutent 400 salariés de la sous-traitance.

Le 10 mars 2009, l'UNM est liquidée. Boluda n'a pas accepté les actions menées par les salariés contre son recours outrancier à la sous-traitance et aux travailleurs détachés. La mort de la réparation navale à Marseille est annoncée, victime de repreneurs plus soucieux de percevoir des aides publiques que de véritables projets industriels. Mais c'était sans compter sur une centaine de salariés et leur syndicat CGT. Refusant la fatalité, ils engagent un bras de fer en occupant le chantier naval. 503 jours de lutte contraignent l'État à trouver un repreneur. Le chantier naval italien San Giorgio Del Porto (SGDP) est désigné et l'UNM renaît de ses cendres sous la désignation de Chantier naval de Marseille (CNM). L'outil de travail a

pu être sauvé grâce à la solidarité venue de l'Union départementale, de l'Union locale du port et de ses salariés, de la SNCF, d'EDF-GDF, de Fralib, d'Arcelor, de Renault et d'Eurocopter, sans oublier la confédération et la FTM-CGT. Et c'est au milieu d'une haie d'honneur drapée de rouge que les salariés entrent le 13 juillet 2010 dans leur entreprise.

Mais la lutte ne s'arrête pas là ! Consciente que l'avenir du site dépend de sa capacité à répondre aux besoins futurs du transport maritime mondial, la CGT poursuit le combat engagé depuis le début des années 2000 pour obtenir des investissements destinés à la « forme 10 », le plus important des dix bassins du port de Marseille qui permet de mettre à sec les navires pour les réparer ou les transformer. Cette forme, la plus grande du pourtour méditerranéen, mesure 465 mètres de long sur 85 de large et peut accueillir les plus grands navires de croisière et de commerce. Inaugurée en 1975, elle a subi de plein fouet la crise pétrolière, avant d'être fermée en 2000. Face à un patronat et à des élus pressés de transformer le site en hôtel de luxe doté d'une marina pouvant accueillir de grands yachts, la CGT a défendu sa rénovation, en insistant sur l'importance de pouvoir accueillir, sur un même chantier, tous les navires, y compris les plus grands paquebots de croisière et porte-conteneurs. Cette persévérance finit là aussi par payer, 35 millions d'euros pour la réhabilitation sont débloqués et le syndicat CGT peut inaugurer officiellement la « forme 10 » le 4 juin 2015, avant que le premier navire n'y entre en octobre 2017.

Soucieux du chômage endémique qui gangrène les quartiers nord de Marseille, le syndicat CGT développe son projet d'ouverture d'une école des métiers de la mer, notamment pour former les soudeurs, tourneurs, tuyauteurs ou fraiseurs qui manquent à la réparation navale. Ces formations ouvriraient de nouvelles perspectives à des territoires défigurés par cinquante années d'abandon industriel.

Fralib

La lutte avait démarré à l'annonce le 28 septembre 2010 par le groupe Unilever, alors en baisse de rentabilité, de fermer certains centres de production de sa filière « thé et infusions », dont celui de Gémenos. Une décision refusée par les 182 salariés de Fralib qui estimaient que si la plus grande partie des consommateurs de la marque Eléphant étaient en France, il n'y avait pas de raison de délocaliser la production à l'étranger.

Dans une déclaration commune CGT-CGC-Union locale CGT d'Aubagne-Union départementale CGT des Bouches-du-Rhône et fédération nationale de l'agroalimentaire et forestière CGT, les syndicats saluent « la persévérance et l'opiniâtreté », « le courage » des salariés en lutte pour agir pour le maintien et le développement de l'outil industriel et de l'économie.

Les Fralib ont obtenu presque 20 millions d'euros contre la signature d'un accord de sortie de crise avec Unilever. C'est la fin d'une « lutte exemplaire qui marquera l'histoire du mouvement ouvrier », estime leur avocat. Après 1336 jours de résistance, les salariés de Fralib ont finalement obtenu d'Unilever la signature d'un accord de sortie de conflit à leur avantage : les 76 encore en lutte vont toucher un total de 19,1 millions d'euros pour monter leur projet de Scop TI (Thé et Infusion) et le soutien du groupe pour la recherche de débouchés commerciaux.

1 336 jours de grève, trois ans et demi de face à face entre les 182 salariés de l'usine à thés et tisanes de l'Eléphant de Gémenos et la multinationale anglo-néerlandaise Unilever. « C'est une victoire de grande portée », se réjouissent les Fralib, ce 25 mai 2014, après la signature à l'unanimité d'un protocole d'accord avec le géant de l'agroalimentaire.

Cet accord, qui s'inscrit dans un processus de lutte puissant et organisé par les salariés et l'ensemble de la CGT et qui a recueilli une solidarité populaire massive, permettra « d'ouvrir de réelles perspectives de construction de notre Scop », assurent les représentants CGT.



Alors que les conflits se multiplient, que les fermetures et les licenciements s'accroissent, « cette lutte exemplaire est un succès pour tous les travailleurs de notre pays et démontre que rien n'est joué d'avance », se félicite la CGT.

Pour les travailleurs, « ces acquis ont été obtenus par une lutte efficace et courageuse des Fralib, un soutien sans faille de toute la CGT et une solidarité populaire et militante large. »

Les résultats concrets de cette victoire syndicale sont des points d'appui solides et encourageants à la constitution et au développement de la Scop.

Une nouvelle étape de la bataille s'ouvre. Les salariés s'y engagent avec détermination, comme ils l'ont fait depuis le début du conflit pour gagner les moyens nécessaires au démarrage, au développement et à la pérennité de

Scop TI.

Les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les structures de l'économie sociale et solidaire ont des moyens conséquents.

Les Fralib et toute la CGT ne manqueront pas de leur rappeler leurs engagements et leurs responsabilités dans le respect des prérogatives de chacun.

Alors que les conflits se multiplient, que les fermetures et les licenciements s'accroissent, cette lutte exemplaire est un succès pour tous les travailleurs de notre pays et démontre que rien n'est jamais joué d'avance. La lutte continue.

En conclusion, je suis ravi de vous présenter les industries de la région Paca, en particulier celles de la Métallurgie. Le dynamisme de ce secteur est un pilier de notre économie régionale, et nous devons continuer

ensemble à défendre les droits des travailleurs et à promouvoir un développement industriel responsable.

Je vous souhaite un excellent congrès et une agréable découverte de notre région.

Vive la Métallurgie, vive la région Paca et vive la CGT !

Je vous remercie.

Rapport d'ouverture de Lucien GRIMAULT



Chères et chers camarades métallos, chers invités des autres UFR et UCR et partenaires,

Au nom de la direction sortante de l'UFR, je vous souhaite la bienvenue à notre 13ème congrès dans ce joli centre de Ramatuelle avec le soleil. Ce centre, propriété de TOURISTRA, outil de la CGT.

Un congrès est toujours un moment important dans la vie démocratique de notre structure. C'est aussi un moment fort où nous devons analyser la situation sociale et économique, analyser notre propre activité, avec ce que nous avons fait avancer mais aussi avec nos difficultés. Le but est de réfléchir collectivement afin de trouver ensemble les solutions à construire.

Quatre ans et demi nous séparent de notre 12ème congrès puisque deux reports dus dans un premier temps à la situation sanitaire avec le Covid, puis le plus récent, celui du mois d'avril, dû à la situation sociale avec les journées d'action contre la réforme des retraites.

La pandémie de 2020 n'a pas été sans conséquence sur les retraités et sur nos syndiqués. Nous déplorons malheureusement de nombreux décès dans nos rangs. Pour rappel, à ce jour, nous estimons les pertes humaines à cause du Covid à 150 000.

Malgré cette situation sanitaire difficile,

nous avons su garder une activité importante au sein de l'UFR. Nous avons appris à travailler en faisant des réunions téléphoniques et nous avons découvert les réunions en vidéo. Quelle avancée pour beaucoup ! Nous avons su nous adapter et apprendre d'autres moyens de communication.

Tout cela pour dire que dans ces temps difficiles, l'activité de l'UFR Métaux a continué à fonctionner.

Dans cette introduction, je voudrais m'arrêter sur la situation internationale. En effet, celle-ci n'est pas sans conséquences sur l'ensemble de notre système économique. Le capital et les impérialismes règnent en maîtres dans une économie ultra-libérale. L'argent coule à flot. Les milliardaires sont de plus en plus nombreux et, dans le même temps, on assiste à une misère en augmentation partout dans le monde.

Pour rappel, en 2020, près de 125 millions de personnes dans le monde ont sombré dans la pauvreté et ce chiffre est en constante augmentation au fil des ans. En 2022, ce sont plus de 160 millions de personnes qui subissent cette pauvreté. Des pays entiers font leur retour sur la carte mondiale de la faim. C'est une réalité même au sein de l'Europe. En France, on estime que 7 % de la population souffre de sous-alimentation. C'est donc une personne sur cinq selon le rapport du

Secours populaire français.

Cette misère dans le monde est due à plusieurs facteurs :

- » des raisons économiques ;
- » des questions environnementales ;
- » et surtout, les guerres.

Nous sommes dans un monde malade.

Cela fait maintenant près de deux ans que l'armée russe a envahi une partie du territoire ukrainien. Le rapport d'Amnesty International reprochant à l'armée ukrainienne de mettre en danger les civils dans sa résistance à l'invasion russe en installant des infrastructures militaires dans des zones habitées a soulevé un tollé ; il n'en demeure pas moins qu'il montre une fois de plus que les populations sont les principales victimes des guerres.

Malgré les nombreux appels exprimés publiquement au niveau international et par les syndicats du pays, le parlement ukrainien a adopté une modification de la législation du travail qui autorise les entreprises de moins de 250 salariés à déterminer la structure des salaires, les heures de travail et les modalités et motifs de licenciement – par le contrat de travail et non par le droit du travail.

Les syndicats ont été exclus de l'élaboration de cette loi. Selon la confédération des syndicats libres

d'Ukraine, la loi élimine le rôle des syndicats dans la représentation et la protection des travailleurs et des droits du travail, en violation directe de la constitution ukrainienne et des conventions 87 et 158 de l'OIT.

Dans un courrier récent adressé à l'Union européenne, IndustriAll et IndustriAll Europe ont exprimé leur inquiétude quant aux récentes évolutions de la législation du travail et ont insisté sur le fait que le droit du travail et les droits syndicaux doivent être correctement respectés et mis en œuvre, conformément aux normes de l'UE.

Cet été, sous le silence complice des «grands» états occidentaux et des médias peu regardants, l'agression israélienne débutée le 5 août dans la bande de Gaza est la pire depuis mai 2021. 250 raids ont été menés en trois jours. Bilan : 44 morts palestiniens dans la bande de Gaza dont 15 enfants et 360 blessés. Ce génocide dure depuis sept décennies en Palestine.

Dans le prolongement des règles du droit international, la CGT exhorte le gouvernement français à agir immédiatement afin de parvenir enfin à la levée sans condition du blocus de la bande de Gaza et à la suspension de l'accord d'association Israël-Union européenne. Nous demandons au président de la République et à la ministre des Affaires étrangères de mettre en œuvre dans les faits la résolution adoptée à la majorité de l'Assemblée nationale en décembre 2014 qui « invite le gouvernement à reconnaître l'État de Palestine en vue d'obtenir un règlement définitif du conflit ».

Les tensions entre la Chine et les Etats-Unis sont montées d'un cran à la suite de la visite à Taiwan de la présidente américaine de la Chambre des représentants, Nancy PELOSI. Ces tensions ne sont pas sans conséquence pour l'ensemble du monde.

C'est aussi le blocus sur Cuba qui dure depuis 1961, soit plus de soixante ans!

L'ONU a voté à la quasi-unanimité la levée de l'embargo. Seuls les Etats-Unis et Israël ont voté contre. A cause de cela, rien n'est appliqué. C'est scandaleux.

La situation est également préoccupante en Afrique. En effet, le Niger se trouve aujourd'hui dans une situation politique tendue et catastrophique vis-à-vis de la population, des travailleuses et des travailleurs. Après le Mali et le Burkina Faso, le Niger devient le troisième pays du Sahel à connaître un coup d'état depuis 2020. La grande préoccupation des Nigériens est le retour à la paix et une gouvernance aussi efficace que vertueuse qui mette en avant le seul intérêt du peuple du Niger. Une fois de plus, ce sont les intérêts des forces impérialistes qui s'opposent dans des stratégies géopolitiques afin de s'implanter pour exploiter les richesses de ce pays.

Sans omettre la situation à la fois dramatique et scandaleuse de tous ces migrants qui fuient leur pays. Lampedusa où tous les migrants arrivent dans des conditions abjectes. Cet été, ce sont plus de mille morts dans la mer Méditerranée. Tout cela dans un silence total de la France comme de l'Europe. L'unique intervention de l'Etat, par l'intermédiaire du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, fait part d'un refus d'accueillir ces migrants. Demain, mercredi 4 octobre, nous aurons à 17h un débat intitulé « Paix et Désarmement » durant lequel nous aborderons toutes ces grandes questions internationales, les conséquences ainsi que le positionnement de la CGT.

Dans ce contexte, n'oublions pas les populations du Maroc et de la Lybie qui ont été vivement frappées par des catastrophes naturelles avec, une nouvelle fois, un bilan humain lourd.

J'aimerais finir cette partie internationale sur deux notes plus optimistes. La première, c'est le retour de Lula da Silva à la présidence du Brésil. Tout a été fait pour l'écarter. Certes le résultat est plus serré que prévu mais le fasciste Bolsonaro a été battu. Une nouvelle perspective est



bien là pour le peuple brésilien.

La seconde bonne nouvelle est la lutte des salariés des Etats-Unis dans l'automobile. Sophie Binet, secrétaire confédérale de la CGT, et Frédéric Sanchez, le secrétaire général de notre fédération, ont adressé un courrier de solidarité aux dirigeants syndicaux. En voici quelques extraits :

« Nous suivons avec grande attention depuis la France la situation sociale aux Etats-Unis, et plus particulièrement les combats que vous menez aux côtés des travailleuses et travailleurs. Nos sociétés doivent faire face à l'imbrication dangereuse des crises sociale, environnementale et démocratique, dont les conséquences se font lourdement sentir à travers la dégradation des conditions de vie et des conditions de travail d'une grande majorité de la population. En ce sens, le mouvement de grève qui secoue aujourd'hui les trois grands constructeurs automobiles – Stellantis, General Motors et Ford – est emblématique des multiples fronts sur lesquels il nous faut mener la lutte.

Depuis le début du siècle, la part des richesses aspirée par le capital au détriment du travail n'a eu de cesse d'augmenter.

Ces trois entreprises en sont les actrices directes : pendant que sur la dernière décennie leurs bénéfices totaux ont atteint la somme astronomique de 250 milliards de dollars – uniquement en Amérique du Nord ! – les salaires réels des travailleurs de l'automobile US ont chuté de 19 % depuis 2008 ! C'est cette injustice qu'on entend systématiquement sur les piquets de grève, des usines automobiles étatsuniennes aux entreprises de vente de textile en France. Notre pays est lui aussi traversé par d'intenses conflits salariaux, exacerbés par l'inflation des prix et l'augmentation indécente des dividendes versés aux actionnaires.

Il y a aussi aujourd'hui, chez les travailleurs, une forte demande d'égalité qui ne se limite pas au chacun pour soi dans lequel les employeurs tentent de nous enfermer. Les revendications portées par le syndicat UAW pour l'homogénéisation par le haut des conditions de travail, des statuts et des bénéfices liés à son emploi sont plus que jamais indispensables pour construire l'unité du monde du travail. A l'instar de leur

demande de réduction du temps de travail et d'embauche pérenne des intérimaires, nous menons campagne à la CGT pour une réduction du temps de travail sous le slogan "Travailler moins, travailler mieux, pour travailler toutes et tous».

Alors que des subventions massives sont allouées aux entreprises, nous sommes certains que nous continuerons à défendre conjointement, dans chaque entreprise, dans chaque profession, dans chaque pays, et au sein des COP sous l'égide de la CSI, l'urgence d'une transition environnementale socialement juste et réellement démocratique.

Pour toutes ces raisons, nous tenons à adresser à vos syndicats et aux travailleuses et travailleurs en grève l'expression de la pleine et entière solidarité de notre confédération CGT. Face aux tentatives d'intimidations des employeurs, aux mensonges éhontés des médias sur les salaires dans le secteur automobile, nous espérons que ces quelques mots vous aident à tenir le cap !

Car oui, comme tu l'as dit cher Shawn, c'est une bataille de la classe ouvrière contre les riches, des nantis contre les démunis, de la classe des milliardaires contre tous les autres".

Continuons à travailler toutes ces coopérations. Le capital est mondialisé et les luttes doivent être à la hauteur des enjeux.»

J'aimerais maintenant aborder la situation en France.

Nous avons un président de la République et un exécutif affaiblis. Ils n'ont pas pris en considération ni mesuré la défiance, la colère et les attentes sociales dans le pays. Nos inquiétudes face à l'austérité, mais aussi face à l'autoritarisme du pouvoir et la répression qui en découle.

Je voudrais dans cette introduction condamner cette stratégie de répression qui n'a pour but que de faire taire ceux qui relèvent la tête, ceux qui se battent. En effet, de nombreux camarades sont convoqués par la police, la gendarmerie ou encore au tribunal pour faits de grève sur les salaires, la réforme des retraites ou contre les méga-bassines.

Sébastien MENESPLIER, secrétaire général de la FNME, et qui est aussi secrétaire confédéral, a été personnellement convoqué à la gendarmerie de Montmorency, le mercredi 6 septembre, dans le cadre des actions menées par les électriciens et gaziers, à l'occasion de la mobilisation contre la réforme des retraites.

La même semaine, c'est la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée Nationale qui a convoqué, jeudi 7 septembre, la secrétaire générale de la CGT afin



d'être interrogée par une commission d'enquête à propos des « groupuscules auteurs de violences lors des manifestations ».

Enfin, c'est à Niort que, vendredi 8 septembre, s'ouvrira le procès à l'encontre de militants anti-bassines. Six manifestants – dont le délégué départemental CGT des Deux-Sèvres, David BODIN – sont convoqués au tribunal de Niort pour organisation de manifestation interdite à Sainte-Soline,



en octobre 2022 et en mars 2023. Sophie BINET fera le déplacement pour apporter son soutien et dénoncer la répression.

Alors que le principe de liberté syndicale est un droit fondamental inscrit dans la loi depuis 1884, la répression et la discrimination à l'encontre des militants syndicaux ne font que s'accroître. Ces stratégies d'intimidation à l'encontre des syndicats sont graves et ne sont pas isolées : plus de 400 militantes et militants CGT sont, aujourd'hui, poursuivis devant les tribunaux pour avoir mené des actions de lutte contre la



réforme des retraites.

Toutes ces convocations sont hautement politiques : le pouvoir franchit un nouveau cap dans la répression syndicale à l'égard des militants et des dirigeants de la CGT qui contribue à détériorer la relation entre syndicats, gouvernement et patronat.

Ces tentatives d'intimidation viennent du sommet de l'État. Rappelons les révélations du journal L'Humanité du 23

mars dernier : les services du Ministre du Travail, Olivier DUSSOPT, ont fait des préconisations aux grands patrons contre le droit de grève dans le but de licencier les élus du personnel coupables d'entraver la «liberté du travail».

La CGT dénonce avec la plus grande fermeté les stratégies d'intimidation à l'encontre de ses militants et s'inquiète des conséquences de la répression quant au principe de liberté syndicale. La répression en cours participe à une stratégie claire du gouvernement de se doter d'outils de restriction des libertés fondamentales (droit de manifester, droit de grève, liberté d'expression) dans la lignée des lois sécurité globale et séparatisme. La dissolution de diverses associations sous prétexte de «violences», incluant la désobéissance civile, illustre d'ailleurs cette argumentation.

Il nous faut continuer à développer la lutte à partir de nos revendications sur les salaires, contre la réforme des retraites, pour l'emploi, pour la relocalisation de nos industries, sans oublier nos revendications spécifiques aux métaux :

- » petit risque/mutuelle ;
- » maladie post-professionnelle ;
- » activité CSE/Entrée dans l'entreprise.

Par rapport à la mutuelle, quand nous sommes actifs, 50 % sont payés par l'employeur. Une fois à la retraite, 100% sont à la charge des retraités. Pour un couple, c'est 100 euros mensuel, ce qui est considérable. On estime à 30 % le nombre de retraités qui n'ont plus de mutuelle. Nous proposons la création d'un fonds financé par les seuls employeurs, afin que ce fonds prenne le relais lors du passage à la retraite.

Il nous faut débattre de cette proposition, car elle engage la Fédération en direction de l'UIMM. Il faut aussi que cette proposition soit portée par les actifs et inscrite dans toutes les NAO de la métallurgie. Bien sûr il ne faudra pas oublier l'UCR et le Medef.

Tout cela concerne les actifs et les

retraités.

La situation de l'économie française se caractérise toujours par un contexte inflationniste. Si la dynamique d'accélération des prix semble s'essouffler, elle va tout de même se situer autour de 5 %. L'Insee envisage donc un taux d'inflation de 5 % en 2023 contre 5,2 % en 2022.

Si l'inflation semble très similaire quantitativement en 2023, elle n'a pas le même impact sur le budget des ménages français. En effet, cette année, l'inflation a essentiellement été portée par l'augmentation des prix des produits alimentaires qui pèse fortement sur le niveau de vie des ménages. Si cette dynamique d'augmentation des prix devrait s'essouffler au prochain trimestre, il n'en demeure pas moins que le niveau de vie des ménages, notamment celui des plus démunis en pâtit fortement. C'est donc bien l'insuffisance des augmentations des salaires et des retraites qui crée une réduction du niveau de vie et qui génère l'inflation. Pour rappel, 25 % des retraités vivent en-dessous du seuil de pauvreté.

Dans le même temps, les profits des entreprises et des actionnaires du CAC40 ne cessent de progresser. Les entreprises paient de moins en moins d'impôts, bénéficient de cadeaux financiers au travers d'aides multiples et de pressions sur les salaires. Les dividendes augmentent toujours plus.

Dans cette dynamique, les grands groupes de la Métallurgie prennent toute leur part au processus. Lors du premier semestre 2023, le chiffre d'affaires cumulé des groupes de la Métallurgie figurant au CAC40 a atteint le montant record de 255 milliards d'euros, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2022. Les bénéfices cumulés quant à eux ont augmenté de 54 % par rapport à 2022 pour atteindre 24,4 milliards d'euros pour le premier semestre 2023. La dynamique d'augmentation beaucoup plus forte des bénéfices signifie que la profitabilité des grands groupes s'est considérablement améliorée par rapport à 2022.

Chez les retraités, il y a un réel débat sur la question du devenir de l'industrie. Au départ à la retraite, il y a un sentiment de ras-le-bol de l'entreprise et donc l'industrie ne serait plus notre affaire. Nous voyons bien que dans l'industrie, l'entreprise est certes le lieu de l'exploitation mais aussi le lieu où nous sommes rémunérés, où les cotisations sociales sont payées et c'est ici, dans l'entreprise, que nous préparons le niveau de notre retraite. L'industrie forte, c'est bénéfique pour l'emploi, pour les cotisations sociales à la Sécurité sociale et pour les cotisations à l'Agirc-Arrco.

Le mois de novembre est le mois où va se discuter le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Tout se décide lors du débat à l'Assemblée nationale.

A la CGT, nous ne nous contenterons pas de « *mesurettes* » ou de « *mesures de bricolage* » comme ces dernières années. Les moyens existent pour financer nos exigences et nous voulons voir figurer dans le PLFSS 2024 :

- » 413 milliards d'euros ont été votés dans la loi de programmation militaire pour la période 2024-2030 ;
- » 157 milliards d'euros d'aides publiques ont été octroyés aux entreprises en 2019, soit 30 % des

dépenses du budget de l'Etat et 1,5 fois les dépenses consacrées aux soins hospitaliers en 2020 ;

- » 84,8 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales sont prévus en 2023.

A partir de ces éléments, nous préconisons d'autres choix politiques pour réorienter autrement le produit des richesses créées dans les entreprises.

Même si nous ne reconnaissons pas l'Ondam (objectif national de dépenses de l'assurance maladie), créé par les ordonnances Juppé de 1996 que nous avons combattues car il ne constitue pas un budget mais plutôt un indicateur de maîtrise de dépenses, nous estimons qu'il devrait au minimum évoluer de 7,5 % par rapport au PIB pour faire face aux enjeux de santé en 2024 et financer nos exigences, que nous portons à votre connaissance.

Nous demandons l'arrêt des fermetures de services, d'établissements et l'annulation des fermetures de lits prévues dans les projets de restructurations hospitalières en cours. Au contraire, Il faut ouvrir des lits en nombre suffisant dans toutes les structures hospitalières publiques et créer 100 000 emplois. Cela nécessite de définir un nombre de patients maximum par soignant (ratio opposable) et par

activité dans l'hôpital public.

Cela passe par un plan de formation de professionnels supplémentaires, un plan de formations pluridisciplinaires et des moyens en formation pour l'ouverture immédiate de places d'étudiants dans les différentes écoles et facultés pour les professions soignantes. 15 000 étudiants devraient entrer en formation dès cette année à la rentrée de septembre.

Un effort particulier doit être fait pour démocratiser l'accès aux études de médecine avec l'instauration de contrats d'études, a contrario de Parcoursup qui vise une sélection dans les études et qu'il faut supprimer.

L'engagement de ces mesures nécessite un financement pérenne adapté aux besoins de soins et l'abandon de la gestion par activité (T2A). Cette question concerne notre association Ambroise Croizat pour le devenir de l'hôpital des Bluets.

Des mesures salariales et statutaires pour parvenir à une rémunération de l'engagement du personnel, de sa responsabilité et de sa formation sont nécessaires, en considérant la pénibilité du travail de nuit et de week-end.

Tous les personnels du système de santé doivent participer à la permanence des soins, avec une égalité de rémunération pour tous.

Des centres de santé publics doivent être développés dans tous les territoires pour faire face aux déserts médicaux et endiguer la pénurie de médecins, qui amènent 1,6 million de personnes à renoncer chaque année à des soins indispensables. Ces lieux de soins doivent pouvoir disposer de plateaux techniques, notamment en radiologie et en biologie, permettant à des personnels hospitaliers (spécialistes) d'y intervenir selon les besoins.

Nous préconisons la mise en place d'un pôle public du médicament pour mettre fin aux énormes profits réalisés par l'industrie pharmaceutique sur le dos de la sécurité sociale et des patients, de revenir à une transparence nécessaire





au niveau des prix des médicaments et de permettre une relocalisation des productions en France et en Europe.

Au-delà des exigences dont nous vous faisons part, nous récusons toute réduction des dépenses publiques proposée par le Ministre de l'Economie pour 2024, notamment celles de santé et de Sécurité sociale :

- » doublement de la franchise sur les médicaments payés par les malades ;
- » diminution du taux de remboursement des soins dentaires ;
- » réduction des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie.

Ces mesures, si elles étaient appliquées, ne viseraient qu'à s'attaquer aux plus fragiles de notre pays, les précaires, les malades, les salariés pour lesquels le travail est épuisant.

En matière de retraite, au-delà du retrait de la dernière réforme imposée par le gouvernement, nous exigeons une autre réforme avec le rétablissement de la retraite à 60 ans et moins pour les métiers pénibles, avec la prise en compte des années d'études dans le calcul ainsi que les années neutralisées (temps partiel, période de chômage, etc.).

L'indexation des pensions sur les salaires ou sur les prix, si cela est plus favorable, doit être le fil conducteur, tout comme l'engagement qu'aucune pension ne soit en dessous du Smic. Dans l'immédiat, les pensions de base et les pensions complémentaires doivent être augmentées d'au moins 10 % pour faire face aux dépenses contraintes que subissent les retraités (alimentation, énergie, transports...) qui vont bien au-delà de l'indice Insee recensé. Cette mesure doit s'accompagner d'un acompte de 300 euros pour tous les retraités, à valoir sur les pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2017.

Nous vous signalons que nous n'accepterons aucune remise en cause des droits familiaux retraite comme

cela est suggéré dans le courrier du 23 mai 2023 d'Elisabeth Borne, Première Ministre, à Monsieur Pierre Louis Bras, Président du COR, lui demandant d'engager une analyse et des propositions sur la nécessité d'une adaptation des droits familiaux au regard des évolutions constatées en termes d'emploi des femmes et des écarts de rémunération entre hommes et femmes, les pistes envisageables concernant les droits conjugaux comptentenu des évolutions sociétales et la possibilité d'une convergence des droits familiaux et conjugaux entre régimes.

La CGT alerte sur le fait que les pensions de réversion doivent tenir compte de la communauté de vie et du nécessaire maintien du niveau de vie.

En matière de handicap et d'autonomie, nous ne voulons pas de « mesurette » comme ça a été le cas dans les deux dernières LFSS, depuis la mise en place de la branche Autonomie par la loi du 7 août 2020. D'ailleurs, le déficit prévisionnel de cette branche est fixé à 755 millions d'euros pour 2023.

La CNSA qui gère cette branche est financée à 82 % par la CSG avec un complément de la CSA (journée gratuite des salariés) et de la CASA (0,3 %, financé par les retraités assujettis à la CSG). Cette branche est en dehors des branches Maladie, Vieillesse, Famille et Recouvrement, qui sont majoritairement financées par les cotisations sociales. Elle sépare donc le handicap et l'autonomie de la santé, alors qu'elles devraient être prises en compte dans la branche Maladie de la Sécurité sociale.

Plutôt que des mesures de racolage, nous avons besoin d'une autre ambition politique prenant en compte, à son juste niveau, le vieillissement de la population dans les années à venir, avec une sociétale « grand âge » attribuant des moyens à la hauteur. Pour financer l'hôpital, les centres de santé publics, les retraites, le handicap, l'autonomie du grand âge, le médicament, la prévention etc., il faut une Sécurité sociale rénovée et financée. Or la stratégie gouvernementale et patronale

de réduction de la part des salaires et le chômage, ajoutés aux réductions et exonérations de cotisations, a produit une baisse considérable des recettes, créant les déficits de la Sécurité sociale.

Pour répondre aux exigences, il faut accroître les ressources de la Sécurité sociale à partir de l'emploi et des salaires, qui sont le moteur de l'économie réelle, en rétablissant la cotisation sociale à la place de la CSG et en mettant fin à toutes les exonérations de cotisations patronales et en créant :

- » une nouvelle cotisation sur les revenus financiers des entreprises et des institutions financières ;
- » une modulation des cotisations sociales favorisant les entreprises qui développent l'emploi, les qualifications et les salaires.

A l'inverse, celles qui privilégient les revenus financiers en détruisant l'emploi et en développant la précarité verraient leurs cotisations augmenter. Cela contribuerait à réorienter l'activité économique vers la production de richesses réelles au lieu d'alimenter la spéculation.

En termes de démocratie, il faut redonner aux représentants des assurés sociaux, aux professionnels de santé, aux élus, le pouvoir de décision qui leur a été confisqué, avec de nouvelles élections, seule façon de permettre l'évaluation des besoins et des réponses à y apporter. Aujourd'hui, nous avons besoin d'une Sécurité sociale intégrale couvrant à 100% l'ensemble de ces prestations.

Cet argumentaire doit nous permettre d'aller à la rencontre des députés et sénateurs pour faire connaître nos exigences vis-à-vis de la future LFSS 2024, dans un calendrier qui va être court. Le gouvernement doit déposer le PLFSS avant le mardi 3 octobre, ce qui laisse entrevoir son adoption en conseil des ministres vraisemblablement dès le mercredi 27 septembre. Il sera ensuite discuté à l'Assemblée nationale en première lecture du 24 au 30 octobre, avec un vote solennel mardi 31 octobre.

Au Sénat, le texte sera examiné du 13 au 18 novembre, avec un vote solennel mardi 21 novembre. L'adoption définitive du PLFSS 2024 doit intervenir avant le mardi 5 décembre.

Concernant l'Agirc-Arrco, cette structure appartient aux salariés actifs et aux retraités du privé. Nous comptons en France plus de 18 millions de retraités. Plus de 13 millions de ces retraités sont du privé et donc concernés par les négociations Agirc-Arrco qui ont lieu en ce moment. Pour rappel, notre retraite complémentaire Agirc-Arrco représente entre 30 % et 60% de notre retraite. Ces négociations nous concernent donc tous.

Au cours de la première réunion qui s'est tenue le 11 juillet entre organisations syndicales représentatives et organisations patronales, la CGT a immédiatement fait part de ses exigences sur les conditions de négociation, à savoir : rotation du lieu de négociation chez les différents acteurs sociaux ou lieu neutre ; réunions thématiques avec présentation des études se rapportant à ces thématiques, pas de réunions bilatérales, uniquement des multilatérales, présentation d'un projet d'accord intersyndical.

Nous demanderons la présentation d'un certain nombre d'études à opérer à chaque séance en fonction de la thématique de la séance :

- » retraite progressive ;
- » attribution de points sur les années d'études ;
- » minimum de retraite complémentaire ;
- » stabilisation du rendement de la cotisation ;
- » pilotage par les réserves à remettre en cause – sa conception est mauvaise ;
- » renoncer au pilotage glissant en faveur d'un pilotage à horizon ;
- » demander une hausse de la subvention d'actions sociales (330 millions d'euros actuellement).

La CGT s'inscrit dans la négociation avec l'idée de pouvoir signer un accord à huit, ce qui ferait la démonstration au gouvernement de la capacité de dialogue social. Notre objectif, c'est d'abord la réponse aux besoins : augmenter les pensions, instaurer l'égalité femmes-hommes, prendre en compte la précarité et les années d'études. Sur tous ces sujets, l'Agirc-Arrco a un rôle à jouer. Concernant les travaux, il est nécessaire de partir de chiffres à étudier avec attention. La CGT formulera ses demandes auprès de la direction de l'Agirc-Arrco en intégrant des éléments : garantie minimale de point, stabilisation du rendement de la cotisation, action sociale. Le pilotage doit se faire par les besoins et pas par les réserves ; or la réforme des retraites va engendrer des besoins nouveaux. La CGT rappelle que l'accord peut intégrer la revalorisation, ce qui détend un peu le calendrier.

Compte tenu du redressement de la situation financière de l'Agirc-Arrco, toutes les organisations (avec un bémol pour la CFDT) arrivent avec des exigences qui excèdent le simple équilibrage à ressources constantes du régime. FO souligne qu'il y a un risque de captation par le gouvernement de nos réserves, ce qui justifie au contraire une amélioration des droits. Idem pour la CFE- CGC et la CFTC qui ont soutenu notre demande de délocaliser les négociations du Medef, en l'occurrence pour un lieu neutre, la CFDT ne souhaitant pas que cela se passe dans les locaux de l'Agirc-Arrco (d'où la proposition du CESE avancée par la CFTC, la CGC et la CGT).

- » Il y a des points d'appuis à rechercher en intersyndicale :
- » sur proposition d'un projet d'accord de l'intersyndicale ;
- » minimum de pension complémentaire au format GMP ;
- » attribution de points pour les années d'études.

Il y a une articulation féconde à associer ces deux propositions : on couvre les plus précaires et on couvre l'activité



non reconnue par le capital (les années d'études) et qui rapporte beaucoup aux entreprises, l'essentiel de la plus-value étant apporté par les salariés qualifiés. Cela ne fait pas le compte pour trois raisons :

- » Par rapport à un niveau d'inflation qui, depuis plusieurs mois, impute gravement le niveau de vie. En juillet, l'indice des prix à la consommation augmentait de 0,3 %, soit une variation sur un an de plus de 6,1 %. Les prévisions de l'Insee se situent autour de 8 % d'ici la fin de l'année.
- » Pour les 13,2 millions de retraités du privé, des négociations devront se tenir entre les syndicats et le Medef, avec un conseil d'administration le 6 octobre. Sachant que la part retraite complémentaire Agirc-Arrco représente entre 30 % et 60 % de la retraite globale d'un salarié du privé.

Depuis 2011, la retraite moyenne des employés et ouvriers a diminué de 8,4 % et celle des cadres de 17,9 % (chiffres Agirc-Arrco).

La dernière réunion aura lieu le 4 octobre, c'est-à-dire demain. Alain Drieu, qui est ici présent, fait partie de la délégation des négociations. Alain est métallo mais il y est pour l'UCR et donc pour tous les retraités.

Je voudrais dans cette intro et sur ce sujet, bien mettre en avant tout le travail que l'UFR Métaux a déployé sur les questions du devenir de la Sécurité sociale et de l'Agirc-Arrco. Notre camarade, Bernard Devert, que je salue et qui n'est pas là pour des raisons de santé, a effectué un travail remarquable en réalisant deux documents sur la Sécurité sociale et les retraites complémentaires. L'UCR a repris ce travail et nous, UFR métaux et la Fédération, avons partagé le fruit de ce travail avec les actifs. Ces documents sont toujours d'actualité. Continuons les initiatives en territoires pour donner des perspectives aux salariés.

Trop souvent, la Sécurité sociale et l'Agirc-Arrco sont oubliés dans nos revendications alors que c'est le niveau de retraites d'aujourd'hui et de demain qui est en jeu. Alain Drieu interviendra sur les enjeux et les points de ces négos.

Pour finir cette introduction, je voudrais m'arrêter sur de grandes questions concernant la vie de nos sections, sur nos forces organisées, sur nos axes de travail, sur tout ce que nous appelons couramment la vie syndicale.

Il y a un constat très concret : nous avons une organisation vieillissante qui n'est pas sans poser de problèmes dans la vie régulière de nos sections.



Voici les chiffres :

- » 57-60 ans : 2,1 % ;
- » 60-65 ans : 13,2 % ;
- » 65-70 ans : 22,7 % ;
- » 70-75 ans : 25,6 % ;
- » 5-80 ans : 15,6 % ;
- » + de 80 ans : 20,6 %.
- » De 70 à + de 80 ans, cela représente 61%.

Cette étude est basée sur 3800 syndiqués. Il s'agit donc d'une étude représentative. Et ce n'est pas le recul de la retraite à 64 ans, voire plus pour les ingénieurs et les cadres, qui va rajeunir cette pyramide des âges. Et je le dis : ce n'est pas en créant des sections multi-pro que nous réglerons cette question du vieillissement de nos syndiqués.

Lors du dernier congrès fédéral, à Montpellier, notre secrétaire général, Frédéric Sanchez, a proposé la création de sections syndicales retraités dans toutes les bases où nous sommes organisés. Nous aurons un débat cet après-midi sur tout cela mais nous gagnerons ce travail avec les actifs et l'engagement de toute la Fédération.

Depuis 2018, tous les ans, nous descendons en nombre d'adhérents. Les années Covid, donc 2020 et 2021, ne nous ont pas aidés. Pour 2022, nous devrions être au 100 % par rapport à 2021, voire être en progression. Je voudrais remercier l'ensemble du Bureau national mais aussi tout le Conseil national pour tout le travail pendant la période estivale et après, pour aboutir à ce travail positif qui nous donne des perspectives pour renforcer notre organisation UFR Métaux. La nouvelle équipe aura en charge de continuer ce travail de construction.

Dans nos objectifs, nous devons tendre aussi à la rentrée des cotisations et à aller vers le 1 % de notre retraite. Trop de cotisations sont trop faibles et empêchent d'avoir une activité à la hauteur face aux enjeux.

Nous devons aussi travailler à la diffusion de Vie Nouvelle, le journal des retraités CGT. Donc cet après-midi nous débattons de toutes ces questions.

Pour finir, je voudrais aborder nos deux journées d'action d'octobre.

Le 13 octobre, soyons mobilisés chez nos retraités dans le cadre de cette journée unitaire et européenne par rapport à l'augmentation des salaires et des retraites. Pour 2023, 0,8 % au 1er janvier et 0 % sur nos retraites complémentaires, alors que l'inflation tourne aux alentours de 5 %. Une fois de plus, les retraités sont pénalisés.

En dix ans, nous avons perdu deux mois et demi de retraite. C'est considérable et les femmes le paient très cher lorsque qu'elles arrivent à la retraite. Une étude du COR fait état d'objectifs pour les décennies à venir de baisser la retraite avec un taux de remplacement de 33 %, soit la moitié de ce que l'on a aujourd'hui. Ce sont des éléments qui doivent nous aider à aller au débat avec les retraités afin de les mobiliser dans toutes nos initiatives de lutte et de construire le rapport de forces nécessaire face aux enjeux d'aujourd'hui.

L'initiative du 24 octobre à l'appel de l'UCR, avec des mobilisations en territoires, s'inscrit dans la continuité du 13 octobre. Faisons signer la pétition partout dans nos entreprises.

J'espère ne pas avoir été trop long. Il y a plein de sujets que je n'ai pas abordés tels que la montée des idées d'extrême droite dans notre pays, en Europe et dans le monde. Dans vos interventions vous ne manquez pas d'aborder les sujets qui vous préoccupent.

Le mot d'ordre du dernier congrès fédéral était : « Une fédération renforcée, organisée pour gagner ». Ce sera aussi le mot d'ordre de notre UFR pour la mandature à venir.

Vive le 13ème Congrès de l'UFR Métaux !
Vive la CGT !

Débat général sur l'actualité (chapitre 1)

Alain PILLOUX

Nous allons entamer nos débats sur l'actualité. Lucien a brossé largement cette actualité et celle-ci est aussi présente dans le chapitre 1 du document préparatoire de ce 13ème congrès, document prêt pour le début de cette année, pour un congrès qui devait se tenir début avril, qui ne traite donc pas de l'actualité présente mais Lucien l'a fait.

Commençons par rappeler le statut de ce document. Il s'agit d'un document préparatoire et non d'un document d'orientation. En effet, nous sommes une union fédérale de la Fédération, bien sûr au service des syndicats et des sections syndicales, et nos orientations sont celles de la Fédération et donc décidées en congrès fédéral.

Pour autant, cela ne nous empêche pas de réfléchir et de formuler des idées et des propositions pour les retraités et les actifs de notre champ fédéral, et même confédéral, notamment par l'intermédiaire de notre Union confédérale des retraités. C'est donc l'objet de ce document.

S'agissant de ce dernier, commençons par une critique – bien sûr constructive. La première est que ce document est intéressant mais beaucoup trop long. Certes, nous vous l'annoncions dès son préambule et nous indiquions que « ce document, tel qu'il est conçu, peut se prêter à plusieurs introductions à des débats dans



nos sections UFR et multipro métaux sur les différentes thématiques qu'il traite, avant, pendant et même après le congrès ». Cela reste entièrement vrai car mise à part l'actualité, les contenus et les sujets de fond développés restent complètement pertinents.

Puis nous écrivons : « chacune des thématiques est conclue par une ou des résolutions qui engagent notre UFR pour la mandature à venir ». Nous allons y revenir dans nos travaux.

Enfin, sachez que de nombreux camarades ont pris soin de lire et même d'amender ce document puisque 65 amendements et 2 contributions sont remontés à la commission. Pour ne pas faire le congrès avant qu'il ne se déroule, la commission se réunira ce soir et son avis sur l'ensemble des amendements vous sera distribué demain matin. Le vote sur l'intégralité du document aura lieu demain soir à main levée.

Bons débats ! Prenons ensemble les meilleures décisions pour une UFR

Métallurgie qui, à n'en pas douter, visera les sommets pour nos revendications et la syndicalisation des retraités de la Métallurgie.

Patrick DESCHAMPS, CNES retraités Toulouse

Je pense qu'on pourrait ajouter à la fin de l'alinéa 1-63 que « l'UFR exige qu'en cas de crise, un Etat pilote ou un Etat stratège permette la nationalisation de secteurs stratégiques tels que la santé, l'éducation, les transports, la distribution d'eau et d'énergie. »

Daniel GRANCHER, Renault Sandouville retraités

Je me réjouis que Sophie BINET, dans sa déclaration de rentrée, ait parlé de l'AGIRC-ARRCO car personne n'en a parlé pendant le conflit sur les retraites. Je me réjouis aussi de l'unité syndicale qui, malgré les efforts d'Emmanuel MACRON et du patronat, a tenu bon. Je me réjouis enfin de l'union de la gauche, qui a elle aussi tenu pendant le combat contre la réforme des retraites, même s'il faut déplorer les déclarations

scandaleuses de certains membres de LFI à l'encontre du secrétaire général du Parti communiste, le comparant aux collaborateurs de Vichy. Si nous voulons gagner, nous devons appeler à l'unité et non à la division.

Bernard CHRETIEN, Renault Technocentre Guyancourt et Boulogne-Billancourt retraités

Le syndicat CGT de Renault Boulogne-Billancourt, qui a mené de nombreuses luttes, a permis d'obtenir de nombreux avantages sociaux dans cette usine qui a connu la collaboration et la nationalisation. Appelée « *forteresse ouvrière* » ou « *laboratoire social* », on disait autrefois que « *lorsque Renault éternue, la France s'enrhume* ». Nous rendons hommage aux différents responsables de la CGT de Renault : Roger LINET, Claude Poperen, Aimé HALBEHER, Roger SYLVAIN, Michel CERTANO, Jean-Louis FOURNIER, Marie-Claude LEMERCIER... Nous tenons aussi à remercier notre camarade Philippe MARTINEZ, issu de Renault Billancourt, qui représentait bien le monde du travail, pour le combat qu'il a mené tout au long de son mandat et qui a conduit à des mouvements de grève lors du combat contre la réforme des retraites. Nous rendons enfin hommage à notre camarade Jean-François PIBOULEAU, chargé de la coordination chez Renault et décédé brutalement, qui avait succédé à notre camarade Fabien GACHE ici présent.

Claude DIHARCABAL, Thales Marseille

On nous dit que la réforme des retraites est nécessaire pour cause de manque de financements. Il faut donc rappeler que depuis plus de vingt ans, ce sont le gouvernement et le patronat qui ont creusé le trou de la Sécurité sociale en exonérant de cotisations sociales d'abord les petits salaires, puis des salaires de plus en plus importants, pour un montant total de 80 milliards d'euros par année.

Jean-Claude PINNETERRE, Retraité Réparation Navale

Enfin, ça y est : nous sommes au 13ème



congrès. Depuis le précédent, nous avons connu la Covid-19, la bataille contre la réforme des retraites, les grèves et la pénurie de carburant, le manque de transports, etc. Depuis ce temps, le gouvernement ne fait qu'amplifier la répression pour interdire de manifester sous toutes ses formes. Il y a plus de mille condamnations en cours, surtout de militants CGT qui n'ont fait que défendre leurs intérêts et ceux des retraités et des travailleurs, et on s'aperçoit qu'ils ont peur. Ils ne peuvent plus se déplacer sans avoir 5 000 policiers, voire CRS, à leurs trousses pour les « protéger ». Les militants sont repoussés à plus de 300 mètres des lieux de présence des membres du gouvernement. On a vu des défilés minables, sans spectateur, le président essayant de faire remonter son image dans l'opinion à coup de serrages de mains largement diffusés dans les médias.

Ne pas oublier les manifs des retraités le 24 octobre. Actuellement, 17 milliards manquent aux caisses des retraités. 200 milliards d'euros manquent à cause des exonérations de charges sociales. L'inflation n'est pas pour tout le monde, comme le démontrent les 25 nouveaux millionnaires sur un an. Tous les mauvais coups du gouvernement envers les salariés, et surtout les retraités qui sont pris pour des vaches à lait. 413 milliards pour la course aux armements.

Dans le même temps, on nous parle de suppression des chèques-vacances pour les retraités. Les franchises médicales et les participations forfaitaires vont

doubler ; en effet, le reste à charge de 0,5 euro va passer à 1 euro pour chaque achat d'une boîte de médicaments remboursés, participation forfaitaire de 1 à 2 euros pour chaque consultation chez le médecin, suppression de l'abattement de 10 % sur la feuille d'impôt.

Entre juillet 2021 et mai 2022, l'inflation, qui était de 1,5 %, est passée à 6,8 % début 2022. En 2023, les étudiants devront déboursier 600 euros de plus pour leurs frais de scolarité.



Véronique MOREAU, Safran Aircrafts Engines Corbeil

La CGT porte un projet de Sécurité sociale universelle, c'est-à-dire de la naissance à la fin de vie, couvrant tous les aléas de la vie, nécessitant l'obligation pour toutes et tous de l'affiliation et son unicité, et solidaire par nature, c'est-à-dire suivant le principe de « *chacun suivant ses moyens, à chacun selon ses besoins* ». La proposition d'une mutuelle cofinancée par les employeurs sur le seul champ de la Métallurgie va totalement à l'encontre du socle « *universalité, solidarité, intégralité* » porté par la CGT. Une telle proposition affaiblirait la Sécurité sociale par un assèchement d'une partie de ses ressources, diviserait le monde du travail, créerait une couverture sociale à deux vitesses : les métallos et les autres.

Ce n'est pas la vision de la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle que porte la CGT. Nous voulons une Sécurité sociale qui

soit collecteur unique des cotisations sociales des salariées et des entreprises et qui soit financeur unique des soins. Il est donc indispensable que toutes les entreprises cotisent à la Sécurité sociale dans une caisse unique pour assurer son financement et couvrir l'ensemble des besoins (santé, allocations familiales, retraites...) du monde du travail, en activité ou en retraite.

Gérard PONSON, Solystic Bourg-les-Valence retraités

Depuis maintenant plusieurs années, nous vivons un bouleversement dans le sens des valeurs sociétales. Trois courants se distinguent.

Le premier est le libéralisme ultra, qui prône toujours plus de productivisme et d'accapuration des richesses par une infime minorité. Pour cela, ils n'ont qu'un seul mot à la bouche : la croissance, produire et consommer toujours et toujours plus, et ce à n'importe quel prix :

Pour les salariés et les populations

Casse de nos garanties collectives et de nos services publics qui se traduit par toujours plus de précarité, et une dégradation de notre condition humaine et de vie.

Pour la planète

Par le pillage et la destruction des ressources naturelles, la destruction de notre environnement qui engendre un dérèglement climatique sans précédent, avec son lot quasiment quotidien de catastrophes, nous menant tout droit vers l'apocalypse.

Le deuxième est le repli sur soi et l'individualisme, qui va très bien avec le premier. En effet la généralisation du numérique a poussé (pour certains à leur corps défendant) chaque individu dans sa bulle, son monde, où les échanges physiques et oraux sont devenus de plus en plus rares. L'immédiateté étant devenue la règle, le temps de lire, de l'analyse, de la réflexion et des débats a presque disparu. Et souvent pour le peu de débat que nous pouvons avoir, ils se ramènent à des échanges binaires (tu es

pour ou tu es contre et si tu ne partages pas ma vision, tu es contre moi). Résultat :

- » une montée sans précédent des communautarismes et des identitaires, qui sont un poison mortel pour le vivre ensemble et la démocratie ;
- » une explosion des écoles privées confessionnelles (catholiques, protestantes avec toutes ses mouvances, juives, musulmanes, claniques, écoles arméniennes...) ou patronales (EGC - école de gestion et de commerce Drôme-Ardèche, Groupe IFC, sans parler de celle de la petite fille Le Pen) ;
- » la montée des intégrismes dans les mouvements religieux et ultras identitaires mais aussi, dans les LGBT, féministes, écologistes, animalistes, discréditant au passage les revendications et les combats menés depuis des années.

Oui, aujourd'hui, l'universalité des droits de l'homme est battue en brèche, au nom des communautarismes. L'identité est devenue une valeur plus forte que l'égalité. Elle se glisse partout : repli nationaliste, mouvements identitaires et luttes contre les discriminations, aussi paradoxal que cela puisse être. C'est une véritable mutation idéologique qui menace les fondements de la démocratie et de la République française.

Troisième courant : les progressistes que nous sommes censés être. La place de l'Homme est au cœur de notre démarche et de nos combats. Comment aspirons-nous à vivre demain, quelle société voulons-nous, quelle place doit être donnée au travail, quel sens, quel sens donné à nos vies, nous vivons pourquoi? Aussi nous devons reprendre en main notre destin et porter dans le débat nos propositions CGT.

Daniel HENRIET, Remafer retraités

La prise en charge de la mutuelle par les employeurs ne me semble pas être une revendication à défendre car elle créerait deux catégories de retraités : ceux dont l'entreprise existe encore et ceux dont

l'entreprise a fermé, ce qui poserait problème. Nous sommes engagés dans une action pour en revenir à une Sécurité sociale à 100 % et si nos forces actuelles ne nous permettront pas de gagner dans quinze jours, il me semble que c'est une revendication à défendre et à faire avancer dans les têtes.



Alain BELLAYER, Renault Le Mans retraités

Mon intervention portera sur le recul social que représente la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie mentionnée à l'alinéa 1-54, en particulier sur la mise en place du paiement au poste. Il faut bien en mesurer les conséquences, à commencer par la non-reconnaissance des diplômes. Depuis de nombreuses années, le patronat rêve de reprendre la main sur la formation professionnelle, sachant que cette remise en cause se traduira par une casse du service public de l'Éducation. Nous avons tous des enfants et des petits-enfants et l'une de nos motivations est qu'ils soient capables de prendre en compte tous les faits de notre société et non, comme le souhaiterait le patronat, qu'ils travaillent sans réfléchir. Il y a là un enjeu important qui mérite une réflexion profonde.

Je profite de cette occasion pour vous recommander le livre qui retrace cent ans d'histoire sociale et militante à l'usine Renault du Mans et qui permet de voir que les avancées sociales et le



maintien de l'outil industriel ont été le fruit des nombreux combats qui ont été menés depuis plus de cent ans. Or cet outil industriel est aujourd'hui remis en cause, le groupe Renault traversant des difficultés, avec une mutation importante qui place toutes ses usines sur la sellette. Ce livre permet donc d'établir un lien entre le passé et l'avenir.

Jean-François MARCHAL, ArcelorMittal Florange

Pour les salariés licenciés ou en rupture conventionnelle, il existe une portabilité. Pourquoi nous, qui sommes des salariés en retraite, n'aurions-nous pas droit nous aussi à la portabilité ?

Je m'inquiète par ailleurs de la montée de l'extrême droite et du débat très dangereux autour du problème de l'immigration. Les pays pauvres subissent la famine, la guerre, le changement climatique, les conséquences de la Covid... On n'empêchera jamais des gens de quitter leur pays pour mieux vivre, alors mieux vaut les accueillir dignement, comme on l'a fait pour les

réfugiés ukrainiens, mais j'ai peur que le message de l'extrême droite passe auprès des retraités, qui sont souvent isolés. Les moyens existent : profits des entreprises, budget de l'armement, etc. L'extrême-droite est un danger pour la CGT, les démocrates et les travailleurs, et nous devons être plus fermes pour combattre ses idées et défendre nos valeurs d'humanisme, de solidarité et de Sécurité sociale.

Guy TORREILLES, syndicat des retraités des Métaux de Toulouse

Je voudrais vous alerter sur un sujet assez brûlant en Occitanie, qui pourrait nécessiter l'élaboration d'un nouveau paragraphe dans le chapitre 1 : la territorialisation supplémentaire que nous sommes en train de vivre sur le plan social et sociétal. Après le Code du travail, la convention collective nationale, l'individualisation des situations et le salaire au poste, on voit bien que le Parlement, qui n'est guère plus qu'une chambre d'enregistrement, prépare une territorialisation des décisions politiques qui fera que ce seront les responsables

et le préfet d'une région qui définiront la politique de celle-ci. Bientôt, notre pays ne sera plus qu'une association de régions dont chacune fera ce qu'elle voudra. Je m'en inquiète et pense qu'il faut lutter pour la République une et indivisible que nos anciens ont construite.

Jean-Marie LIRON, SNWM Gérardmer

Dans les Vosges, cela fait cinq ans que nous portons l'idée d'un fonds mutualisé pour les retraités pour leur permettre de prendre en charge au moins une partie de leur mutuelle. Cela ne va pas à l'encontre de la revendication pour un 100 % Sécu, au contraire. Nous avons besoin de travailler sur cette question, d'en faire un axe revendicatif et un outil de continuité syndicale.

Gérard MANTOVANI, Eurocopter La Courneuve retraités

Concernant l'alinéa 1-54 sur la convention collective nationale, je vois que la prime d'ancienneté est remise en cause, quand elle n'est pas sérieusement diminuée. Toutes les entreprises connaissent d'énormes difficultés de recrutement.

Les jeunes embauchés ne restent pas. Autrefois, la prime d'ancienneté était destinée à fidéliser les salariés. Il y a donc une contradiction : si le patronat veut que les jeunes restent, il ne faut pas toucher à la prime d'ancienneté. Il y a de quoi se battre sur ce sujet pour obtenir ce qu'ont obtenu les salariés de Mercedes France (1 % par année d'ancienneté tout au long de la carrière).

Louis BLANCHET, Alcatel Lucent retraités Paris sud

J'ai participé la semaine dernière au congrès de LSR, à Najac, consacré au 80ème anniversaire du CNR. Nous y avons parlé de la création de la Sécurité sociale, de la retraite par répartition, des premières lois encadrant le travail (loi des 40 heures). Tout cela fut l'œuvre d'Ambroise Croizat mais ce fut aussi très dur à imposer car le CNR était composé de six partis politiques – trois de droite et trois de gauche – et de deux centrales syndicales (CGT et CFTC), et que toutes ses décisions devaient être adoptées à l'unanimité. Le général de Gaulle n'a d'ailleurs jamais fait référence au CNR et n'a pas voulu appliquer ses mesures, ce qui explique qu'il ait démissionné en 1946.

Concernant la convention collective nationale de la métallurgie, je rappelle qu'en 2007, quand Nokia a racheté Alcatel-Lucent, ils ont voulu nous imposer la rémunération au poste occupé, ce qui aurait conduit à des diminutions de salaire en cas de changement de poste. Nous avons mené la bataille et ils n'ont jamais pu l'appliquer.

France BOULAY, Dassault Falcon Services Le Bourget

Aujourd'hui, on est en train de casser notre Sécurité sociale basée sur le salaire socialisé. Chaque année, on exonère le patronat de 85 milliards d'euros de cotisations, sans parler du CICR. Quand arrêterons-nous cela ? Nous sommes les seuls aujourd'hui à défendre l'idée du salaire socialisé ! Les retraités sont à la peine et de plus en plus de personnes âgées sont obligées de faire les poubelles pour vivre. Les diplômés des jeunes ne

sont plus reconnus et nous avons des difficultés pour que nos camarades restent dans les boîtes. Quand arrêterons-nous tout cela ?

Gérard PONSON, Solystic Bourg-les-Valence retraités

On dit qu'il faut que nous nous prenions en mains. Or cela commence par bannir de notre langage le terme « *pouvoir d'achat* » au profit de « *qualité de vie* » ou « *niveau de vie* ». Cela passe certes par des augmentations de salaires mais elles n'y suffiront pas car si, dans le même temps, on ferme des hôpitaux, des services publics et des écoles, nous ne vivrons pas mieux. Au nom du pouvoir d'achat, on nous a fait les pires saloperies, comme la défiscalisation des primes ou l'allègement des cotisations sociales des salariés et des employeurs au détriment des garanties collectives.

Il faut aussi bannir de notre langage la notion de croissance qui nous mène au néant. Cette logique du grand capital s'est traduite par la destruction de notre planète. Notre soif de posséder et de consommer toujours plus, notre mode de vie abrutissant, notre croyance crasse en une technologie toute puissante et surtout, nos désinvoltes « après moi le déluge ! » sont un véritable suicide collectif et une partie de plus en plus importante de notre jeunesse commence à nous le renvoyer à la figure.

Nous voulons vivre, pas survivre. Aussi, pour vivre dignement, il est urgent de porter nos revendications sociétales pour la Sécurité sociale, les services publics, les transports, l'aménagement des villes, etc. ! La CGT est pour un changement de société, avec de nouvelles garanties. Il est urgent que toutes et tous, nous montions sur le pont pour ne pas laisser le capital et ses vassaux, les communautaristes et les identitaires, récupérer l'actualité, ce qui nous ramènerait dans les années les plus noires de notre histoire.

Gérald VEIRIER, Thales Avionics Toulouse retraités

Il me semble important de voir comment prendre en compte dans nos

sections les questions de protection sociale et, surtout, comment intégrer les propositions de la CGT. Dans mon département, nous avons organisé voilà deux ou trois ans une journée d'étude sur ce thème avec nos syndiqués. Il faut voir la dégradation de l'accès aux soins, notamment chez les retraités. Outre le doublement des franchises médicales, un autre point n'apparaît pas dans le document de l'UCR : les cures thermales, dont bénéficient beaucoup de retraités et qui sont de moins en moins bien remboursées.

La réalité quand on part en retraite, c'est que la cotisation à la mutuelle double ou triple. Il faut donc s'appuyer sur ce qui se fait chez Thales ou Safran, où la direction participe à son financement. Nous avons mis ce point dans nos revendications pour la convention collective nationale de la métallurgie, de même que celui de la dépendance, du suivi post-professionnel ou la participation des retraités aux activités des CSE.

Enfin, il me semble qu'il faut lier la question de la Sécurité sociale à celle de la reconquête industrielle car reconquérir une industrie en France, c'est reconquérir des emplois, des salaires et des cotisations sociales.

Michel JUTEAU, syndicat des retraités de la métallurgie de Châtellerault

Il a été annoncé que pour parer à l'inflation, nos retraites augmenteraient de 5,2 % au 1er janvier 2024, mais pas pour les métallos dont une partie de la pension vient de l'Agirc-Arrco. Je demanderais d'ailleurs à notre administrateur d'être plus loquace et de nous envoyer beaucoup plus d'informations sur les négociations en cours avec le patronat à l'Agirc-Arrco. On entend aussi dire que le gouvernement aurait les yeux fixés sur les réserves de l'Agirc-Arrco ; a-t-il l'intention de prendre les économies que nous avons faites sur notre pouvoir d'achat ?

On nous dit que les actifs ont des difficultés à satisfaire leurs besoins mais nous, retraités, acceptons une baisse de notre rémunération au moment

de notre départ en retraite. Il y a donc un réel problème pour les retraités car nous acceptons de partir avec un pouvoir d'achat diminué alors que nos besoins ne diminuent pas.

Hubert SCHWIND, USTM du Bas-Rhin

La dégradation des conditions de vie des salariés et des retraités se poursuit en France, dans l'ensemble de l'Europe et dans le Monde. Les questions de dignité et de justice sociale sont au cœur de ces luttes et, bien entendu, la question de la répartition des richesses est omniprésente. Les nombreuses mobilisations portent la nécessité de maintenir le pouvoir d'achat et portent la question du financement du système de protection sociale, notamment celui des retraites. Clairement, les profiteurs de crises, notamment dans les entreprises, doivent payer.

Résultat du Monopoly que se livrent les puissants sur cette terre boursoufflée de misère : la guerre est là, en Europe, qui frappe aujourd'hui le peuple ukrainien. Sur les champs de bataille, le nombre de morts s'accroît chaque jour et, comme toujours, les peuples payent le lourd tribut des vies détruites ou perdues. Une extension mondiale de la guerre n'est pas à exclure. Il est urgent d'affirmer notre solidarité car nos destins sont liés.

Cette guerre est aussi due à l'extension de l'extrême droite, qui gouverne ou fait partie du gouvernement dans certains pays : Suède, Italie, Hongrie, Pologne, Finlande, Estonie, Lettonie, Danemark, Lituanie et Irlande. Et si nous prenons notre pays, nous pouvons revenir sur les législatives et les conséquences de la montée de l'extrême droite. Ce sont 89 taches brunes qui salissent la nouvelle assemblée. 89 voix qui portent des idées qu'il n'y a pas si longtemps, nous étions des millions à combattre dans la rue.

Hier comme aujourd'hui, les syndicalistes en France et en Europe se doivent d'être dans l'action au quotidien contre la guerre et la propagation des idées néfastes de l'extrême droite.

Antoine MARCHESE, Schneider Electric

France Carros

Les mots ont effectivement leur importance. Le mot « *pouvoir d'achat* », par exemple, a été mis en avant par les gilets jaunes et la réponse d'Emmanuel MACRON a été de donner des primes, ce qui a fait progresser le salaire net aux dépens du salaire brut. Les sommes que nous tirions autrefois du travail ont disparu. Il faut donc parler de « *salaire* » plutôt que de « *pouvoir d'achat* ». Si nous ne nous battons pas sur la revendication globale du travail, c'est-à-dire pour le salaire brut socialisé, nous courons un gros danger. Et il faut arriver à mettre ensemble les jeunes et les actifs dans le combat.

Jacques COHN, retraités Métaux Saint-Denis

La non-reconnaissance des diplômés mène à la non-reconnaissance du travail. On va passer du contrat à durée indéterminée à des contrats à la tâche.

L'autre grand changement, c'est le télétravail, qui à terme sera remplacé par l'intelligence artificielle et on peut se demander qui cotisera.

Hélène POUYON, Chausson retraités

Je n'ai pas entendu parler des femmes ce matin. L'égalité entre femmes et hommes est inscrite dans les valeurs de la CGT et il ne faut pas qu'elle reste un effet de mode. L'inégalité est une réalité : en 2021, les femmes ont encore une pension inférieure de 41 % à celle des hommes et 40 % d'entre elles ne touchent pas une retraite à taux plein, à cause d'une carrière hachée pour privilégier l'éducation des enfants et le soutien familial, souvent assurés par les femmes.

A ce sujet, je vous signale qu'il existe un Powerpoint très intéressant sur les inégalités entre hommes et femmes et que nous pourrions vous faire parvenir. Nous pouvons aussi parler des violences conjugales et intra-familiales, violences physiques et psychologiques, qui sont invisibles quand elles concernent les plus âgés alors que cette catégorie représente 21 % des féminicides.

Roselyne DUCHESNE, Friville Local CGT du Vimeu

Dans son rapport, Lucien GRIMAULT nous a parlé de la Covid et de ses conséquences. Depuis, nous avons bien du mal à reprendre les activités syndicales. Les luttes contre la réforme des retraites ont partout été très fortes, même chez nous où il est toujours difficile de faire bouger pour les manifestations et notre UL était très contente de compter, au plus fort, mille personnes dans les rues. Malheureusement, le 49-3 a coupé court à la mobilisation et nous a tous déçus. Il a été très difficile de remotiver pour les futurs mouvements prévus en octobre.

Je suis membre de la direction sortante de l'UFR. Je ne regrette pas ces années passées avec vous. Cela m'a beaucoup aidée pour intervenir chez moi, pour aider des personnes qui, aujourd'hui, ont du mal à remplir des papiers car tout le monde n'a pas fait d'études et n'a pas Internet. Surtout, ils n'ont pas d'ordinateur ni de téléphone haut de gamme. Je crois qu'il est un peu aberrant qu'on ne puisse plus vivre sans Internet ni ordinateur. Nous devrions nous battre pour que l'on puisse encore utiliser des documents papier.

Intervention du Président de l'UFM Nicola GIGLIO

Chers camarades,

Tout d'abord, au nom du CA de l'UFM, je tiens à saluer ce 13^{ème} congrès de l'UFR.

Notre UFM (Union fraternelle des métallurgistes) est le fruit de la réflexion des métallos parisiens tels que Jean-Pierre TIMBAUD, Henri GAUTIER, Jean BORNE, Alfred COSTES et Maurice LACAZETTE, qui ont eu l'idée, après les grandes luttes de 1936 et au sortir de la seconde guerre mondiale, d'investir dans un patrimoine répondant à des besoins sociaux immédiats.

En 1937, Benoit FRACHON disait: « *le syndicat n'a pas chaque jour des revendications de salaires à présenter. Il n'a pas en permanence l'action collective, la lutte gréviste à préparer ou à diriger, et cependant il peut être utile quotidiennement*



à ses adhérents ». Benoît FRACHON et Ambroise CROIZAT seront à l'initiative de la création de l'UFM.

Le siège de l'UFM, qui se situe au 94 rue Jean-Pierre Timbaud à Paris, a vécu des moments de l'Histoire, notamment celui de la solidarité pour l'Espagne républicaine puisque sa cour était le point de départ et de retour des Brigades internationales. Je voudrais ici citer la mémoire d'Henri ROL-TANGUY, un dirigeant de notre fédération qui participa à cette guerre, mais aussi à la Libération de Paris et à la reddition des Allemands.

Durant la guerre, le programme du Conseil national de la résistance est construit, avec des avancées importantes, puis viendra le vote des femmes. Ambroise CROIZAT, dirigeant de notre Fédération, devient Ministre du Travail : c'est la création de la Sécurité sociale et des comités d'entreprises, ce sont les premières réflexions sur la médecine du travail et, en 1953, la création du Centre de Santé au Travail Pierre Rouquès, géré par notre Hôpital Pierre Rouquès et l'UFM. Toutes ces réalisations sont l'objet d'attaques répétées du gouvernement et du patronat qui ont vu, notamment dans la Sécurité sociale, une manne financière plutôt qu'un acte solidaire. L'UFM et la CGT ont su faire la démonstration qu'il était possible de faire autrement.

Un point important de l'activité de l'UFM réside dans l'aide syndicale pour les

métallos de la région parisienne, dont je vais vous citer quelques exemples :

- » des secrétaires administratives au sein de chaque USTM d'Ile-de-France ainsi que des camarades détachés pour l'activité syndicale ;
- » une mise à disposition de locaux pour l'UL du 11ème, ainsi que pour les retraités de l'USTM 75 (entre autres) ;
- » mais aussi l'hébergement de l'IHS fédéral au 94 rue Jean-Pierre Timbaud.

Depuis 2015, l'UFM s'est élargie au niveau national, permettant à toutes les USTM au-delà de l'Ile-de-France, de s'investir dans son travail en intégrant le Conseil d'administration et en participant à la vie collective et aux décisions mises en œuvre pour poursuivre le travail engagé par nos camarades.

Tous les syndicats de la Métallurgie, par le biais de leur USTM, sont désormais appelés à s'emparer de cette possibilité et à s'inscrire dans la grande aventure de l'UFM en y adhérant annuellement.

Des questions se posent sur la mutualisation de nos moyens techniques, humains pour l'ensemble de nos territoires. Réfléchissons et travaillons tous ensemble, les métallos et les fondateurs historiques que sont les huit USTM d'Ile-de-France, pour que l'UFM soit l'outil de tous et continue d'être au service des salariés de la CGT.

Les décennies passant, des besoins ont disparu, d'autres sont apparus avec l'évolution de la société.

A ce jour l'UFM est l'association propriétaire de l'ensemble des bâtiments du patrimoine social, c'est-à-dire :

- » le centre Suzanne Masson dans le 12ème;
- » le centre Jean-Pierre Timbaud à Montreuil ;
- » le centre Louis Catignon à Vouzeron dans le Cher ;

- » le nouvel Hôpital Pierre Rouquès au 4 rue Lasson, jumelé à l'hôpital Trousseau dans le 12ème, et son centre de santé ;
- » le siège social au 94 rue Jean-Pierre Timbaud dans le 11ème ;
- » un pavillon de vacances en Sologne à des prix réduits pour les métallos – le deuxième est en cours de travaux.

L'activité et les personnels des établissements sont gérés par l'association Ambroise Croizat, créée en 1973 par l'UFM, celle-ci gardant la gestion et le développement du patrimoine.

En créant l'AAC, nos anciens ont pris le soin de ne pas mélanger l'argent de la CGT et l'argent public. Ils ont bien fait puisque nous sommes régulièrement attaqués sur ce point.

D'ailleurs, demain, notre camarade Abdelkrim AHIL, vice-président de l'AAC, interviendra dans ce congrès au sujet des difficultés traversées par l'hôpital Pierre Rouquès – les Bluets et du lancement d'une pétition.

Nous sommes donc deux associations qui travaillons ensemble. Nous sommes indissociables, à tel point que les moindres difficultés rencontrées par





l'une se répercutent systématiquement sur l'autre.

L'UFM a aussi la responsabilité de réfléchir et de travailler à des projets pour répondre à de nouveaux besoins sociaux.

En 2019, le CE des chantiers navals de La Ciotat a procédé à la dévolution de ses biens immobiliers au profit de la Fédération.

En 2022, un protocole d'accord a été signé entre la Fédération et l'UFM, lui confiant la mission de réaliser un projet afin d'en faire profiter le mouvement social, conformément à ce que nos anciens avaient décidé. C'est avec fierté que nous nous sommes attelés à cette tâche qui avance bien et est en bonne voie.

Nous sommes aussi en train de faire une étude de faisabilité pour une éventuelle surélévation au centre Jean-Pierre Timbaud, pour y créer des appartements pour nos camarades de la CGT.

Face au vieillissement de la population, l'UFM a investi dans deux résidences services seniors (31 appartements à Castelnau-le-Lez près de Montpellier et 24 à Marseille), avec des avantages

pour nos métallos. Ces deux résidences sont à présent en pleine fonction. Elles accueillent déjà des « anciens métallos » qui peuvent bénéficier de toutes les prestations mises à leur disposition, tout en gardant leur autonomie.

Dans le domaine de l'hébergement, l'UFM est l'un des investisseurs dans la résidence hôtelière Jean Baptiste Clément à Saint-Ouen.

En matière de loisirs, nous avons rénové un pavillon en Sologne, qui est disponible à la location de vacances pour les métallos qui souhaitent y passer quelques jours.

Dans le cadre de la solidarité internationale, nous entretenons un partenariat avec Cuba Coopération et participons à des projets, par exemple, pour le financement de l'aménagement de « crèches seniors » ou la rénovation d'un monument dédié aux ouvriers à Cienfuegos appelé Arc de triomphe. Dernièrement nous avons contribué à la construction d'une école pour enfants autistes.

Je finirai par vous dire que l'UFM, l'AAC et l'IHS, qui sont des outils de la Fédération

de la Métallurgie, restent mobilisés pour défendre notre patrimoine commun et le faire vivre, le faire évoluer au regard des nouveaux besoins d'aujourd'hui.

Je vous invite à nous retrouver sur le stand de l'UFM pour échanger.

Dès cet après-midi au retour du déjeuner, le livre Solidarité qui retrace l'histoire de l'UFM sera remis à chacun d'entre vous.

Merci à vous.

Vive le 13ème Congrès de l'UFR Métallurgie !

Election de la présidence de la deuxième séance

Jacques BAUQUIER (président), Roselyne DUCHESNE et Daniel HENRIET (assesseurs) sont élus à la présidence de la 2ème séance.

Deuxième séance Présidence Jacques BAUQUIER



Présentation de l'étude Secafi et Malakoff Humanis



Marianne BONNET, cabinet SECAFI

Cette étude vise à réaliser une cartographie des salariés de la Métallurgie en France, en faisant des projections à court, moyen et long terme.

Répartition par tranche d'âge

Les moins de 18 ans et les plus de 63 ans sont les catégories dont les effectifs sont les moins nombreux. Les 19/26 ans représentent 8,9 % des salariés du secteur. Les salariés sont les plus nombreux dans la tranche d'âge allant de 39 à 50 ans. Ils sont encore nombreux jusqu'à 59 ans mais leur nombre chute rapidement au-delà.

Le nombre théorique de salariés de la Métallurgie âgés de 14 à 62 ans est de 2 084 248. 6,7 % d'entre eux sont susceptibles de partir en retraite dans les deux prochaines années, 10,6 % dans trois à six ans et 11,2 % dans sept à dix ans à venir. A court et moyen terme, 17,3 % des salariés seraient donc éligibles à un départ en retraite.

Répartition par sexe

23 % des salariés du secteur de la Métallurgie sont des femmes. Comme les hommes, elles sont plus présentes dans la tranche des 39/50 ans.

Répartition géographique

Deux régions regroupent plus de 10 % des salariés de la Métallurgie : l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. On peut donc penser que c'est aussi dans ces régions qu'il y aura le plus de retraités de la Métallurgie à l'avenir, d'autant que la mobilité géographique des retraités reste assez faible.

Trois régions (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Grand Est) pourraient aussi connaître plus de départs en retraite que les autres dans les prochaines années.

Répartition par catégorie socio-professionnelle

La catégorie des ouvriers comptabilise le plus de salariés (43 %), devant les cadres

et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires, les employés, puis les artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

Dans la catégorie ouvriers, la proportion de salariés de 51 à 62 ans est équivalente à celles des salariés de 39 et 50 ans et de 27 à 38 ans. Dans les autres catégories, en particulier celles des cadres et professions intellectuelles supérieures, la plus grande part des salariés (37,1 %) est âgée de 39 à 50 ans.

Poids des salariés de chaque sous-secteur

Le sous-secteur principal est celui des constructeurs et filiales, qui compte 516 000 salariés, majoritairement dans la tranche de 39 à 50 ans.

On peut noter que trois sous-secteurs sont susceptibles de connaître plus de départs à la retraite que les autres dans les années à venir : les fonderies et forges hors automobile (15 % de retraités théoriques), l'industrie de défense (12 % de retraités théoriques) et les constructeurs informatique et bureautique (22 % de retraités théoriques).

Analyse croisée par sexe et par secteur

Le sous-secteur des constructeurs et filiales est celui qui emploie le plus de salariés, hommes et femmes confondus. En revanche, dans le secteur des activités

spécialisées, scientifiques et techniques, on compte 64 260 femmes pour 101 121 hommes, soit une proportion de femmes beaucoup plus importante que dans les autres secteurs.

Jean-Marie LIRON, SNWM FSD Gérardmer

Il faut faire le lien entre régions et industrie. Si l'on sait qu'il y aura plus de retraités dans le Grand Est qu'ailleurs, c'est parce qu'il y a eu plus d'emplois parce que nous avons une industrie riche.

De la salle

Je suis étonné par le nombre de salariés sans statut professionnel dans la Métallurgie, ainsi que par celui des employés.

Marianne BONNET, cabinet SECAFI

Les employés travaillent surtout pour les fonctions support. Ils peuvent aussi travailler pour une entreprise qui a des usines à l'étranger mais des fonctions support en France. Je précise que nous travaillons sur les bases de données de l'Insee qui reprennent des données déclaratives et il peut y avoir de fausses déclarations mais nous ne le savons pas. De toute manière, dans une étude de ce type, quand une donnée paraît aberrante, nous ne la prenons pas en compte.

De la salle

Parmi les salariés de la Métallurgie, il y a beaucoup d'intérimaires, pour certains depuis vingt ans ou plus. Comment sont-ils pris en compte ?

Marianne BONNET, cabinet SECAFI

S'ils travaillent pour une société d'intérim qui n'est pas rattachée à la convention collective de la Métallurgie, ils ne sont pas comptabilisés et ne rentrent pas dans notre étude. Ils ne rentrent pas non plus dans les études de sinistralité des compagnies d'assurance.

De la salle

On peut se féliciter du travail réalisé par

Secafi mais si nous avons la même étude sur nos syndiqués, cela nous aiderait grandement. Certains adhérents sont syndiqués depuis des décennies mais nous ne connaissons pas leur adresse et ne pouvons pas les contacter. Si nous voulons faire la révolution, il faudrait au moins connaître les nôtres.

Norbert BOULANGER, section Métaux Liancourt

Il y a 13 millions de retraités du secteur privé en France, dont 1,5 million de métallos et nous avons 8 200 adhérents. Comment cette étude peut-elle nous aider à gagner des adhérents, en partant des retraités actifs de la Métallurgie ?

Simon MIRALIKAN, groupe Caillé

Je suis un peu étonné par les chiffres annoncés pour l'île de la Réunion. Avez-vous ajouté trois ans aux salariés pour établir vos projections ?

Marianne BONNET, cabinet SECAFI

Oui, nous avons rajouté trois ans à l'ensemble des salariés. Après, si vous avez un questionnaire spécifique, nous pouvons regarder ce point plus en détail.

Didier ESCUDERO, Renault Sandouville retraités

En Normandie, le taux d'adhésion des

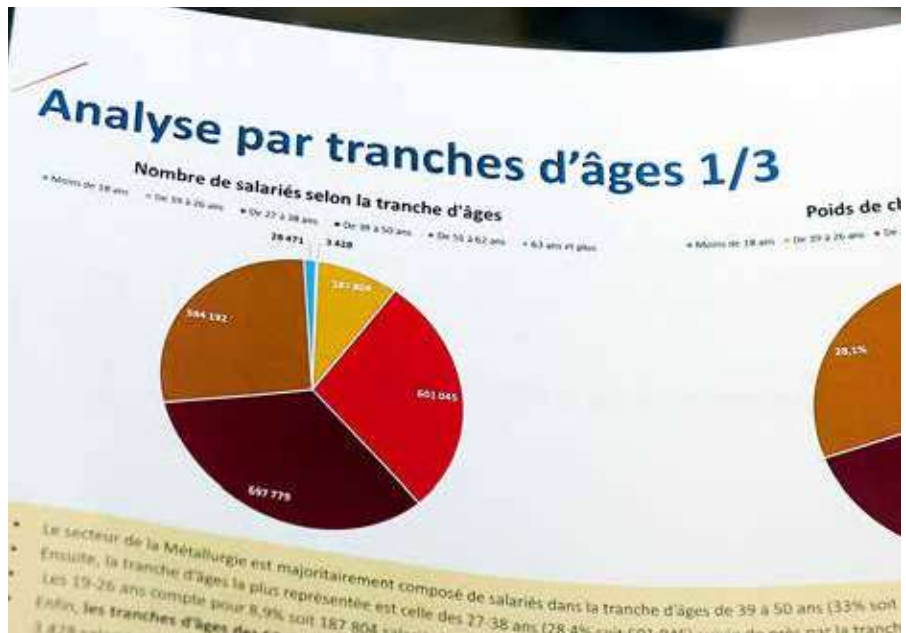
retraités de la Métallurgie n'atteint même pas 0,5%. Il faut donc faire revenir d'anciens adhérents, ce qui suppose que les syndicats d'actifs créent une section de retraités. Il faut ensuite élargir ce mouvement d'adhésion à tous les anciens salariés de la Métallurgie.

Gérard PONSON, Solystic Bourg-les-Valence retraités

Quelle activité menons-nous dans les entreprises avec les CSE ? Savoir qui va partir en retraite relève du domaine d'activité de nos élus de CSE. Malheureusement, Cogitiel n'est pas tenu à jour. C'est une honte que l'on ne s'occupe pas mieux de notre organisation ! On dit que les syndiqués sont notre priorité mais c'est faux !

Frédéric HAYER, Forges de Courcelles Nogent

C'est grâce à Daniel Henriot que nous sommes présents au congrès. Ni la Fédération, ni notre UD ne nous ont informés de sa tenue. Et on dit que nous sommes en conflit avec le patronat mais en vérité, nous sommes en conflit avec la CGT, en l'occurrence avec l'UD 52 pour ce qui me concerne. Elle a en effet supprimé l'UL de Langres, qui fonctionnait pourtant bien, et je passerai au tribunal de Chaumont le 19 octobre pour « usurpation de l'étiquette CGT ». Comment voulez-vous





que nous faisons des syndiqués dans de telles conditions ?

Jean-Louis BOUVARD, Alcatel

Il faut rapprocher les chiffres de l'étude de ceux des entreprises où nous sommes présents mais aussi de celles où nous ne sommes pas. N'avons-nous pas aujourd'hui plus de retraités issus des entreprises où nous ne sommes pas que dans des entreprises où nous sommes ?

Jean-François MARCHAL, ArcelorMittal Florange

Je suis surpris par la proportion de femmes dans la Métallurgie (23 %), même si je pense que la mixité pourrait être plus grande dans certains métiers. Les actifs doivent s'emparer de cette étude car elle peut les aider à travailler sur la GPEC et à se battre pour continuer à garder des compétences dans l'industrie, dont 17 % des salariés partiront en retraite à court et moyen terme.

C'est maintenant que les actifs doivent travailler sur le syndicalisme retraité. Dans les endroits où nous avons des sections retraités, il faudrait par exemple mettre le logo « CGT retraités » sur les tracts du syndicat d'actifs car cela informerait les actifs qu'il existe un outil pour défendre leurs intérêts individuels et collectifs après leur départ en retraite. Il est également primordial de faire avancer la création de sections de retraités dans les entreprises pour

gagner en proximité syndicale.

Marc BASTIDE, Réparation Navale Marseille

Il faut se féliciter du travail réalisé par Secafi, qui donne une vision de ce qui va se passer dans deux ou trois ans. Ces éléments serviront aussi aux retraités pour l'élaboration de leurs propres revendications. L'approche proposée à ce congrès me semble donc très intéressante. Mais attention : le syndicalisme retraité n'est pas connu au sein de toute la CGT. Ces éléments peuvent donc aussi nous servir pour aller au contact des retraités.

Marianne BONNET, cabinet SECAFI

En croisant les données par sous-secteur et par région, on obtient une cartographie précise des actifs et des retraités actuels et futurs de la Métallurgie. Cette étude vous donne donc matière à travailler à la syndicalisation.

Débat sur les chapitres 2 et 3 du document du congrès

Jacques BAUQUIER, Diehl Auge Découpage Besançon

Cette partie du document porte sur la place des retraités dans la société et la CGT, ainsi que sur la vie syndicale de l'UFR, avec une première partie intitulée « comment bien vivre sa retraite ? », en partant de la citation d'Ambroise CROIZAT : « nous ne ferons plus de la retraite une antichambre

de la mort mais une nouvelle étape de la vie ».

Pour y parvenir, nous avons besoin de mener beaucoup de combats pour satisfaire nos besoins, d'où l'utilité d'une activité syndicale spécifique, l'importance de la continuité syndicale et des liens entre actifs et retraités. Cela pose la question de notre organisation au plus près des lieux de travail et des lieux de vie. Cela doit aussi nous amener à réfléchir sur le type d'organisation à construire pour reconquérir nos forces organisées. Il y a 1,5 million de retraités de la Métallurgie et nous n'avons que 8 200 adhérents, ce qui montre le potentiel qui est le nôtre

Avons-nous les moyens de nos ambitions, à savoir être un syndicat de classe, de masse, démocratique et unitaire, avec l'objectif de transformer la société dans l'intérêt des salariés et des retraités ? Pouvons-nous continuer à travailler les uns à côté des autres, actifs et retraités, sans convergence d'intérêts de lutte contre le capital ?

Il est proposé de repenser et de renforcer la place des retraités dans l'organisation fédérale et nous proposons d'avoir des référents régionaux dans nos USTM et CCM, et de constituer des syndicats locaux pour ne plus avoir de syndiqués isolés.

Un questionnaire a été remis à toutes les régions et tous les départements sur l'état des lieux de notre organisation pour travailler aux évolutions à construire et renforcer l'activité syndicale des métallos en territoire.

Enfin, le dernier volet porte sur la formation et l'information des syndiqués.

Monique TACHON, Renault Trucks Vénissieux retraités

Bonjour les camarades. Mon intervention portera sur la présentation de notre section syndicale Renault Trucks Vénissieux et certaines des actions que nous menons et que j'ai choisi de vous présenter.

Notre section a été créée à la fin des années 1980. Aujourd'hui elle compte



156 adhérents. Nous nous réunissons deux fois par mois lors d'une Commission exécutive de 41 membres dont 22 % de femmes et d'un Bureau de 18 membres dont 27 % de femmes.

Nous avons mis en place des commissions de travail sur :

- » la santé, avec le gros dossier de l'amiante;
- » les archives ;
- » l'organisation ;
- » la continuité syndicale.

Depuis notre dernier congrès de l'UFR en 2019, beaucoup d'évènements se sont passés dont le Covid, la guerre en Ukraine, la réforme ignoble des retraites, etc. Comme certainement la plupart des sections CGT retraités, nous avons fait de notre mieux pour continuer de maintenir le lien avec nos camarades retraités isolés dans cette période de pandémie, en nous réunissant, en respectant les consignes pour ceux qui pouvaient et ne craignaient pas de se déplacer, en créant un mail de contact « CGT Contact » où l'on diffusait régulièrement des informations CGT et/ou en téléphonant à nos camarades. Ce qui ne nous a pas empêchés d'avoir toujours des moments de convivialité indispensables à la lutte.

La santé et notre combat pour l'amiante

Plus de 22 ans de procédures, de luttes, de manifestations, auront été nécessaires pour que les milliers que nous avons été à respirer de l'amiante sur le site de Vénissieux – certains en sont morts – puissent bénéficier d'un départ en préretraite amiante et/ou soient indemnisés pour le préjudice d'anxiété. La plus grande entreprise française de construction de poids lourds et de cars et de bus aura finalement été reconnue responsable et coupable d'avoir exposé ses salariés au poison mortel de l'amiante.

Ce sont plus de 8 millions d'euros que la direction de l'entreprise aura été contrainte de concéder à ceux qui, collectivement, ont demandé réparation du préjudice subi. Certes, une petite

partie d'entre eux, que la direction s'est évertuée à discriminer en les considérant comme des « administratifs moins exposés », n'auront touché qu'une indemnité de 2 500 euros, mais le plus grand nombre aura perçu des indemnités allant de 6 000 à 10 000 euros.

Les archives

Depuis deux ans, nous avons monté une commission avec six camarades pour traiter nos archives qui remontent à plus de 80 ans. En lien avec les camarades de l'IHS au niveau local qui ont prêté main forte, nous avons réalisé des présentations sur les thématiques suivantes :

- » la CGT Berliet pendant la guerre d'Indochine ;
- » la CGT Berliet pendant la guerre d'Algérie ;
- » le combat des femmes au sein de la CGT,

Nous les avons présentées lors de nos AG de retraités et les avons aussi partagées auprès des actifs syndiqués UGICT CGT.

Nous sommes par ailleurs en lien avec les Archives départementales de Lyon pour les transférer dans leurs locaux pour la mise à disposition du public.

L'organisation

Nous avons mis en place un collectif Orga dont la mission est d'aller d'une part à la syndicalisation et d'autre part, de créer un fichier « *connaissance de nos syndiqués et de nos responsables de sections* » afin de leur envoyer régulièrement des informations.

Nous avons suivi une formation Cogitel.

A ce jour, nous gérons nos syndiqués du mieux que nous le pouvons, même si des améliorations restent à réaliser.

Le lien avec nos actifs : la continuité syndicale

C'est un des points cruciaux qui doit nous demander toute notre attention. En effet, je vous ai parlé tout à l'heure de l'amiante: des actifs et certains de nos adhérents vont partir prochainement avec ce plan. Nous veillons à ce qu'ils rejoignent notre

section. Hélas pour d'autres, l'âge de la retraite a été décalé de plusieurs mois à cause de cette réforme scélérate.

Nous avons mis en place des rencontres périodiques avec nos camarades actifs de l'Ugict et ouvriers, et pour vous donner un exemple, la prochaine action commune est de faire une expo à la sortie des cantines avec des panneaux sur le combat mené sur l'amiante, afin de montrer aux plus jeunes que le syndicalisme, l'organisation permet d'obtenir la reconnaissance, et que c'est une course de fond qui finit toujours par payer.

Enfin et toujours la lutte dans la rue que l'on a occupée quatorze fois cette année contre la régressive loi d'allongement de l'âge de la retraite.

Xavier RAYNAUD, Renault Le Mans retraités

Notre syndicat réalise un travail énorme avec les actifs. Aujourd'hui, le syndicat des retraités de Renault Le Mans compte 280 adhérents. Malheureusement, nous avons chaque année des décès et des arrêts de syndicalisation. La mise en place d'un comité syndical avec les actifs permet d'en récupérer régulièrement dans notre section. L'organisation de ce congrès est une bonne chose car cela nous permet de discuter entre nous et les sections du groupe Renault ont décidé de se retrouver au Mans le 14 décembre prochain, pour débattre notamment de la proposition de Lucien sur les mutuelles. Nous sommes également curieux de connaître le fonctionnement d'autres sections de retraités.



Notre syndicat est l'un de ceux qui respecte la règle du 1 %. Nous connaissons l'adresse e-mail et l'adresse personnelle de chacun de nos syndiqués.

Gilles EVEILLARD, Snecma Corbeil retraités

Concernant la continuité syndicale, il faut arrêter de croire que les syndiqués vont rester adhérents par fidélité. Il faut plutôt mettre l'accent sur les revendications propres aux retraités et leur rappeler que même en retraite, ils restent confrontés au patronat, dans le cadre de l'Agirc-Arrco par exemple.

Le lien entre actifs et retraités a été distendu par la Covid. De plus, dans certaines entreprises, il n'y a plus de secrétaire à l'organisation.

Autre élément important : la place des retraités dans la bataille contre la réforme des retraites. On a bien vu que l'opinion et les idées des retraités ont changé puisqu'après avoir été pour cette réforme, ils ont été majoritairement contre. Le travail que nous avons réalisé auprès d'eux a donc été bénéfique.

Par ailleurs, outre les revendications liées à leur entreprise, les retraités ont aussi des revendications spécifiques à chaque territoire (santé, transports...) et je pense que nous sommes un peu en difficulté. Il faut aussi que les sections de retraités aient un contact régulier avec leurs syndiqués et une vie syndicale, comme les syndicats d'actifs.

Abdelaziz BOUABDELLAH, membre du Secrétariat Fédéral

Nous sommes confrontés à plusieurs questions, la première étant celle de notre structuration : comment être plus utiles et efficaces pour les retraités ? Dans les prochaines années, il va y avoir énormément de départs en retraite et il faudra se demander quelle place donner aux nouveaux retraités.

On parle beaucoup de continuité syndicale mais il ne faut pas oublier les premières adhésions. La peur du patron est en effet l'un des freins à la syndicalisation. Or quand on est retraité,

on n'a plus de patron.

Concernant la continuité syndicale, certains syndicats renouvellent automatiquement l'adhésion de leurs membres lorsque ceux-ci partent en retraite. Malheureusement, d'autres syndicats ne le font pas, ce qui constitue une erreur. Il y a donc un travail de fond à mener sur cette question avec les syndicats d'actifs, qui doivent prendre conscience de l'importance du syndicalisme retraité.

L'UFR compte aujourd'hui 8 200 adhérents, ce dont nous ne pouvons pas nous satisfaire, même si allons arriver à 100 % de règlements. La question qui nous est posée est donc de savoir comment franchir une nouvelle étape, d'abord en termes de renforcement, ensuite en termes de perspectives pour les retraités. Combien de syndicats se sont par exemple emparés du sujet des accords générationnels en entreprise ? Une autre question est celle du tutorat, pour transmettre nos savoir-faire.

Se pose aussi la question de savoir comment travailler ensemble, actifs et retraités. La Fédération n'a jamais autant traité la question des retraités que ces dernières années. Le problème est que sept retraités sur dix ne renouvellent pas leur adhésion après leur départ en retraite et il va falloir aborder ce sujet avec nos camarades.

Une autre question qui nous concerne tous est celle de notre structuration. Si nous y travaillons tous dans l'intérêt commun, nous arriverons peut-être à la faire avancer. La Fédération a décidé de mettre partout en place des syndicats départementaux des métaux pour que les métallos retraités puissent rester liés à la branche pour laquelle ils ont milité et faire part de leurs connaissances aux nouvelles générations. Vous avez toute votre place pour apporter un plus dans les territoires et pour cela, il y a besoin de réfléchir à la mise en place dans chaque département de référents retraités qui travailleront en lien avec les USTM pour travailler sur ces questions, améliorer la vie syndicale et régler le problème

des multipro. Les chiffres montrent que 570 sections ont moins de 30 FNI et 328 sections moins de 5 FNI. Nous avons donc du travail et sans les actifs, vous n'y arriverez pas. Nous avons donc besoin de responsabiliser les actifs sur cette question.

Enfin, il faut avoir des secrétaires à la vie syndicale dans chaque syndicat car aujourd'hui, cette tâche repose trop souvent sur les délégués syndicaux



ou les secrétaires de syndicats. A nous de montrer que nous pouvons nous améliorer pour pouvoir affronter les échéances futures.

Mohand CHEURFA, Bosch Vénissieux retraités

Mon intervention va porter sur la continuité syndicale mais auparavant, j'aimerais faire un aparté sur les 32 heures qui sont une revendication de la CGT. Cette année cela fait 25 ans que dans mon ancienne entreprise, nous avons signé un accord sur les 32 heures et cela marche : la société est bénéficiaire et les camarades ont obtenu pour les NAO 150 euros pour tous et 16 embauches. Donc la réduction du temps de travail demandée par la CGT est tout à fait possible et pas du tout utopique.

Maintenant que cet aparté est fait, je vais vous parler de la continuité syndicale. Il est essentiel pour notre organisation de travailler ce sujet car la force d'un syndicat, ce sont ses adhérents.



Nous, retraités, sommes une composante importante de notre organisation, nous avons répondu présents à toutes les manifestations interprofessionnelles et participé activement à la bataille contre la réforme des retraites.

Cela a souvent été répété : seulement trois actifs sur dix restent syndiqués à la CGT une fois à la retraite. Avec le vieillissement de la population des entreprises de la Métallurgie, nous allons avoir 120 000 départs d'ici 2025. C'est considérable et il va falloir réagir sinon on va vers un affaiblissement de toute notre organisation.

L'UFR métaux compte 8 200 syndiqués dont 1 500 dans la région Rhône-Alpes. Lors de notre 12ème congrès, en avril 2019, on avait pour objectif 11 000 syndiqués. Malheureusement, on n'a pas atteint cet objectif. Il y a à cela plusieurs raisons sur lesquelles nous devons travailler collectivement, actifs et retraités, car nous ne réussissons que toutes et tous ensemble.

Il y a urgence à développer la continuité syndicale et à se déployer pour gagner des forces nouvelles parmi les 18 millions de retraités.

Il faut, à tous les niveaux – départemental, local, dans les sections d'entreprises – débattre de l'utilité de rester syndiqué à la retraite. Il est important que chaque syndiqué donne son avis. Nous avons besoin d'un syndicalisme spécifique aux retraités reconnu, plus fort et plus à l'écoute afin d'agir pour la satisfaction des besoins des retraités.

La continuité syndicale se travaille avant le départ de l'entreprise et le syndicat d'actifs à un rôle important à jouer dans cette démarche. Il est essentiel de garder le lien actifs/retraités – d'ailleurs j'ai fait cette intervention lors du congrès de l'USTM du Rhône au mois de juin dernier.

De nombreux camarades adhérents depuis de longues années quittent l'entreprise sans que les militants ne les informent de l'existence d'une section retraités ni ne leur proposent de rejoindre la CGT dans les lieux où ils ont

choisi de vivre.

Il n'est pas normal non plus que quand un retraité quitte son entreprise, il doive adhérer à nouveau à la CGT.

On doit également améliorer Cogétise pour le règlement des cotisations et former les trésoriers des sections syndicales. On perd des syndiqués en raison des difficultés à mettre en place le prélèvement automatique des cotisations.

Pas un syndiqué actif ne doit quitter son entreprise sans qu'on ait échangé avec lui sur la continuité syndicale. On doit l'informer que l'activité syndicale continue à la retraite, qu'elle est nécessaire et utile.

Une mise à jour des fichiers de syndiqués doit être faite avec leurs coordonnées. Une part importante des syndiqués ne reçoit aucune information de la CGT, près de la moitié des adhérents ne reçoit pas Vie Nouvelle, le magazine des retraités CGT.

Les responsables des CSE doivent proposer l'accès aux activités loisirs et culture aux retraités : cela permet de garder le lien entre actifs et retraités.

La santé est une revendication majeure des retraités. De plus en plus de retraités ne peuvent se payer une mutuelle et nombreux sont ceux qui renoncent à se soigner faute de moyens. De ce fait, la prise en charge par l'employeur de la part mutuelle pour les retraités doit être une exigence. Je souscris donc totalement à la proposition de Lucien faite ce matin pour la création d'un fonds payé par les employeurs pour les mutuelles. Bien sûr le 100% Sécu serait l'idéal mais l'un n'empêche pas l'autre : nous pouvons avancer par étape.

Dans le document préparatoire au congrès, il y a plein de propositions pour améliorer la continuité syndicale et gagner des forces nouvelles. Nous devons maintenant les mettre en œuvre pour les transformer en résolutions.

Jacques DEFORTESCU, Réparation Navale Le Havre

En étant ici, je rajeunis ! A la fermeture de mon entreprise, après de nombreuses années de lutte, j'ai quitté la Fédération des métaux en 1984 pour devenir secrétaire général de l'Union locale du Havre jusqu'en 1997. Responsable de l'Union syndicale des retraités de Seine-Maritime jusqu'en novembre dernier, je me consacre de plus en plus aujourd'hui à l'histoire sociale – je me régale d'ailleurs à la lecture du livre Le Métal au Cœur sur l'histoire de notre structure UFR Métallurgie.

Dans le document préparatoire revient à moult reprises la notion de convergence locale, ce qui veut dire qu'il faut avoir des structures adaptées. Depuis 1969, la CGT a décidé d'avoir une activité spécifique retraités mais 55 ans après, il y a encore des dirigeants, et non des moindres, qui continuent à s'opposer à cette orientation au prétexte qu'il n'y a qu'une seule CGT et qu'il ne devrait pas y avoir d'UCR ni d'UGICT. Des directions syndicales s'opposent à cette activité mais comment fait-on quand l'entreprise n'existe plus, ce qui est mon cas ? Je le regrette mais l'écoute bienveillante évoquée au point 3-18 du document n'est pas toujours le cas.

Je pense qu'on doit adapter notre outil, pas seulement en créant des sections mais des syndicats CGT de retraités, et pas seulement des structures locales, mais j'entends que cela ne serait pas légal. Depuis quand la CGT s'en tient-elle à la reconnaissance légale des préfets ? Pour moi, le paragraphe 3-35 va pas assez loin. Des fédérations (Energie, Cheminots, Fapt, Finances...) ne reconnaissent pas au travers de Cogitiel les adhésions individuelles aux structures locales, ce qui veut dire qu'ils ne peuvent pas être représentés au congrès de l'UCR. Il faudrait faire évoluer cela car il en va de l'avenir de la continuité syndicale.

Beaucoup d'adhérents de la CGT sont des orphelins et n'ont plus de base. Où les accueille-t-on ? Aucun d'entre nous ne doit se trouver sans solution. Nous avons, au niveau fédéral, la responsabilité de proposer à chaque citoyen retraité, syndiqué ou non, des moyens adaptés.



Le congrès de l'UCR qui se réunira en novembre à Saint-Malo devra se saisir de cette question.

Norbert BOULANGER, section Métaux Liancourt

Vous trouverez dans vos pochettes un document qui montre que le nombre de nos adhérents est en baisse permanente. La section la plus basse en cotisations se trouve dans le Grand Est (53 adhérents). La cotisation n'y est que de 2,20 euros ; comment la faire vivre avec aussi peu de moyens ? Dans 303 sections de la Fédération, la cotisation est inférieure à 10 euros. En moyenne, la cotisation à l'UFR est de 10,68 euros, soit moins que le Smic. Je rappelle que la cotisation sert à faire vivre la CGT. Si nous ne nous en donnons pas les moyens, il ne restera rien pour faire vivre nos sections. Lors de notre avant-dernier congrès, nous avons voté pour une cotisation à 1 % ; il faut donc faire respecter ce que nous votons. Et si certains vous disent qu'ils craignent de perdre des syndiqués à cause de cela, il faut leur rappeler que la cotisation est défiscalisée à 66 % et donne droit à un crédit d'impôt.

Patrick CLARET, Sandvik Tamroch Gérard ESSON, UFR métaux Valence Secoma

Le renforcement a été et reste mon combat de tous les jours mais avant de parler de renforcement, il faut déjà conserver nos forces. Nous avons sans doute des centaines de syndiqués qui payent leur cotisation mais n'ont pas de liens avec nos syndicats ou nos sections. Pour prendre mon exemple, après mon départ en retraite en 2015, j'ai déménagé en Isère où j'ai voulu rejoindre des camarades militants proches de chez moi et il a fallu que je démissionne de la CGT Métallurgie pour adhérer à une section de retraités. Je ne voudrais pas remettre en cause les camarades qui gèrent Cogitiel mais je me rends compte que les informations des adhérents (adresse, numéro de téléphone, e-mail, date de naissance) ne sont souvent pas les bonnes, ce qui ne permet pas d'assurer un bon suivi. Aujourd'hui, je suis un délégué hors statut car je représente 313 syndiqués de Bourgoin mais d'après le tableau qu'on m'a communiqué, aucun d'eux n'a payé sa cotisation. Or je suis certain que notre trésorière les a bien versés. Il faut mettre à jour Cogitiel pour que Cogetise fonctionne correctement.

Lors de notre précédent congrès, nous nous étions fixé pour objectif de créer rapidement des syndicats de retraités dans les grands groupes et, pour les syndiqués isolés, des syndicats locaux. Lors de la réunion du collectif Vie syndicale de l'UFR, nous avons fait le point et constaté que de plus en plus de camarades glissaient vers des sections multipro. Pour quelles raisons ? Il faut que nous nous posions la question car le vieillissement et la perte de nos responsables n'est pas la seule. De plus, avec le recul de l'âge de la retraite, nous risquons de connaître un creux générationnel, en particulier dans nos sections vieillissantes. Il faut donc se demander comment faire pour que nos sections puissent vivre. Nous devons travailler sur cette question le plus rapidement possible.

Dernier point : nous avons créé une section locale de retraités de la Métallurgie à Valence, mais pour que cette section soit viable, il faut qu'elle ait une activité. Il faut regarder comment travailler avec des camarades qui n'ont jamais eu l'habitude de travailler avec l'interpro.

Didier NIEL, USTM Section Retraités Métaux Paris

La section retraités de Paris est une section multipro mais tous ses adhérents versent leur cotisations à la fédération de la Métallurgie. La question n'est donc pas si simple.

La question de la continuité syndicale se pose dans toutes les entreprises et la notion de fidélité y joue un grand rôle. Le fait est que le passage de l'activité à la retraite constitue un vrai changement et fait apparaître de nombreux besoins qui ne sont pas toujours satisfaits. Il peut donc être intéressant de montrer que le syndicalisme retraités CGT est utile. Et pour ce qui est de faire de nouveaux adhérents, c'est bien sur le revendicatif que nous sommes en capacité de mobiliser.

Louis BLANCHET, Alcatel Lucent retraités Paris sud

Chez Alcatel, nous avons 25 élus plus une quinzaine de syndiqués. J'ai demandé à chacun ce qu'il comptait faire après son départ en retraite et beaucoup m'ont dit qu'ils comptaient déménager. Il est donc très difficile de garder nos forces.

Je travaille à l'UL de Vélizy où je reçois de nombreux retraités de grandes entreprises de la région parisienne qui veulent adhérer à la CGT. Bon nombre se syndiquent et nous avons du matériel à leur donner.

Gérard PONSON, Solystic Bourg-les-Valence retraités

Nous désespérons de Cogitiel. Cet outil est efficace quand on le renseigne mais on ne le renseigne pas! Et on voudrait être une organisation de masse et de classe, capable de changer la société ? Nous devons faire ce travail d'organisation ! Il faut aussi répondre rapidement aux demandes d'adhésions en ligne, sous peine de perdre des adhérents.

Bernard PURAYMOND, ArcelorMittal ouvriers et UFICT Florange

Mon syndicat a proposé les amendements suivants :



- » en page 14, au point 2-9, nous proposons qu'un module sur la continuité syndicale et l'utilité du syndicalisme retraité soit intégré à chaque formation s'adressant aux actifs.
- » en page 21, au point 3-35, notre syndicat propose d'ajouter au paragraphe 1 « l'UCR et l'USR » et « pour nous, la mise en place de référents doit s'accompagner de moyens financiers. »

Election de la présidence de la troisième séance

Sont proposées les candidatures de Roland BERAUD (président), Hélène POUYON (assesseur) et Bruno LEMERLE (assesseur). La proposition est approuvée à l'unanimité

Bernard CHRETIEN, Renault Technocentre Guyancourt et Boulogne-Billancourt retraités

Si les manifestations contre la réforme des retraites ont été de grande ampleur, peu de mouvements ont suivi, ce qu'il faudrait analyser. Quant aux caisses de solidarité, elles n'ont pas très bien fonctionné car les gens ne savaient pas vraiment à qui verser leur argent. Le combat continue avec des actions localisées, notamment avec l'USR 78. Nous organisons aussi des actions concrètes à Versailles et ailleurs mais elles sont malheureusement peu suivies.



Troisième séance Présidence Roland BERAUD

Rapport de la commission Mandats et votes

Daniel HENRIET

La commission Mandats et Votes s'est réunie hier soir.

Nous sommes 81 délégué(e)s au total (porteurs et non porteurs de voix). L'ensemble de voix disponibles au congrès est de 9 185. Le nombre de voix portées par les délégués est de 7 319, soit 79,69 % des voix disponibles au congrès. Le quorum est donc atteint.

Nous sommes 140 congressistes, dont 10 femmes. 3 ont moins de 60 ans, 20 ont entre 60 et 65 ans, 25 ont entre 66 et 70 ans, 19 ont entre 71 et 75 ans, 14 ont entre 76 et 80 ans. La moyenne d'âge est de 69 ans.

Le plus ancien délégué vient de Maubeuge : il s'agit de Jean Fourneau. Le plus jeune vient de Haute Marne : il travaille à Freudenberg SAS Langres et s'appelle Emmanuel Leprince.

13 régions sont représentées, avec 17 délégués pour l'Auvergne-Rhône-Alpes, 3 pour la Bourgogne-Franche-Comté, 3 pour la Bretagne, 1 pour le Centre Val-de-Loire, 9 pour le Grand Est, 3 pour les Hauts de France, 14 pour l'Île-de-France, 6 pour la Normandie, 7 pour la Nouvelle Aquitaine, 10 pour l'Occitanie, 5 pour les pays de la Loire, 2 pour la Provence-Alpes-Côte-d'Azur et 1 pour l'île de la Réunion.

L'UFR Métaux est présente dans 96

départements (île de la Réunion comprise). 21 départements n'ont pas désigné de délégué : 1, 15, 73, 74, 2A 2B, 55, 16, 17, 19, 23, 24, 40, 47, 64, 79, 48, 44, 49, 53, 85. Nous avons des délégués dans 75 départements.

- » L'UFR en détail :
- » Syndicats : 796.
- » Nombre de sections de retraités métaux : 477.
- » Nombre de syndiqués retraités métaux : 8 213.
- » Nombre de sections représentées par les délégués : 544.
- » Nombre de syndiqués représentés par les délégués : 6 601.
- » Nombre de sections multipro : 347.
- » Nombre de syndiqués sections multipro : 1 793.
- » Nombre de sections multipro représentées par les délégués : 230.
- » Nombre de syndiqués de sections multipro représentées par les délégué.e.s : 1 368.

Nous constatons depuis plusieurs années que des camarades nous quittent ou rejoignent des syndicats multipro, ce qui est contraire à nos statuts.

De la salle

Les syndicats multipro sont les syndicats qui se créent actuellement. Je suis

d'accord pour qu'on mette en place des syndicats d'entreprises mais il faut mettre en place ce qu'il faut pour que les syndiqués aient une structure de proximité. L'adhésion à un syndicat est peut-être contraire à nos statuts mais cela va à l'encontre de la réalité du terrain, alors peut-être faut-il les modifier.

Xavier RAYNAUD, Renault Le Mans retraités

Je trouve que la participation à notre congrès n'est pas très forte et j'aimerais bien que l'on fasse une comparaison avec nos derniers congrès. Pourquoi certains départements n'ont-ils pas envoyé de délégués ? Comment en discuter avec eux ? Peut-être faudrait-il aussi envoyer un questionnaire aux USTM et aux syndicats de la Métallurgie pour leur demander pourquoi ils ne sont pas présents. Il faut avoir une réflexion politique sur ce sujet.

Didier ESCUDERO, Renault Sandouville retraités

On peut remarquer que les syndiqués multipro représentent 40 % des délégués présents. Cela montre le travail qu'il nous reste à faire pour affirmer la présence de notre UFR et mettre en avant le syndicalisme retraité. Comment l'UFR compte-t-elle faire pour que les syndicats de la Métallurgie créent des sections de retraités ?

Alain PILLOUX, Alstom Saint-Ouen

Avec le report du congrès, nous avons

réalisé que nous avons perdu le contact avec certaines sections. Nous avons donc du travail à faire pour renouer le contact, mais il faut aussi que nous nous dotions de moyens pour y parvenir. Par exemple, en Loire-Atlantique, la disparition de Louis Dronval a changé les choses.

Michel CARRÉ, Thales Rungis

Je trouve le nombre de délégués particulièrement bas et il me semble important de regarder comment mieux prendre en compte notre activité auprès des femmes.

Jean-Marie LIRON, SNWM Gérardmer

Quand un syndicat est en difficulté, cela veut dire que le travail nécessaire n'est pas fait pour que les syndiqués restent militants. C'est pour cela que nous avons besoin de travailler entre actifs et retraités.

Philippe MASSACRET, Legrand Limoges

Malgré mes efforts, je n'ai pas réussi à faire venir plus de camarades de mon département. Je leur montrerai les chiffres présentés par Malakoff et SECAFI pour qu'ils comprennent ce qu'ils ont manqué.

Bernard GRAND, Renault Trucks Venissieux

La région Aura est celle qui a le plus de délégués mais nous ne sommes pas satisfaits pour autant. Six d'entre eux sont en effet de Renault Trucks et six départements de la région ne sont pas représentés. Les camarades de ces départements ont des réunions régulières mais ils ne parlent pas de la profession et ne discutent pas du congrès. Il faut donc voir comment ils peuvent avoir des informations de la part de la Fédération et de l'UFR pour qu'ils discutent un peu plus lors de leurs réunions de ce qui se passe de la profession.

Claude DIHARCABAL, Thales Marseille

Le document ne comptabilise que les sections de plus de dix syndiqués alors qu'il y en a beaucoup de plus petites. La région Paca aurait pu avoir neuf délégués

mais nous ne sommes que trois. Certaines sections n'ont pas de lien avec la Fédération et n'envoient pas de délégués à nos congrès. Autre problème de notre région : dans certains départements, il n'y a pas d'USTM, ce qui explique qu'il n'y ait pas de travail avec les actifs ni avec la Fédération.

Le rapport de la commission Mandats et Votes est adopté à l'unanimité moins 50 voix.

Rapport de la commission Amendements



Alain PILLOUX

Chers camarades,

Il vous a été distribué ce matin à l'entrée de la salle le fruit des cogitations des camarades réunis hier soir en commission des amendements.

Je vous ai rappelé hier quel était l'objet du document préparatoire, je n'y reviens donc pas ce matin. Avec les observations et appréciations de la commission que vous avez sous les yeux, nous vous soumettrons l'ensemble du document ce soir au vote à main levée.

Durant nos échanges d'hier, deux camarades ont fait de courtes propositions d'ajouts. La commission a retenu ceux-ci, il faudrait simplement me communiquer la rédaction de ceux-ci.

Si les camarades représentant leur section ne sont pas d'accord avec les propositions de la commission, ils pourront ce soir voter par exemple pour l'ensemble du document à l'exception de tel ou tel alinéa.

Si je ne suis pas clair sur cette façon de voter, dites-le-moi.

La commission s'est donc réunie durant près de trois heures, il y avait certes 65 amendements mais trois idées principales ont fait débat.

La première idée relève de nos modes d'organisation en section pro, multipro et même pour certains en syndicat de retraités. Notre UFR métallurgie ne veut pas se laisser enfermer dans le piège des oppositions entre structures qui souhaitent s'approprier des syndiqués et, au passage, éventuellement une part de leurs cotisations. Malheureusement plus ces oppositions s'affrontent et moins les uns et les autres ont de syndiqués.

Pour nous, la base d'organisation d'un syndiqué CGT, y compris retraité, c'est d'être confédéré et donc en lien avec sa fédération professionnelle et ses organisations territoriales de proximité. C'est à partir de ce principe fondateur que nous souhaitons travailler avec les organisations et les structures territoriales et que sur la base de nos orientations fédérales, nous proposons des réponses de proximité professionnelle, notamment quand l'entreprise d'origine n'existe plus.

J'en viens à la deuxième idée principale qui nous a occupés hier soir : celle qui touche à nos repères revendicatifs pour gagner des augmentations de retraite. Il y a près de trois ans, l'UCR a mené une campagne, y compris avec le groupe des neuf, sur 100 euros tout de suite et 300 euros à venir qui, au regard de l'explosion du coût de la vie, est devenue 300 euros tout de suite. Sans s'opposer à ce qui est devenu une revendication, le document propose de concilier ces 300 euros tout de suite avec des repères d'augmentations exprimés en pourcentage, ce qui est d'ailleurs le cas avec les 10 % immédiats de la dernière carte pétition de l'UCR.

Je vais vous décevoir mais les camarades de la commission n'ont pas solutionné la façon d'articuler entre eux des repères qui ont besoin d'être, selon nous, revisités, y compris avec la Confédération. Pour être plus explicite, je cite quelques-uns de ces repères ou revendications : 300 euros, 10 %, pas de retraite en dessous du Smic, puis après, pas de retraite en dessous du Smic à 2 000 euros, échelle mobile, revalorisation des petites retraites, etc. Des revendications qu'il nous faut formuler avec arguments et précisions et, j'allais dire, surtout avec des milliers de retraités en manifestation, devant nos interlocuteurs : CNAV, CARSAT et AGIRC-ARRCO. Je vous invite donc à lire l'amendement n° 41 proposé par la commission et celle-ci a conclu ce dilemme en considérant que l'alinéa le plus important était le 4-62 que nous suggérons de mettre en résolution.

S'agissant de la troisième idée qui nous a occupés hier soir, c'est celle de la mutuelle. Nous souhaitons d'abord changer le titre du 5-1 par des mutuelles cofinancées par les employeurs. En effet, nous citons dans l'alinéa 5-6 notre accord partenarial avec la Mutuelle Familiale, l'idée n'était pas d'inciter tout le monde à adhérer à cette mutuelle. Sur le fond d'une Sécu à 100 %, c'est rappelé dans le 5-1 et dans les alinéas 4-63 à 4-74, donc je dirais que nous n'avons pas de soucis avec le 100 % Sécu.

Pour autant, dans les débats avec les syndiqués, les retraités, très souvent avant même d'exprimer des revendications, expriment « la mutuelle est beaucoup trop chère ». Leur répondre que la solution est la Sécu à 100 % est peu crédible. Par ailleurs, si nous devons être uniquement sur les repères revendicatifs confédéraux de la Sécu à 100 %, alors pourquoi participer aux négociations actuelles Agirc-Arrco ? De même, sans vouloir polémiquer, est-il nécessaire que la Fédération se batte pour une convention collective alors que confédéralement, nous réclamons un statut du travail salarié ?

Voilà camarades ce que j'étais chargé de vous dire ce matin au nom de la

commission Amendements.

Gérald VEIRIER, Thales Avionics Toulouse retraités

Je partage la démarche qui vise à allier continuité revendicatrice et syndicale. Il n'y a pas de recette miracle mais il y a une démarche et c'est ce que notre section, qui est rattachée au syndicat d'actifs, essaye de mettre en œuvre et qui nous a permis de passer de 2 à 30 adhérents depuis sa création. Nous participons à leur congrès, les invitons à nos assemblées générales, tenons nos réunions dans les locaux du CSE et participons à des distributions de tracts dans le restaurant d'entreprise, ce qui nous a permis de faire découvrir le syndicalisme retraité à des salariés qui ne le connaissaient pas. Autre aspect : des salariés qui n'étaient pas ou plus syndiqués quand ils étaient en activité se sont syndiqués ensuite. La continuité syndicale demande donc un travail dans la durée. Il faut aussi faire connaître nos acquis, sur la mutuelle par exemple.

A Toulouse, nous avons mis en place un collectif qui regroupe les différentes sections de notre département et organisons des rencontres régionales.

Pour ce qui est de notre organisation, il faut avoir des structures dans lesquels les syndiqués puissent se retrouver.



Xavier PETRACHI, Airbus Toulouse retraités

Je m'interroge sur le paragraphe 3-6 du document, qui porte sur une expérience concernant l'interpro. Certains camarades ont rejoint l'interpro car leur entreprise a fermé. Quand on est retraité et que l'on n'a plus de lien avec son employeur, est-on obligé d'être rattaché à sa fédération d'origine ? Pour moi, l'idée est que les retraités se rassemblent pour porter des revendications et on peut tout imaginer.

Par ailleurs, le paragraphe 3-28 parle du lien des retraités avec leur ancien syndicat, en soulignant qu'ils devraient participer aux réunions préparatoires des CSE et CSST. Cela m'a surpris car pour moi, l'objectif premier est de favoriser le renouvellement et de ne pas s'imposer dans la vie du syndicat. A mon avis, ce n'est donc pas une très bonne idée.

Quel est le sens de rester syndiqué quand on est en retraite ? Pour moi, la question principale est celle de l'engagement, qui doit continuer que l'on soit actif ou retraité, sans rester forcément à sa fédération d'origine. Je pense que nos structures nous tuent et que leur poids est responsable de la non-syndicalisation.

Jean-François CHAROUD, Renault Trucks Irisbus Arvin Meritor retraités

En 2008, ma section syndicale comptait 280 adhérents. Aujourd'hui, elle n'en compte plus que 159, malgré nos efforts.

Par ailleurs, à quand une carte de la CGT, dont il est question au moins depuis 2002 ?

On l'a un peu oublié mais les régimes spéciaux (EDF, cheminots...) ont été remis en cause dernièrement. Or l'Agirc-Arrco n'est-il pas un régime spécial ? Nous avons déposé 1 400 dossiers sur l'amiante et avons enregistré deux adhésions et dix demandes de contact. Cela pose question sur la façon dont sont perçus les syndicalistes et les syndicats.

Enfin, je n'ai pas entendu parler des récentes émeutes. Que veulent nous dire les jeunes ? Nous n'avons pas tous la même interprétation sur ce point et je crois que nous devons y réfléchir car il va falloir les accueillir.

Michel CARRÉ, Thales Rungis

Je suis membre du Bureau de la section retraités des centre Suzanne Masson et Jean-Pierre Timbaud et nous sommes nous aussi touchés par la baisse des effectifs, malgré un travail étroit avec les actifs. Pourtant, nous avons besoin de transmettre notre savoir-faire et je pense que nous avons besoin de revisiter avec les actifs notre façon de faire en matière de continuité syndicale, en commençant par aller chercher en priorité les syndiqués.

Le récent mouvement social a eu des échos très positifs. Nous n'avons certes pas gagné mais il faut maintenant tirer les enseignements de ce mouvement social et le traduire en adhésions.

Autre point : lors de notre assemblée régionale de juin dernier, nos débats ont fait émerger que certaines de nos conceptions du syndicalisme retraité ne sont plus à l'ordre du jour. Il faut arriver à les vaincre, ce qui suppose d'en débattre entre nous, pour gagner une forte reconnaissance du syndicalisme retraité.

problème se pose aussi ailleurs à l'Union locale du Havre notamment, dont deux anciens secrétaires généraux étaient contre la création de sections syndicales de retraités.

Pour maintenir le nombre de nos syndiqués, ceux-ci doivent pouvoir adhérer là où ils se sentent bien. La fraternité est une valeur essentielle de la CGT et il faut la mettre en œuvre. Nous l'avons fait en accueillant des adhérents isolés qui, s'ils avaient adhéré à une section multipro, ne seraient nulle part. Or nous considérons qu'il faut mieux être syndiqué chez nous, même si c'est hors statut, que nulle part.

Louis BLANCHET, Alcatel Lucent retraités Paris sud

Je trouve que les délégués CGT se font trop happer par la direction. Depuis l'an 2000, nous avons eu un plan de licenciements chaque année et tous nos délégués étaient pris par les négociations. Heureusement, les anciens avaient le réflexe de ne pas y envoyer tout le monde car il fallait mobiliser sur le terrain.

Michèle CROCHEMORE, Nokia Lannion

La retraite des femmes, parlons-en! Après des années de « travail » que d'injustices envers les femmes. Il ne faut plus accepter l'inacceptable ! Agissons !

Nous représentons 52 % des retraités de droit direct mais notre pension est inférieure de 40 % à celle des hommes, seules 60 % des femmes touchent une retraite complète et 40 % des femmes touchent moins de 900 euros de pension.

Les femmes subissent les carrières interrompues (maternité, parfois période imposée pour élever les enfants, absence de garderie, emplois précaires), ont des emplois à temps partiel (occupés à 80 % par des femmes) ou à bas salaire dits « féminisés ». Leur entrée dans la vie active est plus tardive et on note chez elle une sous employabilité à partir de 55 ans. Les femmes entre 55 et 69 ans sont en général en précarité avant la retraite. En 2021, une travailleuse sur six ne serait ni en emploi, ni en retraite sur cette tranche d'âge selon l'Insee.

Être sans emploi ni en retraite n'est pas un choix. Entre 2014 et 2021, le nombre de femmes ni en emploi, ni en retraite à 61 ans a augmenté de 11 % tandis que le nombre de retraitées a baissé de plus de 26 %.

Les périodes de précarité sont plus importantes pour les ouvrières et les employées que pour les cadres.

En France, trois seniors ni en emploi, ni en retraite, sont des femmes. Parmi les personnes de 55 à 69 ans ni en emploi, ni en retraite, 61 % sont des femmes. Le report de l'âge légal de départ à la retraite va impacter ces femmes qui ne l'ont pas choisi.

Avec le passage de la retraite de 62 à 64 ans, l'âge de départ en retraite sera plus défavorable aux femmes, plus nombreuses à attendre 67 ans et leur pension sera dégradée car elles n'auront pas toutes leurs annuités. Le minimum de pension à 1200 euros exclura une majorité de femmes car il faut avoir effectué une carrière complète à temps plein. Les départs anticipés pour pénibilité des métiers féminisés seraient reportés de deux ans.

Le but de cette réforme est de baisser le niveau des pensions pour les salariés encore en activité et pour les retraités. Il est urgent d'exiger une retraite à 60 ans, le retour à un calcul sur les dix meilleures années, la suppression de la décote et une pension minimum à 2 000 euros. Enfin, il faut mettre enfin un terme aux inégalités professionnelles, sachant que l'égalité salariale femmes/hommes rapporterait des cotisations dans les caisses de retraite et des augmentations de pension aux futures retraitées.

Exigeons la revalorisation des pensions de réversion sans condition de vie conjugale et l'ouverture aux couples pacés ! Il est également nécessaire d'avoir des services publics de proximité pour les personnes âgées.

Exigeons l'arrêt des exonérations de cotisations sociales des entreprises : 84 milliards par an privent les caisses de retraite de 18 milliards d'euros de



Daniel GRANCHER, Renault Sandouville retraités

Dans mon entreprise, les rapports entre actifs et retraités sont très compliqués. Ils ne participent à aucune réunion de nos instances et ne nous invitent pas aux leurs. Il n'est donc pas facile dans ces conditions d'avoir une continuité syndicale et nous sommes contraints de nous débrouiller par nous-mêmes. Ce

ressources.

Nous devons avoir le droit à l'épanouissement pour l'accès à la culture, aux loisirs, au sport, car il doit y avoir une vie après le « travail »

Il y a quand même à mon avis une avancée significative dans cette réforme pour les très petites pensions, une aide que très peu de retraitée demandait car l'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées, qui concerne les personnes qui n'ont jamais ou peu cotisé) était récupérable sur les successions dépassant 39 000 euros. Le seuil est désormais à 100 000 euros à partir du 1er septembre 2023.

En ce début octobre 2023, les retraités vivent de plus en plus mal. Le prix de l'alimentation a augmenté de 20 % en deux ans, celui du gaz de 15 % cette année, celui de l'électricité de 15 % depuis le 1er février et de 10 % en août, les carburants sont à deux euros le litre, le déremboursement des soins dentaires amène une nouvelle hausse des mutuelles, sans parler du doublement des franchises sur les consultations et des boîtes de médicaments actuellement à l'étude.

De nombreux retraités se privent sur l'alimentation, les déplacements, les sorties, les vacances... Le gouvernement fait les poches des retraités et salariés alors qu'il a supprimé l'impôt de solidarité sur la fortune, qu'il multiplie les cadeaux aux plus riches et dépense sans compter, comme à Versailles en recevant le roi d'Angleterre.

De l'argent il y en a : les bénéfices de Total Energies ont bondi de 90 % en 2022, ceux d'Engie de 43 % et la distribution de dividendes aux actionnaires a atteint 46 milliards d'euros en France au deuxième trimestre. Il est temps de gagner un meilleur partage des richesses pour permettre aux retraités de vivre mieux.

Le problème de la vie « chère » nous concerne tous : jeunes ou vieux, salariés ou retraités. Il y en a marre de se priver ! C'est par la mobilisation que nous imposerons nos revendications, donc

toutes et tous dans la rue le vendredi 13 octobre 2023 (journée d'action unitaire dans toute l'Europe), et toutes et tous de nouveau dans la rue le mardi 24 octobre 2023.

Je tiens à remercier Roselyne avant son départ car c'est elle qui m'a sollicitée pour me présenter au CN de l'UFR et au collectif Femmes/Mixité fédéral en 2019 lorsque j'ai quitté mon entreprise Alcatel de Lannion. Sans toi Roselyne, je ne serais pas là aujourd'hui. Bonne continuation à toi Roselyne dans ta nouvelle vie.

Patrick GRATCHOFF, Dassault Aviation Mérignac retraités

J'ai l'impression que nous restons sur les schémas d'il y a quarante ans. Voilà quarante ans, il y avait 40 000 syndiqués en Gironde et nous ne sommes plus que 14 000. En trois ans, le syndicat de retraités de Dassault Mérignac est passé de 120 à 92 adhérents. Le monde a changé et je ne veux pas m'immiscer dans la vie du syndicat d'actifs. Nous avons des relations mais je ne veux pas leur dire ce qu'ils devraient faire.

Gérard MANTOVANI, Eurocopter La Courneuve retraités



C'est mon premier congrès avec l'UFR et je mesure le travail qui est devant nous. Il faut faire en sorte d'avoir plus de syndiqués et d'augmenter les cotisations, ce qui implique de beaucoup travailler avec les syndicats d'actifs. Nous avons participé à leur congrès et devrions normalement participer aux réunions

de leur Bureau, mais nous sentons des réticences. Nous avons quand même obtenu des avancées car la cotisation était de 90 euros par an et nous l'avons revalorisée pour qu'elle atteigne 1 %.

Concernant la formation des retraités, il me semble que nous devrions travailler avec les actifs à partir des listings électoraux pour les élections, afin de contacter tous les salariés de plus de 55 ans et de les inscrire aux formations. Il faudrait aussi recenser tous les camarades retraités qui font de la formation dans nos UL et nos UD, de manière à travailler avec eux. L'avantage de ce recensement serait aussi de travailler à la question du remplacement dans nos entreprises, notamment en revendiquant avec les actifs une embauche pour chaque départ.

Bruno LEMERLE, PSA Sochaux

Sur la question « *syndicat pro ou multipro?* », je crois que notre boussole doit être le pragmatisme. Les syndiqués doivent militer là où ils se sentent bien. Certains syndiqués seraient isolés ou ne seraient pas assez nombreux s'ils étaient dans un syndicat d'entreprise. Il est donc bon qu'ils ne soient pas isolés mais rejoignent la structure qui leur permette d'avoir une activité syndicale. C'est pour cela que je suis un peu inquiet quant à la création de sections professionnelles locales ; c'est possible mais à condition de ne pas détruire les sections multipro. Il faut aussi être un peu logique : nous avons dans notre section d'entreprise des camarades qui n'y ont pas travaillé mais veulent participer à notre activité – et leur cotisation va, quoi qu'il en soit à la CGT. Nous avons reçu un rapport de la Drees sur la retraite moyenne de droit direct. Elle s'élève en moyenne à 1 420 euros en France et à 1 256 euros dans le Doubs. Il faudrait 400 à 500 euros de plus et nos revendications sont faites pour organiser la mobilisation, pas pour faciliter les négociations à l'Agirc-Arrco qui n'en sont que le prolongement.

Jean-François MARCHAL, ArcelorMittal Florange

Je suis convaincu que les sections de



retraités d'entreprises sont une réponse pour gagner la bataille de la continuité syndicale. Notre section compte plus de cinquante adhérents, nous avons envoyé un courrier à tous les syndiqués actifs pour les informer de notre existence, nous avons rédigé plusieurs tracts sur la continuité syndicale, la pénibilité ou l'enjeu des retraites complémentaires.

Il existe dans la Métallurgie une convention collective nationale qui comporte un volet sur la prévoyance prévoyant que les entreprises devront consacrer 2 % de leurs cotisations à un fonds social. Beaucoup d'entreprises vont donc être obligées de renégocier leur accord prévoyance pour mettre en place cette disposition.

Dans notre syndicat, nous avons réussi à faire accepter que la délégation CGT chargée de négocier la mise en conformité de notre accord porte une proposition pour les retraités et la question a été abordée durant les négociations. Je serais curieux de savoir combien il y a eu de propositions concernant les retraités dans les groupes de la Métallurgie.

Nous avons deux choses à gagner : la première est la formation au moment du départ en retraite, et la deuxième de faire basculer les cotisations des syndiqués proches de la retraite vers la section retraités.

Jean-Luc DE BORTOLI, centres Suzanne Masson et Jean-Pierre Timbaud retraités

Nous avons tous du travail à faire sur la question de notre devenir et de notre raison d'être. La question de la syndicalisation se pose avec force dans toute la CGT et je ne crois pas qu'il y ait de recette miracle dans ce domaine. Le document fait des propositions pour essayer de regagner en syndicalisation, mais sommes-nous tous d'accord, par exemple pour nommer un référent dans chaque département ? Cette question, il va bien falloir la poser dans chaque département. Il faut aussi connaître les départements. Avoir un référent ne suffit pas. Il faut créer des réseaux dans les départements pour que les syndiqués qui partent en retraite sachent avec qui prendre contact ? Et quand il n'y a plus de syndicat d'entreprise, il faut trouver une solution, qui peut passer par des sections locales, et si cela n'est pas possible, il faut qu'ils puissent trouver une structure pour les accueillir.

Pourquoi par ailleurs travailler avec les actifs ? Au sein de l'association Ambroise Croizat, nous le faisons et essayons de les aider dans leur activité revendicative. Cela ne veut pas dire que nous nous imposons dans leur activité, mais que nous nous mettons à leur disposition pour accroître le rapport de forces dans nos établissements. Les 18 millions de retraités peuvent peser sur le rapport de forces au niveau national. Il faut donc gagner cette syndicalisation.

Abdelaziz BOUABDELLAH, membre du Secrétariat Fédéral

Nous avons eu des débats riches, qui posent beaucoup de questions à tous les échelons de notre organisation. Pour moi, la question de fond aujourd'hui est de savoir comment être plus utiles et plus efficaces, ce qui suppose que nous ayons des débats de fond entre actifs comme entre retraités. Il y a certes eu une forte vague de syndicalisation ces derniers mois, mais cela n'a pas résolu notre problème de « panier percé ». J'espère que notre prochain congrès fédéral nous donnera l'occasion de travailler sur la structuration de l'ensemble de la CGT.

Faisons aussi attention aux mots que

nous employons car certains parlent de « syndicats de retraités » qui n'ont pas lieu d'être. Nous parlons bien de sections de retraités rattachés à des syndicats d'entreprises, départementaux ou régionaux. Certains voudraient créer des syndicats de retraités mais cela desservirait plus les retraités qu'autre chose. C'est la responsabilité de notre fédération d'avoir des discussions franches et fraternelles avec les syndicats pour avancer sur cette question. Nous avons aussi besoin de vous et de votre expérience ; comment pouvez-vous la transmettre et accompagner la nouvelle génération d'adhérents ? Les Français sont mécontents et il faut faire en sorte que ce mécontentement se transforme en lutte pour transformer la société.

Enfin, notre prochain congrès fédéral sera l'occasion de réfléchir à notre rapport aux questions institutionnelles. Trop de syndicats sont devenus des syndicats d'élus alors que nous avons besoin de syndicats de militants.

Intervention du Secrétaire général de la FTM-**CGT** Frédéric **SANCHEZ**



Bonjour mes camarades.

Je ne reprendrai pas l'ensemble des sujets d'actualité pointés par Lucien Grimault dans son rapport d'ouverture. Je resterai sur quelques éléments axés sur notre mode d'organisation et ses évolutions, en lien avec la situation nationale que nous traversons.

Nous venons de traverser six mois de mobilisations interprofessionnelles et unitaires, de manifestations massivement suivies, composées de travailleurs, de travailleuses, de jeunes et de retraités. Entre chacune d'elles, une multitude d'actions locales et sectorielles ont été organisées dans tout le pays et, dans de nombreux cas, en intersyndicale. Et, fait marquant que nous avons y compris au sein de l'organisation tendance à oublier : l'opinion publique reste largement opposée à la réforme des retraites, y compris après sa validation par le Conseil constitutionnel et sa promulgation immédiate par Emmanuel Macron. Cette situation génère de la colère, notamment pour les plus engagés dans l'action, mais c'est aussi pour d'autres le sentiment d'impuissance qui s'exprime et notamment dans les entreprises.

A défaut de soutien populaire, Macron

a bien été obligé de reconnaître « *qu'il y avait un malaise, une colère et qu'il n'avait pas réussi à créer du consensus autour de cette réforme* ». Pour autant, il s'arc-boute sur sa pseudo-légitimité électorale d'une part et, d'autre part, sur la fin d'un « *processus institutionnel, démocratique* » (selon lui) validé par le Conseil constitutionnel, qui justifierait alors le recours à la force et à la violence policière à l'encontre des opposants.

Nous sommes face à une stratégie politique qui crée les conditions d'un régime toujours plus autoritaire, qui déroule un tapis rouge et une rampe d'accès au pouvoir pour l'extrême droite. Un régime politique qui, sous l'apparence d'une démocratie, est dirigé de façon autoritaire telle une dictature comme il en existe dans d'autres pays. Aussi, il est essentiel, à mon sens, de comprendre ce processus avec ses conséquences pour être en mesure de l'expliquer autour de nous.

Sur la pseudo-légitimité électorale d'Emmanuel Macron, il n'a été élu qu'avec 38 % des inscrits. D'ailleurs, le soir de son élection, il déclarait : « *Je sais que nombre de nos compatriotes ont voté ce jour pour moi non pour soutenir les idées que je porte (et donc sa réforme des retraites) mais pour faire barrage à celles de l'extrême droite. Et je veux ici les remercier, et leur dire que j'ai conscience que ce vote m'oblige pour les années à venir* ». On ne peut être plus clair !

Sur le processus institutionnel,

qui par ailleurs a montré ses tares antidémocratiques, le gouvernement a, en effet, utilisé ce qui était à sa disposition pour réduire à une portion congrue les débats et, in fine, à décider seul avec le 49.3. Mais parler de chemins démocratiques en usant d'outils institutionnels, alors qu'aucune instance de démocratie sociale ni de consultation citoyenne n'a été prise en compte, c'est tout simplement une contrevérité. C'est au contraire un cheminement de la loi contre la démocratie. Il ne suffit pas d'user d'outils institutionnels, aussi critiquables soient-ils, pour se revendiquer démocrate. Encore faut-il avoir la légitimité électorale pour le faire et l'assentiment majoritaire du peuple. Or Emmanuel Macron et son gouvernement ne disposent d'aucun de ces prérequis, qui s'expliquent par le poids de leur réforme injuste supportée par les travailleurs au seul profit des possédants.

Dans la foulée, le pouvoir tente de détourner l'opposition populaire à la réforme des retraites en reprenant les vieilles recettes du « *bouc émissaire* », en déclarant par la voix de Bruno Le Maire le 18 avril dernier sur BFM : « *Nos compatriotes en ont ras le bol de la fraude [sociale]. Ils n'ont aucune envie de voir que des personnes peuvent bénéficier d'aides, les renvoyer au Maghreb ou ailleurs, alors qu'ils n'y ont pas droit. Ce n'est pas fait pour ça, le modèle social.* »

En s'obstinant à ne pas entendre

l'opposition populaire, les organisations politiques et syndicales, tout en développant les violences policières, le pouvoir patronal vise à accréditer l'idée qu'être un citoyen actif dans les manifestations, que s'engager politiquement ou syndicalement n'aurait aucun effet sur le sens des décisions du pouvoir. Autrement dit, donner à penser à l'inutilité des organisations syndicales ou des partis politiques en écrasant ainsi tout espoir de changement. Mais c'est aussi l'inutilité du vote ! À quoi servirait-il de voter pour un parlement, y compris en phase avec l'opinion publique, qui finalement n'a pas de moyen de s'opposer aux décisions unilatérales d'un président de la République ?

Dans la même logique, et pour surenchérir, l'abstentionnisme et le vote d'extrême droite, la multiplication des discours mensongers, la mise en acte de dispositions contraires aux engagements initiaux pris par Emmanuel Macron déconsidèrent, bien sûr, la parole du gouvernement. Mais cette posture a d'abord vocation à décrédibiliser la parole en général, celle des syndicats, celle de la gauche, celle du peuple que le gouvernement n'entend pas. C'est finalement la désespérance du peuple qui est visée, et c'est ainsi la porte ouverte aux populismes, avec un boulevard, une autoroute pour l'accession au pouvoir du RN. Une société sans contre-pouvoir est, par nature, une société autoritaire menant au fascisme.

Enfin, en affaiblissant les mobilisations populaires d'aujourd'hui, Emmanuel Macron affaiblit « *en même temps* » la capacité du peuple à s'opposer demain à un possible pouvoir encore plus autoritaire. Emmanuel Macron se moque de l'après quinquennat. Ce n'est pas un politique, c'est d'abord un représentant exclusif du capital et de ses intérêts.

Dans ce contexte et sur la durée, la forte présence de la population aux manifestations permet d'illustrer le rejet majoritaire de la réforme, de donner à voir la capacité bien réelle de la population à s'unir, à s'organiser pour autre chose que la régression. Ces



manifestations redonnent confiance, permettent à des milliers de personnes d'exprimer leur opposition, leur mécontentement et, souvent, bien au-delà de la seule question des retraites. Ce sont aussi les manifs qui amènent des intellectuels, des personnalités du monde de la culture à s'exprimer ouvertement contre l'injustice de la réforme des retraites, mais aussi sur le caractère antidémocratique du pouvoir – et il faut remonter à loin dans le temps pour de telles positions. Enfin, ce sont les manifs qui engendrent la fracture du camp Macron et, plus globalement, de la droite. Mais face à un régime aussi réactionnaire et pour reprendre les propos de Jean-Marie Perrot « *la puissance des manifestations n'est pas la manifestation de la puissance* », dès lors où l'économie n'est pas bloquée par des grèves, par la capacité à s'attaquer au patronat qui se réjouit de cette réforme. Et c'est précisément là que se situent nos faiblesses.

La première question à nous poser, avant même d'examiner ce qu'on a fait, c'est de regarder combien nous sommes pour faire le travail. Si déjà nous étions présents dans toutes les entreprises de plus de 100 salariés, on pourrait au

niveau de notre branche en informer les trois-quarts et peser beaucoup plus sur le contenu et la forme des différentes négociations.

Ce que l'on fait en termes d'information dans les groupes et les entreprises où nous sommes implantés interroge au-delà des salariés. Les militants et syndiqués des autres organisations syndicales découvrent même parfois grâce à nos actions, le contenu des propositions patronales et les textes soumis à signature. Il ne s'agit pas de polémiquer avec les autres organisations syndicales. Nous n'avons pas la même conception de la négociation, nous pensons – à mon sens avec raison – que l'information et la consultation des salariés restent l'élément déterminant dans le processus et la finalité d'une négociation.

D'autres considèrent que le mandat qui leur a été confié par leurs syndiqués, lors des congrès, les autorisent à décider seuls. Consulter les salariés c'est le contraire de la démarche délégataire où une minorité décide à la place d'une majorité pour pouvoir, en catimini, signer des mauvais accords très souvent synonymes de reculs sociaux.

Le patronat rêve d'un syndicalisme consensuel et sans conflit. Dans le cas contraire, il sanctionne, licencie ou traîne nos militants devant les tribunaux. Comme nous le disons, quand un syndiqué est attaqué, c'est toute la CGT qui est attaquée ! Lucien en a cité quelques exemples, la liste est de plus en plus longue. C'est de partout et à tous les niveaux que cette solidarité et ce combat doivent s'appliquer, quelle que soit la discrimination subie ou la liberté menacée.

Privilégier la vie syndicale, c'est faire en sorte que les syndiqués, mais aussi les élus et les militants, puissent s'informer et se former. Des militantes et des militants qui peuvent argumenter leurs discours, qui sont à l'aise pour aller aux débats, C'est essentiel pour aider à construire et développer le rapport de forces.

Prendre ces problématiques à bras le corps, suppose et nécessite de consacrer du temps, de l'énergie et de l'intelligence collective, au service d'un syndicalisme CGT, afin qu'il se déploie partout et touche l'ensemble des catégories de salariés et des populations. C'est le cas par exemple lors de nos conférences régionales, qui permettent de tisser des liens avec les animations départementales, de dresser

des états des lieux et une cartographie précise de nos forces organisées, de la situation de nos USTM et de nos bassins d'emplois, pierres angulaires de notre structuration.

La CGT reste le syndicat de tous les salariés, de l'ouvrier au cadre, du premier au troisième collègue, parce qu'il n'y a que deux camps : le capital et le travail. La minorité de cadres dirigeants qui ont choisi le camp du capital ne nous détournera pas de notre analyse de classe de la société. C'est le patronat qui se nourrit des divisions et les organise. Il serait temps que nous nous attachions à unir les salariés en partant de leurs revendications particulières pour les faire converger. Il n'y a qu'une seule CGT et tous les salariés y ont leur place, en veillant à adapter nos organisations pour que cela soit vrai partout.

L'enjeu de la jeunesse reste pour notre organisation un élément déterminant dans la conception syndicale qui est la nôtre, son développement et son renforcement dans la durée. Vous me direz si je me trompe, mais il me semble qu'aujourd'hui, un jeune salarié n'est plus attaché à son entreprise comme pouvaient l'être d'autres générations. On est passé de l'individualisation du travail à l'individualiste au travail. Il nous

appartient de redonner du sens au travail en revenant sur nos fondamentaux !

Il nous revient de remettre du collectif dans le travail et dans l'entreprise, de convaincre cette jeunesse que seul le collectif peut les aider à réaliser leur projet professionnel, là où le patronat ne voit que l'exploitation capitaliste. Nous devons mieux la comprendre et répondre d'avantage aux besoins légitimes qui sont les siens.

Enfin, il me semble important, au regard des 250 000 départs à la retraite prévus d'ici cinq ans dans notre champ professionnel, de faire de la continuité syndicale un des enjeux de votre prochaine mandature. Le renforcement de la CGT passe aussi par le développement de notre UFR en termes de syndiqués et de création de sections UFR. La table ronde organisée hier après-midi a permis de tracer quelques perspectives et une feuille de route qui rythmera le travail pour les trois années à venir.

Nous avons la responsabilité d'engager un travail entre actifs et retraités, avec l'objectif que chaque syndicat se donne les moyens de la continuité syndicale, avec les syndiqués qui partent à la retraite, et créer les conditions pour gagner la mise en place de sections UFR dans un maximum de bases pour mener une activité CGT en direction de cette population. Je pense qu'il va nous falloir pousser la réflexion sur les syndicats multipro, non pas pour les stigmatiser mais pour les intégrer dans la démarche collective que nous souhaitons mettre en place.

Vous l'aurez donc compris, la CGT a besoin de regagner en efficacité par l'expression de toute son identité de classe, de masse, unitaire, indépendante et démocratique. Quand une de ses composantes est délaissée, c'est tout l'édifice qui s'affaiblit. Nous avons besoin de nous régénérer avec des forces nouvelles en masse pour redonner au syndicalisme une place centrale dans la société.

J'en arrive au terme de mon intervention. Il m'a semblé tout de même important



de la terminer par un sujet qui traverse toute notre organisation. Au cours des quarante dernières années, l'antagonisme entre le capital et le travail ne s'est pas dilué dans on ne sait quelle tambouille. Il s'est, au contraire, exacerbé au fil de la montée en puissance des thèses néolibérales, de leur mise en œuvre et de l'affaiblissement des forces progressistes.

Ce qui a profondément changé, ce sont les conditions à réunir pour un rassemblement de masse, sans lequel la lutte de classe en faveur des travailleurs reste illusoire. C'est à ces conditions, à nos pratiques syndicales qu'il est nécessaire de réfléchir, non sur la base d'un monde qui n'existe pas ou n'a même jamais existé mais sur ce qu'il est aujourd'hui à partir des réalités de notre temps. Il n'y aura pas de grand soir sans perspective, sans un autre possible, sans un lendemain dessiné par le plus grand nombre.

Depuis quelques années et dans la stratégie néolibérale, nous assistons à un véritable matraquage médiatique sur la pseudo-fin d'un rapport gauche/droite, et plus globalement de tout ce qui révèle des organisations collectives, intégrant y compris le milieu associatif. Évidemment, le syndicalisme, et la CGT en particulier, n'échappent pas à cette fronde. Elle en est même aujourd'hui la cible principale. Dans les faits, il s'agit de déconstruire tout ce qui est de nature à permettre la délibération collective pour construire du commun, sur lequel un grand nombre de salariés peut se retrouver et se regrouper et in fine, bâtir un rapport de forces capable d'imposer un choix de société qui s'oppose au néolibéralisme.

Plus que jamais, la CGT a besoin de faire corps, d'être cohérente, visible et lisible auprès du plus grand nombre, intégrant la diversité des populations et des travailleurs. L'indépendance est un combat de tous les jours, à l'égard de toutes forces sociales et politiques dans la conquête des moyens de notre action par les seuls syndiqués. La diversité est une richesse quand elle ne se structure pas pour utiliser la CGT comme paravent

d'une activité politique. Les désaccords, les critiques sont un droit qui donne au débat sa vitalité et sa force aux arguments.

Après le débat, vient le temps des décisions qui nous engagent tous pour la mise en œuvre, quelle que soient nos affinités politiques ou autres par ailleurs. La CGT n'est pas et ne doit pas devenir l'addition de personnalités, de points de vue, divisée par sensibilité politique et, pour chacune, tenir parfois un discours bien éloigné des orientations de la CGT définies dans ses congrès. Ce serait encourager l'éclatement de l'organisation en la rendant inaudible auprès des salariés. Ce serait suicidaire pour la CGT et les travailleuses et travailleurs et, finalement, conforme au désir patronal.

La CGT est et doit rester une organisation où la délibération collective est intrinsèque aux valeurs qu'elle affiche. La diversité des points de vue n'est pas un problème ; elle est même une richesse pour la réflexion et pour la décision collective. Encore faut-il que les débats se déroulent en toute fraternité, qu'ils soient respectueux des statuts et des règles de vie de la CGT.

Il y a le temps de la réflexion, de la confrontation et de la décision, avec sa mise en œuvre effective et collective. Les directions syndicales, dans chacune des structures de la CGT, ont la responsabilité du respect et ces fondamentaux. Notre organisation et ses dirigeants ont le devoir et la responsabilité de réaffirmer auprès des militantes et militants, et des syndiqués bien sûr, les valeurs qu'elle défend, mais aussi ses règles de fonctionnement et leur mise en œuvre concrète.

Voilà mes chers camarades les quelques éléments que j'ai voulu apporter aux travaux de votre congrès. On se donne rendez-vous le 13 octobre dans les différentes manifestations qui vont se tenir à l'appel de l'intersyndicale sous l'impulsion de la CES, le 24 octobre à l'appel des organisations syndicales de retraités, puis le 13 décembre pour l'euro-

manifestation à l'appel de la CES

Je terminerai en saluant au niveau qu'elle mérite, la lutte exemplaire des salariés de l'Usine Clestra dans le Grand Est. Nos camarades, mènent depuis plus de trois mois un combat acharné contre leur direction pour gagner le maintien et le développement de leurs emplois et de l'outil industriel. Chapeau bas aux camarades qui vont avoir besoin de beaucoup de solidarité pour tenir dans le temps.

Merci pour votre écoute. Vive le 13ème congrès de l'UFR ! Vive la CGT

Avec Côté santé, suivez vos remboursements santé en un clin d'œil

Pas toujours facile de voir clair dans vos dépenses de santé !

Entre la Sécurité sociale, la mutuelle et votre reste à charge, le suivi de vos remboursements peut parfois être compliqué.

Retrouvez en une seule et même application toutes ces informations.

Vous pouvez même ajouter les membres de votre famille pour suivre votre budget santé global.

N'attendez pas !

Téléchargez gratuitement Côté santé sur :



Débat sur les chapitres 4 et 5 du document du congrès



Xavier PETRACHI, Airbus Toulouse retraités

Je voudrais revenir sur le chapitre 4 du document, qui porte sur la transition écologique, sujet avec lequel la CGT n'était pas vraiment en phase jusqu'à présent. Le dernier congrès confédéral a d'ailleurs remis en cause la participation de la CGT au collectif « Plus jamais ça ! » Il faudrait donc réécrire ce chapitre.

Je pense pour ma part qu'il faut sortir du productivisme, même si celui-ci a fait évoluer notre mode de vie. Il faut dépasser cette contradiction et trouver un moyen de répondre aux besoins des populations tout en prenant en compte cette question. L'industrie sera à mon avis le vecteur de l'adaptation au changement climatique mais elle est mal acceptée, plus personne ne voulant d'usine près de chez lui. Quant aux patrons, ils n'ont rien à faire et n'anticipent pas. Ces questions traversent l'ensemble de la

société et en tant qu'adhérents de la CGT, nous avons à réfléchir sur les mutations économiques à venir et notre expérience doit nous servir à sortir du modèle capitaliste et à prévenir les pertes d'emplois dans le secteur industriel.

Bernard CHRETIEN, Renault Technocentre Guyancourt et Boulogne-Billancourt retraités

Les autoentrepreneurs ne cotisent pas comme les salariés, ce qui remet en cause les orientations définies par Ambroise CROIZAT, qui prévoyait qu'une partie des cotisations devait être payée par les entreprises. Pire encore, les personnes qui travaillent dans le domaine du spectacle peuvent choisir de cotiser ou non. A mon avis, il faudrait interdire aux salariés de ne pas cotiser.

Bernard PURAYMOND, ArcelorMittal ouvriers et UFICT Florange

Mon syndicat propose d'ajouter à l'article

4-20 du document la phrase suivante: « Pour conforter notre système de retraite par répartition et nos retraites complémentaires, nous proposons la suppression de l'Art.83 (PERO). Article qui a conforté un système de retraite supplémentaire par capitalisation et qui a permis au patronat de n'attribuer ce système qu'à une partie du personnel, en particulier les cadres ou les salariés qui ont un salaire au-delà du plafond de la Sécurité sociale. »

Nous proposons également, à l'alinéa 4-77, de remplacer « des tarifs des transports publics » par « des transports gratuits pour tous ».

A l'alinéa 5-6, nous proposons d'ajouter la phrase « Nous demandons que lors des négociations dans les entreprises, la CGT intègre les revendications qui concernent les retraités, en particulier au niveau de la prévoyance. »

Enfin, nous proposons de rappeler dans

l'aliéna 5-8 notre revendication du 100 % Sécurité sociale.

Antoine MARCHESE, Schneider Electric France Carros

L'alinéa 4-45 évoque la mise en place de seuils pour la CSG, qui s'est traduite par des augmentations de cotisations et, pour certains, par une perte de salaire net. La première solution serait donc d'établir des tranches plutôt que des seuils, comme pour les impôts, et je pense que nous devrions le revendiquer.

A propos des caisses de retraite complémentaire, les fonds sociaux ont été divisés par deux ou trois et n'ont plus la même destination. Autrefois, on pouvait donner des chèques études ou chauffage mais cela n'est plus possible. Il faut donc bâtir les revendications sur tous les paramètres.

Gérard ESSION, Renault Sodrisa Valence retraités

A chaque fois que nous mettons un texte en avant, il faut voir comment le mettre en musique sur le territoire. Dans la Drôme, nous avons organisé avec les sections pro et multipro un débat public que nous annoncerons par voie de tract et d'affichage mais la question sera ensuite de savoir comment le mettre en musique auprès des retraités, dont certains ne touchent que 750 euros par mois.

Marie-Christine CHEVALIER, Safran Dijon

En termes de santé, l'espérance de vie augmente mais dans l'avenir, je ne sais pas si cette évolution va continuer. L'âge de départ en retraite est repoussé et avec l'augmentation des maladies pathologiques (cardiovasculaires, diabète, mal de dos, asthme, dépression, cancer du sein), nous ne pourrions plus nous soigner. Avec le Covid, de nombreux médecins ont refusé de se faire vacciner et ont été obligés de fermer leur cabinet. Aujourd'hui, il est de plus en plus difficile d'obtenir un rendez-vous avec un dentiste ou un médecin. Les jeunes médecins ne veulent plus travailler de 9h à 20h et, surtout, ne plus se déplacer

chez les patients. Quant aux médecins qui arrivent à la retraite, ils ne seront pas forcément remplacés.

Concernant les retraités, certains d'entre eux ont diminué les mensualités de leur mutuelle, ce qui veut dire qu'ils sont moins bien couverts. Aujourd'hui, la Sécurité Sociale rembourse 5 centimes par verre en optique contre 15 centimes hier.

Jean-François CHAROUD, Renault Trucks Irisbus Arvin Meritor retraités

J'ai découvert voilà six mois qu'il existait un organisme paritaire qui peut intervenir en cas de perte d'autonomie ou dans le cadre de la fin de vie. Il faudrait arriver à faire connaître les organismes de ce type. Il faut aussi que la CGT s'y fasse connaître.

Par ailleurs, ne devrions-nous pas relancer notre enquête sur le reste à vivre car les choses ont changé depuis trois ans?



Hélène POUYON

A propos du cancer du sein, il faut savoir que les femmes ont droit à une visite de contrôle chaque année mais seulement jusqu'à 75 ans. Après cet âge, si votre médecin ne le veut pas, vous n'avez plus de mammographie.

Roland BERAUD

On note une augmentation du nombre de cancers du sein chez les femmes, en lien avec le travail de nuit. Nous avons donc la possibilité, dans les entreprises, de mener une action de prévention

primaire en révisant les documents uniques d'évaluation des risques professionnels. Il en est de même pour les risques cardiovasculaires, pour lesquels l'exposition au bruit et à la chaleur est un facteur aggravant. Il est donc important d'instaurer un lien étroit entre retraités et actifs sur les questions de prévention, d'autant que la loi El-Khomri a porté la fréquence des visites médicales obligatoires de deux à cinq ans. La future commission revendicative que nous allons essayer d'étoffer dans le cadre de la nouvelle mandature aura un rôle important à jouer.

France BOULAY, Dassault Falcon Services Le Bourget

A propos des cotisations, il faut absolument rappeler aux actifs l'importance de la rémunération brute. Il faut aussi qu'on aborde autrement la question de l'industrie. On est par exemple en train de remettre en cause l'aviation d'affaires, mais il faut savoir que 8 000 personnes travaillent sur la plate-forme du Bourget. Si elle ferme, ce ne sont pas des arbres qui y seront plantés mais des immeubles. L'aviation d'affaires, ce sont des emplois. Si elle disparaît, qu'arrivera-t-il ? Il faut aborder cette question sérieusement car certains voudraient que l'on supprime des usines et des lieux d'activité.

A propos de la fracture numérique, beaucoup de personnes sont en difficulté car il leur est très difficile de faire des démarches via Internet.

Daniel GRANCHER, Renault Sandouville retraités

Il faut faire très attention quand on parle de « décroissance » ou de « consumérisme » car on pourrait tomber dans des thèses mises en avant par des gens qui n'ont pas les mêmes conceptions que nous. Je pense qu'il faut plutôt dire qu'il faut produire mieux et autrement. Je ne suis pas pour la décroissance car je suis pour une économie qui réponde aux besoins de la société.

Point sur la situation de l'hôpital des Bluets

Patrick BOUTROIS

49



Chères et chers camarades,

Une centaine de personnalités (Frédéric SANCHEZ, Anne HIDALGO, maire de Paris, Fabien ROUSSEL, l'actrice Corinne MASIERO, des sportifs, des gens de la culture, des maires, comme Patrice BESSAC, maire de Montreuil, la présidente nationale du planning familial et d'autres) viennent, à l'initiative de Sophie BINET, secrétaire générale de la CGT, de publier une tribune dans le quotidien Le Monde daté de mercredi 4 octobre, pour exiger des moyens pour la santé des femmes, et notamment pour la maternité des Bluets, maternité historique des métallurgistes, appartenant à l'UFM, gestionnaire de l'Association Ambroise CROIZAT. C'est un événement d'une grande portée.

L'association Ambroise Croizat est gestionnaire de ces trois sites dans le médico-social, dont :

- » deux centres, Masson et Timbaud, à Montreuil (Ile de France), ESRP (établissement et service de réadaptation professionnelle), accompagnent environ 600 personnes du fait de l'exclusion du handicap ;
- » Louis Gatignon, en Sologne centre de rééducation professionnelle, ESRP aussi mais seulement pour 90 personnes avec de plus gros handicaps, des personnes confrontées aux difficultés et à l'exclusion du fait de leurs handicaps ;



» L'hôpital Pierre-Rouquès–Les Bluets, aussi connu sous le nom de maternité des Bluets, qui se trouve 4 rue Lasson, dans le 12ème arrondissement de Paris, à proximité de l'hôpital Armand Trousseau.

C'est surtout de cet hôpital dont nous allons parler, cette maternité faisait partie des meilleures maternités de France, respectueuse des femmes, des enfants et des bébés avec son centre de santé sexuelle, sa PMA, sa maternité et son service gynécologie.

Comme tous les établissements de ce type, notre maternité – car c'est la nôtre – subit de plein fouet les conséquences du financement à la T2A et les difficultés financières qu'elle connaît sont les conséquences d'une politique mise en œuvre dans le domaine de la santé au sens large par le gouvernement Macron.

D'où ce comité de soutien patronné par Sophie Binet ; d'où aussi une lettre ouverte au président Macron pour

laquelle nous voulons recueillir des milliers de signatures. Vous avez un grand rôle à jouer pour son succès. D'abord la signer massivement ici ; ensuite, en emportant quelques exemplaires dans vos territoires et vos syndicats pour faire connaître ce que sont nos outils et contribuer à leur défense et à leur développement.

Je vous remercie.

Pétition à signer en ligne : <https://www.change.org/p/des-moyens-pour-la-sant%C3%A9-des-femmes?signed=true>

Election de la présidence de la quatrième séance

Sont proposées les candidatures de Nicole CAMBLAN (présidente), Didier NIEL et Emile CASTILLO (assesseurs). La proposition est approuvée à l'unanimité.

Quatrième séance

Présidence

Nicole CAMBLAN



Suite du débat sur les chapitres 4 et 5 du document du congrès

Xavier PETRACHI, Airbus Toulouse retraités

L'aéronautique est une activité très importante dans la région de Toulouse (120 000 salariés, sans compter les sous-traitants). Avec la Covid, qui a entraîné une réduction de la production de 40%, nous avons rejoint le collectif baptisé «*Pensons l'aéronautique pour demain*». En 40 ans, la production d'avions est passée de 44 à 800 appareils par an et je pense qu'il faut combattre le productivisme. Nous utilisons des matériaux rares, le climat se réchauffe, etc., et on ferme les yeux. Il faut continuer à travailler sur ce sujet avec les ONG et anticiper les mutations industrielles qui se feront dans toutes les régions.



Michel JUTEAU, syndicat des retraités de la métallurgie de Châtellerauld

Je suis secrétaire d'un syndicat de retraités qui n'a aucun lien avec la profession. Il rassemble beaucoup de métallurgistes mais aussi d'autres professions.

Nous sommes à Châtellerauld, la plus grande ville industrielle de Nouvelle-Aquitaine, et si nous existons, c'est parce qu'avant nous, nos frères se sont battus pour que l'industrie ait cette place aujourd'hui. Elle est malheureusement combattue par nos gouvernants, comme en témoigne la fermeture des fonderies du Poitou. Pour autant, nous continuons avec l'aéronautique et quand nos prédécesseurs ont pris leur retraite, ils nous ont dit de prendre leur place et qu'ils organiseraient les retraités. C'est comme cela qu'est né le syndicat des retraités de la métallurgie de Châtellerauld dont je suis secrétaire général depuis sept ans.

Notre syndicat est le seul à représenter les retraités à Châtellerauld. Nous avons donc élargi notre champ et nous syndiquons des salariés d'autres branches professionnelles. Nous menons aussi des actions et quand le maire a annoncé une hausse de la taxe foncière, j'ai mobilisé les retraités pour l'interpeller et il a ramené l'augmentation de 29 % à 7%.

Simon MIRALIKAN

Ma remarque porte sur les alinéas 4-121 et 4-122 du document d'orientation. L'UFR a proposé de faire des stages d'initiation au numérique mais ce que nous voudrions, c'est recevoir une fiche de paye chaque mois, et pas une «*feuille de retraite*» comme le dit l'UFR.

Jean-Louis BOUVARD

Il y a urgence à revaloriser les retraites pour relever le pouvoir d'achat et le niveau de vie des retraités, mais pour pérenniser celui-ci, il faut aussi demander son indexation.

Sur les négociations Agirc-Arrco, l'année dernière, nous avons, grâce à une manifestation devant son siège, obtenu une revalorisation légèrement supérieure à celle prévue par le Medef.

Sur la construction du rapport de forces, il me semble que nous avons besoin de mieux maîtriser les tenants et les aboutissants. Comment gérons-nous par exemple la perte de la garantie minimale de points Agirc ?

Il me semble que nous pourrions, à partir de ce qui s'est dit durant notre congrès, améliorer le document finalisé par Bernard DEVERT. La direction qui sortira de ce congrès devra se doter d'un plan de travail pour faire de la formation et de l'information, dans les entreprises et ailleurs.

Alain DRIEU participe aux réunions qui se déroulent en ce moment à Paris. La volonté du Medef est d'arriver un accord cette nuit. Les principaux points en discussion sont :

- » l'arrêt de la baisse du taux de rendement – en l'état actuel, le prix de service du point sera revalorisé à hauteur ou sous l'indice des prix ;
- » Le fonds social prévu dans l'accord, qui est exprimé en euros courants alors qu'il y a de l'inflation ;
- » la suppression du malus, selon des modalités qui restent à définir ;

- » l'utilisation des réserves, qui représentent près de dix mois de fonds de roulement, le patronat voulant à les augmenter encore alors que nous voudrions plutôt les réduire à quatre mois de fonds de roulement ;
- » le cumul emploi/retraite.

Les retraités de la Métallurgie représentent plus de 13 % des affiliés à l'AGIRC-ARRCO, ce qui nous confère une responsabilité particulière.

Gérald VEIRIER, Thales Avionics Toulouse retraités

Je pense que les questions environnementales nous concernent en tant que retraités, en tant que citoyens et pour les générations futures. Comment les prendre en compte ? A Toulouse, nous avons fait une journée d'étude sur le coût du capital qui s'est avérée très intéressante et trois interpellations en sont ressorties :

- » comment répondre aux enjeux sociaux et environnementaux, au niveau local comme global ?
- » quelle évolution pour les nouvelles technologies ?
- » quels investissements de recherche et développement, sur quoi et pour quoi faire ?

Nous avons aussi eu une rencontre avec des sapeurs-pompiers sur le site de Thales pour parler de caméras à détection thermique ou de bombardiers à eau pour lutter contre les incendies. Et sur l'automobile, les salariés de Renault ont fait la proposition de fabriquer un petit véhicule électrique abordable pour tous, ce qui nous rappelle le projet de la Neutral.

Suite à notre dernier congrès, la CE confédérale va aborder ces questions environnementales avec les représentants du GIEC et des ONG. Il devra y en avoir des déclinaisons dans les territoires et il me semble qu'actifs et retraités peuvent s'inscrire dans cette démarche.



Antoine MARCHESE, Schneider Electric France Carros

Pour bâtir nos repères revendicatifs, il faut partir des besoins. Pour les retraités ayant perdu leur autonomie par exemple, il y a deux solutions : soit les placer en Ehpad, soit les maintenir à domicile. Les caisses de retraite complémentaire ont investi dans les Ehpad mais elles veulent se désengager de leur partie médicale pour ne s'intéresser qu'à leur partie immobilière. Le financement des Ehpad est donc assez compliqué et il faudrait s'atteler à ce sujet avant que des décisions ne soient prises par le gouvernement.

Il faut aussi penser à la question des aidants, qui sont peut-être aussi actifs et qui ont des besoins à exprimer. Il y a un travail de collaboration à faire sur ce sujet entre actifs et inactifs en interpro.

Hélène COTTEN, Renault Trucks

La problématique de l'industrialisation ne peut pas être décorrélée du réchauffement climatique. Or la métallurgie a l'image d'une industrie polluante et il faut reconnaître qu'elle a une empreinte carbone non négligeable, liée tant à la fabrication des biens qu'elle produit qu'à leur usage. Il ne faut

cependant pas tomber dans certains pièges, comme parler de « décroissance », mot porteur chez les jeunes. Attention également au mot « sobriété » qui, quand elle est subie, est de la pauvreté, ainsi qu'à la notion de « capitalisme vert » qui consiste à exporter nos émissions dans d'autres pays. Surtout, il faut amener les travailleurs à intervenir sur ce qu'ils produisent et sur la façon de le produire, car ils ont pour partie la clé de ce qu'il faut mettre en place pour une économie vertueuse, et il faut leur montrer que la CGT sert précisément à cela.

Enfin, il faut rappeler que sur les 8 milliards d'habitants de la planète, 700 millions émettent 50 % des émissions de gaz à effet de serre. Il faut donc faire payer les riches car ce sont eux qui ont dégradé la planète.

Gérard PONSON, Solystic Bourg-les-Valence retraités

Sur le paragraphe 4-122, ma section a proposé un amendement qui a été accepté mais revu à la baisse. S'agissant de la fracture numérique, l'UFR propose à ses organisations d'établir un état des lieux dans les territoires et nous avons proposé de le faire en lien avec les unions locales et les syndicats

départementaux, car se replier sur la branche professionnelle est mortifère.

Didier LOUVET, Union fédérale des retraités des services publics

J'ai écouté vos débats et je remarque que nos préoccupations sont communes. Certains disent que les salariés du secteur privé vont payer pour les régimes spéciaux des fonctionnaires mais ce n'est pas vrai car 60 % des agents territoriaux, par exemple, bénéficient d'une retraite de l'AGIRC-ARRCO pour avoir travaillé dans le secteur privé au début et à la fin de leur carrière. Nous partageons donc votre colère quant aux projets du gouvernement de ponctionner les réserves de l'AGIRC-ARRCO (68 milliards d'euros), réserves constituées après douze années de sous-négociation des pensions de retraite. Ne laissons surtout pas opposer public et privé car notre combat est le même.

Dans le même registre, en raison d'un système de compensation et de surcompensation, 13 milliards d'euros ont été retirés à notre caisse de retraite (CNRACL), ce qui fait qu'elle est aujourd'hui en déficit et obligée d'emprunter pour payer les pensions de retraite, et malgré cela, le gouvernement continue à nous ponctionner de 400 000 euros par an. Le gouvernement n'a donc pas de limite pour faire les poches des salariés du secteur public comme du secteur privé.

Sur la protection complémentaire, je rappelle que les fonctionnaires ne bénéficiaient pas de la loi ANI et pour la première fois, nous avons obtenu le 11 juillet 2023 que les retraités soient inscrits dans le futur projet de loi.

J'invite donc l'UFR Métallurgie à travailler avec les autres UFR, avec lesquelles elle partage énormément de revendications.

Jean-François MARCHAL, ArcelorMittal Florange

La nouvelle convention collective nationale de la Métallurgie comprend un volet prévoyance dans lequel le patronat a réussi à intégrer l'idée que dans tous les accords prévoyance, 2 % soient investis

dans un fonds social. Ils récupéreront ensuite les réserves créées par ces accords, ou éventuellement réduiront les prestations liées aux accords qui seraient au-delà du minimum prévu dans la nouvelle convention collective. Arcelor était le premier groupe à avoir obtenu un accord sur la dépendance mais aujourd'hui, dans le cadre de la négociation sur l'application de la convention collective nationale et en prenant pour prétexte la mise en place de ce fonds social, la direction d'ArcelorMittal a décidé de mettre un terme à cet accord et dit aux salariés qui souhaitaient être couverts de prendre une assurance individuelle.

Concernant notre revendication en faveur d'une revalorisation des pensions de retraite de 10 %, j'aurais espéré que nous la portions aussi pour les pensions de l'AGIRC-ARRCO. Il faudra ensuite trouver un moyen d'amener les pouvoirs publics et le patronat à négocier sur ce point.

Jacques COHN, retraités Métaux Saint-Denis

Le cas des personnes au chômage jusqu'à leur retraite n'est pas évoqué dans le document préparatoire. Cela m'est arrivé et je peux vous dire que cela vous débussole complètement.

Après la disparition de notre entreprise, nous nous sommes regroupés avec des retraités de la métallurgie de Saint-Denis mais de vingt adhérents, nous sommes



passés à cinq. En revanche, nous avons réussi à recréer une union des retraités de l'est du Val-d'Oise qui se réunit chaque mois. Chacun reste adhérent à son syndicat mais les nouveaux adhèrent à l'union locale.

Didier ESCUDERO, Renault Sandouville retraités

J'ai quatre sujets de réflexion à soumettre au futur Conseil National.

Le premier est la défiscalisation des cotisations mutuelle.

Je pense par ailleurs que la CGT devrait avoir un meilleur regard sur la jeunesse, qui n'est pas celle qui a brûlé et saccagé en juin dernier mais qui étudie, travaille et a parfois du mal à y arriver. Il faudrait que nous réfléchissions à la manière dont nous pourrions les aider.

Nous ne parlons pas non plus de l'économie circulaire, qui est pourtant très intéressante. Au Havre, on pourrait par exemple développer une activité de déconstruction navale et créer des emplois. On peut aussi penser à la déconstruction automobile.

Concernant enfin l'égalité entre hommes et femmes, il faut prendre en compte dans le calcul de leur pension de retraite le fait qu'elles travaillent souvent à mi-temps pour élever leurs enfants.

France BOULAY, Dassault Falcon Services Le Bourget

Je voudrais revenir sur la question écologique. Je rappelle tout d'abord que ce n'est pas le transport aérien qui est le premier pollueur mais le transport routier. De plus, ces secteurs emploient des milliers de personnes. Vouloir planter des arbres à la place de leurs usines est donc simpliste. Il faut préparer les choses et ne pas soulever de faux problèmes. Il faut savoir ce que nous devons produire pour répondre aux besoins des gens.

Faouzi LABBENE, CRMA Elancourt

L'UFR me semble très importante pour les retraités. Or il me semble que la communication avec les actifs n'est peut-être pas suffisante et pour l'améliorer, il

faut travailler ensemble sur le terrain

Par ailleurs, à propos de l'alinéa 4-23, qui traite d'autonomie, beaucoup de nos anciens sont dans un état précaire. La CGT ne doit donc pas les laisser tomber.

Enfin, nous devons nous unir aux jeunes car ils ont besoin de nous pour leur avenir.

Jean-Luc DE BORTOLI, centres Suzanne Masson et Jean-Pierre Timbaud retraités

La question environnementale demande que l'on s'y intéresse de plus en plus et le document apporte pas mal de nouveautés sur ce point. Il y est par exemple écrit que « *si notre engagement à la CGT est nécessaire pour prendre part au développement du rapport de forces, ainsi que de nos revendications et propositions, nous devons y introduire en permanence plus fortement la question écologique* ». En tant qu'humains, nous avons une part de responsabilité à porter. Il faut que nous continuions à travailler avec les associations. J'ai également entendu Sophie BINET dire que nous travaillerions avant la fin de l'année à notre propre plan écologique et environnemental. On sait que l'activité humaine génère des dérèglements. Il faut donc intervenir sur nos comportements. Travaillons à ce plan pour montrer aussi que nous ne

sommes pas déconnectés de la jeunesse.

Intervention de Marc BASTIDE

Au nom de l'UCR

Chers camarades,

En ce qui nous concerne, nous, les retraités, notre activité s'est un peu relâchée pendant l'été. Nous pouvons cependant constater que ce que nous avons décidé en juin – les mises à disposition de tracts, d'affiches, de documents du congrès et la carte-pétition unitaire sur l'augmentation des pensions – a permis une activité pour maintenir la pression en direction du gouvernement et du patronat. La rentrée sociale est forte en mobilisations et nous devons réussir les actions décidées unitairement par notre confédération ainsi que les propositions faites par l'UCR lors de notre dernier Comité général des 25 et 26 avril 2023.

Avant de développer notre plan de mobilisations, je voudrai attirer votre attention sur l'état d'esprit revanchard du gouvernement par rapport aux actions et aux luttes du 1er trimestre 2023 sur la retraite. Une répression sans précédent se déroule dans notre pays. Plus d'un millier de militants ont

été sanctionnés par des mises à pied, des gardes à vue, des licenciements, des mises en prison. Et cela, à partir de nos syndicats jusqu'au plus haut niveau de la CGT, avec le 6 septembre les importants rassemblements pour soutenir Sébastien MENESPLIER – secrétaire général de la fédération Mines-Energies et membre du Bureau. Le 7 septembre, un nouveau cap a été franchi lors de la convocation nominative de notre secrétaire générale, Sophie BINET, par une commission d'enquête de l'Assemblée nationale, sur les violences pendant les manifestations contre la réforme de la retraite. Cette commission d'enquête compte six députés, dont trois du Rassemblement national, qui ont multiplié les provocations en direction de la délégation CGT.

C'est inacceptable ! Camarades, partout où nous aurons des militants convoqués, les retraités doivent répondre présents. Nous ne devons rien lâcher sur les questions de liberté, c'est une cause fondamentale pour chacune et chacun d'entre nous. D'ailleurs, je vous invite, le 5 octobre, à participer au colloque contre les idées d'extrême-droite à Montreuil, au siège de la CGT.

Camarades, vous l'aurez compris, ne rien lâcher sur les libertés, ne rien lâcher sur nos revendications : notre triptyque, que nous portons ensemble. Sur l'augmentation des pensions et retraites. Sur le besoin d'un véritable service public de proximité. Sur la santé, notamment, avec la situation dans les hôpitaux publics, les déserts médicaux, le manque de médecins généralistes en ville comme en ruralité, les difficultés pour avoir des médecins spécialisés, les soins dentaires, etc. Sur le logement. Sur la Sécurité sociale. Tous ces sujets souvent portés unitairement par le groupe des Neuf.

La mobilisation commence à bien s'engager sur la carte-pétition. Nous comptabilisons la semaine dernière près de 30 000 pétitions signées en ligne et de nombreuses initiatives sont en cours, à partir des sections, des USR et des UFR. Vous le développerez sûrement dans vos prises de parole, avec vos



initiatives en cours pour la faire signer sur les marchés, dans tous les lieux publics. Je vous rappelle que cette pétition unitaire porte 10 % d'augmentation aux retraites de base et en ce qui concerne la CGT, elle demande 300 euros immédiatement pour les petites pensions.

La distribution de tracts, les réunions dans les sections, les USR et les UFR pour porter nos revendications porte déjà la mobilisation des retraités.

Camarades, jamais les patrons n'ont autant engrangé de bénéfices. Le gouvernement des riches continue à leur offrir des cadeaux autour d'exonérations de cotisations qui plombent les caisses de la Sécurité sociale. Un « pognon de dingue » qui déborde quand d'autres n'ont rien, ne mangent pas à leur faim, rend encore plus insupportable et cynique l'extase du gouvernement devant le versement par Bernard Arnault de 10 millions d'euros aux Restos du cœur. Or, nous savons toutes et tous que s'il y avait moins de Bernard ARNAULT, il y aurait plus de partage des richesses et il y aurait moins de Restos du cœur.

Camarades, ayons confiance en nos forces! Ayons confiance dans nos propositions ! Faisons-les connaître, ne laissons pas la place à la résignation ! Partout où cela est possible, dans les sections, sur les marchés, allons à la rencontre des retraités pour les mobiliser, les convaincre de participer aux rassemblements, aux manifestations. Car, oui, il est possible de gagner sur l'augmentation des retraites, sur de meilleurs services publics, dans la santé et pour une Sécurité sociale intégrale.

Je rajouterais un bulletin de pension mensuel. Je me rends compte, quand on pose cette revendication, qu'elle fait mouche car effectivement, la très grande majorité des retraités ne connaissent pas le montant de leur pension brute ! Les taux d'imposition, le taux de CSG et autres cotisations, les retraités ne les connaissent pas ! Quand on travaille, on parle de « carreau cassé ». Pour les retraités c'est le bulletin de pension !

Vous le voyez, nous avons de nombreux points d'approche et d'accroche pour le débat et la mobilisation pour le 13 octobre prochain.

Dans ce contexte, je ne voudrais pas oublier, les négociations AGIRC-ARRCO. Cette négociation concerne les retraités pour l'augmentation de leurs retraites complémentaires, mais pas que ! C'est aussi l'avenir des futurs retraitables concernant leurs propres retraites complémentaires. Ces derniers jours, vous avez reçu L'Echo des négos, ainsi qu'un article du Monde annonçant que le gouvernement voudrait ponctionner 3 milliards d'euros sur les réserves de l'AGIRC-ARRCO pour augmenter les petites retraites. Cela revient à dire que les retraités eux-mêmes, financent ces 3 milliards de petites retraites et que les 17,3 millions de retraités risquent de n'avoir aucune augmentation sur leurs retraites complémentaires en 2023, alors que l'inflation se situe entre 5 et 7% sur l'année, à ajouter en plus des 20% sur l'alimentation, ce qui serait une aggravation et un recul très significatif sur les retraites complémentaires et une aggravation de la pauvreté.

Cette négociation doit-être un moment privilégié de rencontres entre actifs et retraités, car le gouvernement et le patronat font tout pour les séparer dans les entreprises et en profite pour leur supprimer des droits. Comme chez Orange où, en juin, les retraités ont reçu un courrier leur indiquant qu'ils n'auraient plus droits à leurs petits avantages. Dans les services publics d'état, la suppression de leurs chèques vacances. Dans les services publics territoriaux, la suppression des CCAS. À la SNCF où la question des centres de prévoyance pourrait être remise en cause, ainsi que les billets de trains pour la famille.

Vous le voyez, tout est fait pour éviter les rencontres entre actifs et retraités et à cela ajoutons de plus en plus de problèmes pour les retraités pour entrer dans leurs entreprises, voire leur interdiction complète. Ne soyons pas dupes, le capital s'occupe bien de nous !

Créons ensemble la dynamique pour assurer le 13 octobre ! Que cette manifestation de rentrée soit à la hauteur des enjeux. Portons nos revendications spécifiques, le 13 octobre ! Cela sera aussi un marche-pied important pour notre action nationale unitaire des retraités, le 24 octobre. Dans les prochains jours, les modalités d'actions et de mobilisation, avec le dépôt des cartes-pétitions, vous seront données pour cette grande journée de mobilisation.

Camarades, j'arrive à la fin de mon introduction. Au-delà des éléments donnés, deux dates de mobilisation importante pour les retraités approchent:

- » Le 13 octobre. Nous avons les tracts, les affiches, les revendications. Alors, oui, nous avons de quoi « faire monter la mayonnaise » pour sa réussite.
- » Et « sans faire retomber la pâte », nous avons à préparer l'animation d'une puissante journée d'action unitaire, le 24 octobre sur l'augmentation des pensions et des retraites complémentaires, des moyens pour pouvoir se soigner, une Sécurité sociale intégrale, des services publics de haut niveau et le bulletin de pension mensuel.

Camarades, ayons confiance en nous, en la lutte ! Elle va nous porter jusqu'à la gagne. Ensemble, levons nos poings rageurs ! Faisons flotter, ensemble, le drapeau rouge pour la gagne, pour la dignité et nos libertés. Vive le congrès de l'UFR métallurgie CGT ! Vive la CGT !

PAIX ET DESARMEMENT

Participaient au débat :

Yves-Jean GALLAS, responsable du Mouvement de la Paix en Ile-de-France et du collectif « Non à l'Otan ! »

Francis WURTZ, député honoraire au Parlement européen, parti communiste français

Le débat a été animé par Pierre NORRITO.

55



Pierre NORRITO

Chers camarades,

Si nous avons tenu à faire cette table ronde sur la question « Paix et Désarmement » c'est que nous sommes dans un monde qui devient inquiétant à bien des égards. Des centaines de milliers de morts dans un conflit aux portes de l'Europe, une mer Méditerranée qui devient un immense cimetière pour nombre d'immigrés venus chercher un exil, des forces ultra réactionnaires et fascistes qui prospèrent un peu partout dans le monde. Comme le disait un président de la République à propos du dérèglement climatique: «*Notre maison brûle et nous regardons ailleurs*». Je pourrais dire autrement :

« Notre monde va mal et nous restons sourds à sa douleur ».

Depuis plus de trente ans, il faut bien le dire, la mobilisation sur le sujet de la paix et du désarmement est passée au second plan. Où sont les grandes manifestations de masse, les signatures de pétitions par milliers, les protestations devant les ambassades, les occupations de bateaux et tant d'actions que nous savions faire et que certains d'entre nous ont connues? La culture de la paix s'est dissoute au point de n'être qu'un souvenir pour les plus anciens ! D'ailleurs, il suffit de voir le peu de monde rassemblé lors de la journée mondiale pour la paix le 21 septembre dernier. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas pour moi de culpabiliser qui que ce soit, mais bien de faire avancer ces questions dans toute notre activité syndicale.

Oui les conflits se multiplient : l'Ukraine, le Yémen, la Syrie, le Mali, le Niger, la Palestine, l'Afghanistan pour ne citer qu'eux et tout dernièrement l'Azerbaïdjan et l'Arménie. Ça bouge dans les Balkans ! Tensions inquiétantes aussi entre les États-Unis et la Chine à propos de Taïwan.

En Europe, l'Otan sous la férule américaine n'a jamais été aussi puissante. Même des pays qui depuis longtemps assumaient une certaine neutralité décident de l'intégrer (Suède,

Finlande). Tous les va-t-en-guerre de l'Union Européenne participent à la logique d'engrenage avec un risque d'embrasement et d'escalade. Comment s'étonner dès lors qu'un peu partout les budgets militaires explosent ? 413 milliards d'euros (+ 35%) pour la France dans la loi de programmation militaire. Dans le même temps, Emmanuel Macron nous imposait une retraite à 64 ans prétendant que le régime était déficitaire de 13 milliards. L'Allemagne se réarme et met 100 milliards dans la balance.

Comment ne pas s'interroger sur cette course aux armements qui accapare plus de 2000 milliards d'euros par an dans le monde ? Qui peut croire sérieusement que cela sera sans conséquence sur la sécurité du monde ? Les marchands d'armes sont aux anges et leurs profits battent tous les records. Dans ce système capitaliste où tout est source de profit, l'armement devient une simple marchandise avec ses critères de rentabilité et de concurrence. Cette économie de guerre non seulement détruit et tue, mais elle apporte partout misère et pauvreté, sans compter les déplacements de population, les attentats, etc.

Honte à la France d'être avec les Américains et les Russes sur le podium des exportateurs d'armement dans le

monde ! Et là, pas d'état d'âme pour nos dirigeants. Eux qui sont prompts à donner des leçons de démocratie et de droits de l'homme à certains pays et à leurs dirigeants, les voilà peu regardants lorsqu'il s'agit de nos clients majeurs (Egypte, Arabie Saoudite, Qatar) en matière d'armement, pays tous reconnus pour leur non-respect des droits de l'homme et encore moins ceux des femmes.

L'ONU publiait il y a quelques temps, qu'il suffirait de 5 % des dépenses militaires mondiales pendant 10 ans pour éradiquer définitivement la faim, l'analphabétisme et les épidémies dans le monde ! Et en France, combien d'hôpitaux, d'écoles, de services publics, de besoins sociaux pourraient être satisfaits avec l'argent destiné à l'économie de guerre ? Il ne peut il y avoir de jours heureux en temps de guerre ! Voilà pourquoi il nous faut relancer dans la CGT la question de la paix.

Il est urgent de faire taire les armes, d'ouvrir la porte à des négociations, à la diplomatie en respectant le besoin de sécurité des peuples. Il faut exiger de la France sa sortie de l'Otan. Il est temps que l'ONU redevienne l'outil fondamental pour prévenir et trouver une issue aux situations de conflit ou de guerre. Il faut demander que la France ratifie le Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN).

Voilà donc quelques pistes d'analyse sur la situation mondiale. A nous tous, pas à pas, de faire progresser la culture de la paix et du désarmement pour qu'elle devienne un jour le bien commun de l'Humanité !

Yves-Jean GALLAS

Je dis souvent que pour qu'une guerre puisse se déclencher, il faut un ennemi et des armes. Pour ce qui est de l'ennemi, nous sommes submergés par la propagande, on nous ment à longueur de journée et tous les journaux – sauf un – tiennent le même discours. Dans le même temps, on assiste à une escalade en matière d'armement.



Le Sipri (Stockholm international peace research Institute) a dénombré cinquante-six conflits armés dans le monde en 2022 – soit quatre de plus qu'en 2021 – dont quatre conflits majeurs (plus de 10 000 morts par an) et seize conflits intensifs (plus de 1 000 morts), pour un total de 147 609 victimes. Les Etats-Unis sont impliqués dans plus de la moitié de ces conflits. Dans un livre paru voilà quelques années, Bernard Thibault rappelait que les accidents du travail causaient plus de morts que les guerres.

En 2022, les dépenses militaires mondiales ont augmenté de pratiquement 4 %. Elles ont doublé en dix ans. Les trois pays les plus dépensiers sont la Chine, les États-Unis et la Russie, qui en représentent 56 % à eux trois, dont 37 % pour les seuls États-Unis. L'Otan représente 54 % de ces dépenses. A titre de comparaison, les dépenses d'armement de la Chine ne représentent qu'un tiers du budget d'armement des États-Unis et celles de la Russie, 9 %. Les pays les plus riches dépensent trente fois plus pour le militaire que pour le climat. Enfin, le budget pour la paix des Nations-Unies est 130 fois plus faible que celui de l'Otan.

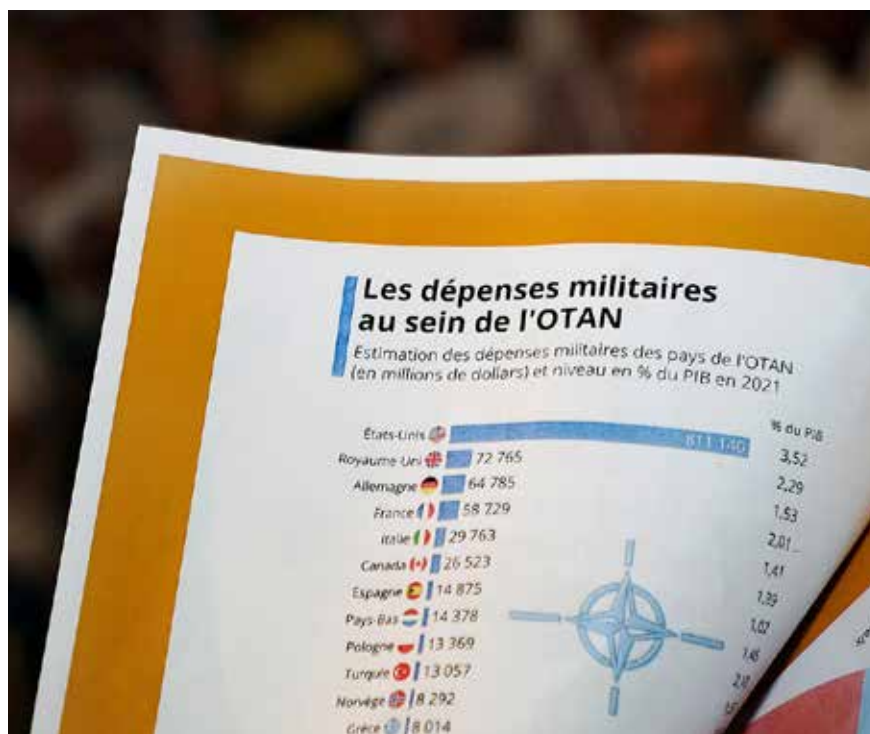
Je voudrais parler de l'Otan. Elle garantit la politique de défense de l'Union européenne depuis le traité de Lisbonne (1998), principe réaffirmé dans la loi de programmation militaire de la

France. Cette pieuvre, qui rassemble 31 pays, est donc au cœur de l'ensemble de ces dépenses. L'Otan essaye de se donner une allure rassurante. Ainsi, dans le communiqué final du sommet de l'Otan de juillet dernier, on apprend par exemple qu'elle ne livre à l'Ukraine que des armes non-létales. Elle est pour le traité de non-prolifération mais à condition qu'on l'autorise à moderniser son arsenal nucléaire. En revanche, elle est hostile au traité d'interdiction des armes nucléaires de 2017 car il est contraire à la politique de dissuasion, qui est la politique officielle de la France actuellement. Il est donc intéressant de voir l'ensemble des mensonges que l'on nous fait gober.

Autre point important : l'Otan est illégale au regard du droit international pour six raisons différentes. Il faut donc voir comment la délégitimer et ce sera le thème du projet contre-sommet de l'Otan, qui aura lieu en juillet prochain à Washington.

La France est devenue le deuxième exportateur d'armement dans le Monde, dépassant la Russie. Ses dépenses militaires représentent presque 2 % de son produit intérieur brut, ce qui la place au septième rang des pays les plus dépensiers.

Le Mouvement pour la paix se mobilise pour faire avancer la paix. Son idée est que la paix n'est pas l'absence de guerre,



mais quelque chose qui se construit autour de huit domaines d'action. Le premier est l'éducation. Il faut éduquer les jeunes à la paix et le Mouvement pour la paix est intervenu auprès du ministère de l'Education nationale pour que la culture de la paix soit enseignée dans les écoles, alors que l'on prépare la mise en place du service national universel, qui s'adressera à des jeunes de 15 ou 16 ans, âge où le cerveau est encore malléable, l'idée étant que tous les jeunes adoptent la culture de la guerre et que l'on aille vers la militarisation des choses.

Autre point important : la liberté de la presse. D'après un récent classement international, la France est dans le dernier tiers des pays développés. Vous avez d'ailleurs pu voir que deux journalistes ont été inquiétés récemment pour avoir divulgué des informations classées secret défense.

Les questions de démocratie et de paix sont totalement liées. La lutte pour nos revendications est aussi une lutte pour la paix. Il est donc important de s'organiser pour accroître la pression et obtenir à la fois des avancées revendicatives et la paix.

Francis WURTZ

A mes yeux, l'action pour la paix doit être menée sur trois terrains : le désarmement, la prévention des conflits et le multilatéralisme.

Désarmement

Sur le désarmement, je suis d'accord avec tout ce qui a été dit. J'ajouterais que les dépenses mondiales actuelles pour l'armement représentent sept fois le budget global annuel de la France et elles ne font qu'augmenter. L'UE n'est pas en reste : sur ses 27 membres, 23 sont aussi membres de l'Otan et n'envisagent aucunement d'en sortir. L'UE se bat aussi pour l'Europe de la défense, sujet confié au commissaire européen Thierry Breton qui parle avec gourmandise de l'accroissement de la production d'armes, disant l'autre jour « nous, européens, avons la capacité de tout fabriquer en Europe : obus intelligents, missiles anti-chars, missiles anti-aériens, intercepteurs hypersoniques, chars et avions ». Et il est soutenu par le ministre français des armées, Sébastien LECORNU, qui vient de déclarer sans honte que la guerre en Ukraine donnait « des opportunités aux entreprises françaises ». Thierry Breton a même calculé combien il fallait dépenser en plus pour atteindre

les 2% du PIB réclamés par l'Otan : 1 300 milliards d'euros. Un pays a d'ailleurs déjà dépassé largement ce seuil : la Pologne (4 %), dont les dirigeants viennent de commander 1 000 chars à la Corée du Sud, 93 hélicoptères de combat aux Etats-Unis, etc.

Il faut donc se battre pour enrayer cette dérive et, surtout, la militarisation des esprits. Il y a en effet une banalisation de la militarisation de la vie quotidienne et l'on voit tous les soirs des images de la guerre sur les chaînes d'information.

Prévention des conflits

Il faut demander aux gouvernements d'identifier les causes de conflits, de les analyser et d'intervenir – diplomatiquement, politiquement, économiquement et culturellement – pour éviter qu'ils ne dégèrent. A mon avis, la politique menée par les dirigeants occidentaux et européens vis-à-vis de la Russie depuis la chute de l'Union soviétique est un contre-exemple absolu. D'après le rapport Wolfowitz de 1992, la stratégie des Etats-Unis était d'empêcher l'émergence de toute puissance à même de mettre en cause leurs intérêts et pour cela, leur stratégie a consisté à élargir l'Otan jusqu'aux frontières de la Russie. Des hauts dirigeants américains avaient mis en garde contre cette orientation mais ils n'ont pas été écoutés par les présidents américains successifs, ni par les dirigeants européens.

Le 5 juin 2008, le président russe de l'époque, Dimitri Medvedev avait proposé à l'Europe de conclure un traité paneuropéen de sécurité, sous l'égide de l'Onu. Or l'UE n'a même pas répondu à cette proposition. Quand j'étais parlementaire européen, j'ai interpellé les autorités européennes qui m'ont dit que les chefs d'états européens envisageaient de ne donner aucune réponse, pour ne pas donner à la Russie un droit de veto sur les décisions de l'Otan. Une fois de plus, l'Otan est donc à la source d'une décision absurde et avoir laissé passer cette chance constitue le contraire d'une politique de prévention.

Multilatéralisme

L'UE entretient des relations tout à fait normales avec Israël alors que la guerre continue dans ce pays. Cela vaut également pour le Sahel ou la république démocratique du Congo, où six millions de personnes sont mortes depuis vingt-cinq ans. Et il n'y a pas que les guerres; il y a aussi l'insécurité alimentaire (10 millions de morts par an), sanitaire (2 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à des toilettes, même rudimentaires), éducative (300 millions d'enfants dans le monde n'ont aucun accès à l'école) ou climatique dont les pays du Sud sont les principales victimes. Il faut donc renforcer les moyens des Nations-Unies et exiger de nos états respectifs de s'engager dans une politique de résorption des problèmes du monde.

Si on veut se battre pour un monde de paix, il faut savoir qu'un monde est d'autant plus sûr qu'il est plus juste et plus solidaire, ce qui va dans le sens de nos idéaux communs.



Hélène COTTEN, Renault Trucks

Nous ressentons tous que le monde va mal. La situation est catastrophique. Ainsi, j'ai entendu dire voilà quinze jours à la Fête de L'Humanité que si l'on y intègre la Russie, 30 % de la planète est en guerre.

Hier, Lucien GRIMAULT a parlé de

la guerre en Ukraine, en Palestine et en Afrique. A titre personnel, je voudrais vous parler de ce que vivent les Arméniens du Haut-Karabakh. Ce qui se passe aujourd'hui rappelle les événements de 1915, année du génocide arménien. Aujourd'hui, les Arméniens fuient le Haut-Karabakh. Les causes de ce conflit sont loin d'être religieuses, comme voudraient le faire croire les chaînes d'information continue, la droite et l'extrême-droite. Les vendeurs de canon sont de tous bords religieux. D'ailleurs Israël continue à vendre à l'Azerbaïdjan des armes à fragmentation qui ont été utilisées lors du conflit dans le Haut-Karabakh de 2020, qui a fait des milliers de morts, mais l'Union européenne est restée silencieuse et continue à acheter du gaz à ce pays pour contourner le blocus de la Russie.

Dany ALLAIRE, métaux retraités CGT UL Tarbes et banlieue

Pour moi, la paix est un concept et le désarmement une volonté. Cette volonté, notre pays ne l'a pas et il le montre avec une loi de programmation militaire à 413 milliards d'euros (soit 1 896 euros par seconde) pour les sept ans à venir, dont 60 milliards rien que pour les armes nucléaires. Il n'est pas non plus pour le désarmement en étant le deuxième exportateur d'armes dans le monde. Il n'est pas le seul dans ce cas au regard de l'augmentation des dépenses militaires mondiales. Le complexe militaro-industriel-financier-médiatique met notre planète en danger. Elle est prête à exploser.

La paix n'est pas seulement l'absence de guerre ou la fin d'un conflit. C'est bien plus large et dans son programme pour une culture de paix, l'Onu met en avant huit domaines :

- » renforcer la culture de paix par l'éducation ;
- » promouvoir le développement économique et social ;
- » promouvoir le respect de tous les droits humains ;
- » assurer l'égalité entre les femmes et

les hommes ;

- » favoriser la participation démocratique ;
- » développer la compréhension, la tolérance et la solidarité ;
- » soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information ;
- » promouvoir la paix et la sécurité internationale.

Ces huit domaines sont définis comme un véritable guide méthodologique pour alléver une société plus apaisée ou pour combattre les forces qui la font régresser. En y ajoutant les dix-sept objectifs de développement durable, qui sont loin d'être atteints, la mise en œuvre de la culture de paix est un objectif essentiel pour la démocratie, le climat et l'avenir de notre planète. Le syndicalisme, et le nôtre en particulier, doit y prendre toute sa part.

Jean-Marie LIRON, SNWM Gérardmer

Nos prédécesseurs ont connu plusieurs guerres. Nous, la guerre, nous n'en voulons plus. Quand la guerre a éclaté en Ukraine, nous avons d'ailleurs appelé à un rassemblement pour la paix partout dans le monde.

Pierre NORRITO, Ford Aquitaine Blanquefort

La question est de savoir comment faire en sorte que ces débats ne restent pas exceptionnels dans nos syndicats. Nos camarades en sont demandeurs. On ne peut en effet pas avoir d'avancées sociales en période de guerre. La paix est donc une condition sociale pour faire avancer les droits humains et sociaux.

Daniel GRANCHER, Renault Sandouville retraités

Dans mon département, nous avons tenu une réunion avec un responsable du Mouvement pour la Paix qui nous a dit qu'il y avait cinquante conflits dans le monde. Je souhaiterais attirer votre attention sur l'un d'entre eux : celui du Sahara occidental. L'ONU et la Commission européenne se sont

prononcées depuis des années pour un référendum d'autodétermination mais la France y met son veto au Conseil de sécurité.

L'autre question importante si l'on veut le désarmement, est de savoir comment les usines d'armement pourraient être reconverties. Il faut des propositions concrètes.

Je m'occupe aussi de réfugiés syriens et ce qui s'est passé en Syrie était les prémices de ce que la Russie fait aujourd'hui en Ukraine.

Pour conclure, je voudrais saluer ce qu'a dit le pape François en rappelant qu'il n'y avait pas d'invasion de migrants en Europe et qu'elle avait le devoir de rester une terre d'accueil.

Francis WURTZ

Une camarade a évoqué les importations de gaz de l'UE depuis l'Azerbaïdjan. Je me rappelle de Mme VON DER LEYEN accueillant le président azerbaïdjanais comme s'il était devenu subitement un grand démocrate. Cela montre bien que les valeurs de l'UE, c'est du « pipeau » ...

Sur les objectifs de paix et de développement durable, je partage ce qui a été dit. Je ne crois cependant pas que l'on puisse dire que 30 % de la planète est en guerre. En revanche, le chiffre de cinquante conflits dans le

monde me paraît crédible.

Sur le Sahara occidental, si certains états sont aussi pusillanimes, c'est parce qu'ils ont de gros intérêts au Maroc, pays qui réagit immédiatement dès qu'on aborde le sujet. Le gouvernement espagnol, qui avait accepté d'accueillir un dirigeant sahraoui, a lui-même changé radicalement de position sous la pression du Maroc qui a décidé de lâcher des migrants marocains vers Gibraltar pour y créer le chaos.

Sur la reconversion des industries d'armement, je me souviens d'une manifestation pacifiste énorme organisée à Brest, animée par les ouvriers de l'arsenal qui voulaient prouver qu'ils prenaient ce problème à bras le corps et réfléchissaient à des solutions de reconversion. C'est possible. Les compétences de ces salariés et la technicité de leurs équipements sont tout à fait à même de servir des productions de paix et non de guerre.

Je suis par ailleurs tout à fait d'accord avec ce qui a été dit par le pape François sur le devoir d'accueil de l'Europe. Je trouve formidable qu'il ait eu le courage de le dire mais malheureusement, peu ont le même courage.

Enfin, dire que l'on gagnera la guerre en envoyant des armes en Ukraine, c'est tromper les gens. Il faut travailler

à un cessez-le-feu, non pour accepter les conquêtes par la force, mais pour ouvrir un processus avec tous les pays impliqués, en répondant à l'aspiration à la sécurité de la Russie, ce qui pose la question de l'Otan. Il y a possibilité de trouver une solution globale à condition que l'on arrête de part et d'autre le langage des armes. Cette idée doit être martelée car toutes les expériences montrent que les armes ne règlent plus aucun problème dans le monde.

Pierre NORRITO, Ford Aquitaine Blanquefort

De toute façon, un traité de paix finira par être signé, alors autant le signer le plus tôt possible.

Yves-Jean GALLAS

Le pape François a dit en mars 2022, pour expliquer l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qu'il s'agissait d'une riposte face à l'Otan qui « *aboyait comme un chien* » aux basques des Russes depuis de nombreuses années. Il n'est donc pas dupe sur les raisons qui ont déclenché cette guerre.

On a beaucoup parlé de reconversion mais je préférerais parler de diversification. Les compétences de nos collègues des usines d'armement pourraient se recombinaison pour créer des machines socialement viables et rendraient réellement des services à toute la population, à l'exemple de ce qui se fait chez Thales, qui a obtenu un budget de l'Union européenne pour faire avancer certaines idées, en matière d'informatique médicale notamment. La diversification, c'est faire en sorte que ces compétences et équipements servent à autre chose qu'à donner la mort.

Pour ce qui est de gagner la guerre, on s'aperçoit que depuis la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis n'ont jamais gagné aucune guerre et que les choses se sont toujours terminées de manière dramatique pour les populations. Ils n'en ont en fait gagné qu'une seule, dans les îles Grenadines.



Comment s'organiser pour faire avancer l'idée de paix ? Le Mouvement pour la paix a proposé à dix-huit autres organisations – dont la CGT chômeurs – de tenir un stand commun à la Fête de l'Humanité, de manière à mieux nous connaître, dans l'idée de faire progresser la culture de la paix. Nous avons tenu seize débats qui ont rassemblé beaucoup de participants.

Bernard CHRETIEN, Renault Technocentre Guyancourt et Boulogne-Billancourt retraités

Au risque de paraître provocateur, il a quand même bien fallu une guerre pour sortir du nazisme. La guerre en Afghanistan, qui a été très critiquée, avait pour objet de renverser le régime des talibans – dont les femmes sont les premières victimes – même si ceux-ci sont revenus au pouvoir. Si la Palestine avait été mieux aidée, comme Israël a été aidé par les Etats-Unis, nous n'en serions peut-être pas là non plus. Dans des pays d'Amérique latine, les États-Unis ont mis en place par la force des régimes au Guatemala, au Honduras ou au Chili. Et pendant la guerre d'Espagne, si les Républicains avaient été davantage aidés, les choses ne se seraient peut-être pas passées de la même manière.

Jean-Marie VERNHES, Aubert et Duval Retraités Pamiers

Nous n'avons pas parlé de l'accaparement de l'eau, qui sera – et qui est déjà sur certains territoires – une source de conflit, et il en sera de même avec les terres rares et les sources d'énergie. La famine et l'environnement seront eux aussi sources de conflits. Je tenais à soulever ces points dans le cadre de la prévention des conflits. Comme on le dit à la CGT, fin du monde et fin du mois, même combat !

Patrick CLARET

Je faisais partie d'une entreprise qui pouvait être réquisitionnée en cas de conflit pour fabriquer notamment des chars et des canons. Depuis tout petit, je suis contre la guerre et je me demande pourquoi on fait la guerre. On a fait une armée de paix mais pour moi, une

armée, c'est pour faire la guerre.

Jacques BAQUIER, Diehl Auge Découpage Besançon

Depuis que je suis à la CGT et au Parti communiste, on m'a toujours appris que le système capitaliste était en crise et n'avait pas d'issue. La guerre est donc l'un des moyens dont les capitalistes disposent pour maintenir leur système, en le détruisant et en le reconstruisant continuellement. Ne fait-elle pas partie de la stratégie du capital pour faire taire les revendications de justice sociale ou pour une autre répartition des richesses ? Gagner un monde de paix, c'est gagner la mobilisation des peuples pour plus de justice sociale, moins de misère, une autre répartition des richesses et pour en finir avec ce système.



Norbert BOULANGER, section Métaux Liancourt

Le capitalisme est responsable des guerres sur la planète. Certaines se voient, d'autres ne se voient pas, comme la faim qui tue encore trop d'enfants en Afrique. Tout cela, c'est le résultat du capitalisme.

Jacques COHN, retraités Métaux Saint-Denis

Il existe quand même deux sortes d'armes : les offensives et les défensives. Si on supprimait aussi les usines qui fabriquent des armes défensives, qu'arriverait-il ? Je crois que ce qui

manque surtout, c'est la communication entre les peuples, qui ne sont pas toujours d'accord avec leurs dirigeants.

Jean-François MARCHAL, ArcelorMittal Florange

Quand j'étais jeune salarié, j'ai participé à un voyage d'amitié en Union Soviétique et je trouvais que les jeunes russes avaient une culture de la paix plus développée que nous.

Par ailleurs, la dernière grande manifestation pour la paix à laquelle j'ai participé était pour protester contre l'installation de missiles américains et russes, suite à l'appel des Cent, alors que la presse disait que nous ne manifestations que contre les missiles américains.

Enfin, est-il vrai qu'au moment de l'éclatement de l'Union soviétique, un accord aurait été signé à Minsk pour garantir la sécurité des deux côtés ? Si cela est vrai, pourquoi n'a-t-il pas été respecté ?

Noël KOUICI, Réparation Navale Marseille

Je n'ai entendu personne parler de la guerre qui se déroule actuellement en France, dans certains quartiers, et qui fait des morts chaque jour. Que fait le gouvernement ?

Francis WURTZ

Il a effectivement fallu une guerre pour se débarrasser du nazisme mais il s'agit d'un cas totalement unique dans l'histoire contemporaine, alors ne cherchons pas de comparaisons. Le nazisme voulait transformer l'ordre mondial en enfer absolu et le monde entier s'est mobilisé – en réunissant des puissances pourtant antagonistes comme les États-Unis et l'Union soviétique – et a heureusement gagné. Je ne parlais donc pas de cette situation totalement spécifique.

Si je pense que le cas de l'Afghanistan valide mon propos, à savoir qu'aucune guerre ne peut aujourd'hui être gagnée, c'est parce que l'Union soviétique et les Etats-Unis y ont tous deux perdu la guerre. Ils sont partis de ce pays après avoir constaté qu'ils n'y arrivaient pas.

Ils y ont seulement offert un temps de liberté aux femmes afghanes, ce qui rend d'autant plus terrible le fait de les avoir abandonnées à leur triste sort par la suite.

Au lieu de faire la guerre, mieux vaut faire de la prévention, voir ce qui risque de devenir incontrôlable, en analyser les causes et voir ce qui pourrait être fait pour éviter la dégradation. Cela était valable pour l'Afghanistan comme pour le Sahel aujourd'hui. Et regardez ce qui se passe en Libye, où la situation est pire qu'avant.

Sur la Palestine, je suis aux côtés des Palestiniens depuis 1988 et je trouve scandaleux la façon dont on les abandonne, mais nous n'avons jamais préconisé de leur livrer des chars et des avions. Nous avons plaidé pour une négociation de paix et pour faire pression sur l'état d'Israël pour l'obliger à l'accepter, ce qui est une façon non-militaire de régler le problème.

Je suis également d'accord pour dire qu'il faut faire la différence entre armes offensives et armes défensives. Je ne suis pas antimilitariste. Je trouve en effet normal qu'il y ait une armée mais à condition qu'elle ait vocation de défendre le pays en cas d'attaque. Dans toutes les situations, la première chose à faire est de mener une action défensive, mais en aucun cas on ne peut laisser faire ce qui se passe actuellement en Ukraine. Il faudrait rechercher d'autres solutions, en essayant de trouver un accord négocié avec Vladimir Poutine. Le chef d'état-major de l'armée américaine s'est dit très réticent à toute nouvelle étape dans l'escalade militaire et il est convaincu qu'un retrait russe via un règlement politique est possible. On est donc en droit d'y réfléchir.

Pour ce qui de l'accord signé après la chute de l'Union soviétique, il n'a pas été signé à Minsk mais à Budapest. Dans cet accord, la Russie s'est dite garante de la sécurité de l'Ukraine à condition que celle-ci renonce aux armes nucléaires de l'ex-Union soviétique. L'attaque de l'Ukraine est donc impardonnable et il faut être

d'une sévérité absolue par rapport à la politique de Vladimir Poutine, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il faille sacrifier des centaines de milliers de vies sans aucune perspective d'issue à cette guerre.



Yves-Jean GALLAS

La paix, c'est l'ensemble des conditions qui permettront à chacun de vivre en paix avec ses voisins, sa famille, etc. Il existe une multitude de conflits ; la question est de savoir de quelle manière on peut les régler. On sait bien qu'essayer de les régler par la force ne marche pas. Il faut donc trouver les moyens de réunir l'ensemble des belligérants autour d'une table, traiter les points de désaccord et trouver des solutions sous l'égide des Nations-Unies. Il n'y a pas d'autre solution, et l'Otan n'en apportera pas pour l'Ukraine et la Russie.

Anatole FRANCE disait que le capitalisme crée la guerre comme la nuée crée l'orage. Même si ces mots remontent à un siècle, ils montrent bien que le capitalisme ne peut se développer que par la multiplication des conflits. Hormis celles du secteur du luxe, toutes les grandes fortunes françaises d'il y a cinquante ans sont nées de la fourniture d'armes : Dassault, Renault, Citroën... Alors tirons-en les conséquences.

La France s'enorgueillit aussi d'accueillir sur son sol tous les deux ans le plus grand salon mondial d'armement. Nous

en sommes à chaque fois, du début à la fin, pour distribuer des tracts à ses visiteurs et pour la première fois, toutes les manifestations ont été interdites aux alentours de Villepinte, ce qui montre que nous gêçons...

Sur la question climatique, pendant longtemps, les émissions de gaz à effet de serre, en particulier de CO₂, étaient exclues des analyses du GIEC. Or cela est en train de changer. Nous sommes en train d'apporter la preuve que les activités militaires, en temps de guerre comme en temps de paix, constituent la source de pollution la plus importante, avant les transports et la numérisation. Cela intéresse les plus jeunes et c'est un élément de mobilisation contre la guerre qu'il ne faut pas négliger.

Je crois que le travail entre les mouvements pacifistes et la CGT est extrêmement intéressant. Il faut absolument que nous continuions. Nous sommes complémentaires et il faut mettre cette complémentarité en avant.

Je terminerai en vous rappelant simplement l'existence d'un magazine exclusivement consacré à la paix, Planète Paix, qu'il me semble extrêmement important de diffuser dans les UL et les UD.

Pierre NORRITO, Ford Aquitaine Blanquefort

Nous avons eu des débats intéressants. Il faut maintenant faire avancer la question de la paix et du désarmement dans nos sections, nos USR, nos USTM, etc. Notre collectif est disponible pour vous y aider.

Election de la présidence de la cinquième séance

Sont proposées les candidatures d'Alain PILLOUX (président), Marie-Christine CHEVALIER et Gérard ESSON (assesseurs).

Election de la présidence de la séance exceptionnelle

Sont proposées les candidatures de Marc BASTIDE (président), Marie-Christine CHEVALIER et Gérard ESSON (assesseurs).

Cinquième séance

Présidence

Alain PILLOUX



Résultat du vote du document du congrès

Nombre de voix disponibles : 7 139.

Abstentions : 76.

Le document du congrès est adopté à 99%.

161 voix se prononcent contre les alinéas 4-53, 4-54, 4-55, 4-58 et 4-59.

159 voix se sont prononcées contre l'avis de la commission de ne pas retenir l'amendement n°32 qui concerne l'alinéa 4-20.

Rapport de la commission des candidatures

Patrick CASTELLO

La commission des candidatures s'est réunie mardi soir pour finaliser la liste qui est proposée à votre vote. Elle aura la charge d'animer pour les trois prochaines années le Conseil national des retraités CGT de l'UFR Métallurgie. Notre objectif de départ est de reconstruire une liste similaire en nombre, avec un souci : celui de trouver des camarades femmes pour intégrer le Conseil national de l'UFR. Malheureusement, pour ce nouveau mandat, elles ne seront à nouveau que neuf, avec deux sortantes et deux entrantes. Concernant le Conseil national sortant, nous étions 52 délégués et vous proposons de reconduire un nombre de délégués à minima équivalent.

Un travail en amont a été fait afin de connaître individuellement et au mieux les intentions et les analyses de chacun

des délégués sur la mandature sortante, avec l'objectif de faire reconduire les sortants.

A la suite de ce travail, sur les 52 délégués, 12 sont sortants :

- » Marc BASTIDE
- » Nicole CAMBLAN
- » Bruno CASSAN
- » Patrick CASTELLO
- » Roselyne DUCHESNE
- » Joël DURAME
- » Bernard GRAND
- » Francis HOCQUET
- » Pierre NORRITO
- » Philippe PERRIER
- » Bernard RENAUD
- » Philippe RENAUD

Trois autres sont décédés :

- » Louis DRONVAL
- » Claude GODARD
- » Daniel LARCHE

A ce jour, 18 propositions de nouvelles candidatures nous sont remontées :

- » Roland BERAUD
- » Francine BLANCHE
- » Pascal BOUET
- » France BOULAY
- » Christian CANOVILLE
- » Bernard CHRETIEN
- » Hélène COTTEN
- » Rachid DJENNADI
- » Daniel DREGER

- » Fabien GACHE
- » Jean-Louis GAY
- » Christian JONCOURT
- » Noël KOUICI
- » Faouzi LABBENE
- » Patrick LE FORMAL
- » Antoine MARCHESE
- » Xavier PETRACHI
- » Alain TASCAN

La proposition de la Commission est de retenir toutes ces propositions, ce qui porterait le Conseil national à 55 membres, et de continuer à rechercher de nouvelles candidatures de camarades que nous pourrions coopter à mi-mandat afin de mieux préparer la prochaine mandature. La nouvelle équipe qui sera élue aura la mission d'animer le bon fonctionnement de notre UFR, mais aussi les futures réunions du Conseil national. Cette équipe aura également pour mission et pour charge de travailler à la préparation du quatorzième congrès en trouvant de nouveaux candidats et candidates, ainsi qu'une nouvelle équipe de direction, tout cela dans un contexte rendu particulièrement difficile, dû notamment au recul de l'âge de la retraite que ce gouvernement antisocial nous a imposé, et cela malgré les luttes historiques et massives qui ont eu lieu dans notre pays.

Résultat du vote

Nombre de voix portées par les délégués : 7 319.

50 voix sont abstenuës sur l'ensemble de la liste.

Le Conseil national est élu avec 7 269 voix (99,32 %).

Séance exceptionnelle 40^{ème} anniversaire de l'UFR Présidence Marc BASTIDE



Marc BASTIDE

Nous vivons un moment particulier : le 40ème anniversaire de l'UFR. Je tenais à remercier les membres du Bureau fédéral pour leur présence. Dans notre syndicalisme CGT, il est en effet important d'avoir parmi nous des représentants de la Fédération car nous avons parfois du mal à avoir cet appui dans le cadre du syndicalisme spécifique. Il faut donc véritablement se féliciter de la présence de la direction fédérale, notamment son secrétaire général. Il faut aussi se féliciter de la présence de Sami, responsable du collectif Jeunes fédéral.

Un film retraçant l'histoire de l'UFR Métallurgie est diffusé.

Sami EL MESSAOUDI

Bonjour mes camarades,

Le collectif Jeunes de la Fédération vous remercie pour l'invitation et a grand plaisir d'être parmi vous. Cette invitation est très importante, car le lien intergénérationnel au sein de notre fédération est une priorité et devra perdurer y compris dans nos USTM et nos syndicats.

La retraite semble loin pour un jeune actif mais nous savons très bien que la vie avance à grande vitesse. C'est pour cela qu'il ne faut pas oublier nos revendications communes « *actifs/retraités* », comme nous en avons fait la démonstration pendant ces huit mois de luttes contre la réforme des retraites.

Sur la syndicalisation des actifs, retraités, nous savons très bien que certains de nos camarades, surtout les jeunes, ont été happés par l'institutionnel notamment par la mise en place des CSE. Le manque de culture syndicale ainsi que le déficit de formation syndicale pour certains d'entre nous en sont aussi les raisons. Cela ne permet pas d'avoir une bonne vie syndicale ou encore des débats d'idées intergénérationnels au sein des syndicats, nécessaires à la création du rapport de forces dans notre société.

C'est d'autant plus vrai, dans cette période où les jeunes, les actifs et les retraités ne se retrouvent pas sur leurs salaires et leurs pensions de retraite dès le 15 du mois. On le sait bien, notre « *reste à vivre* » diminue d'année en année, alors que les profits sont en hausse record comme le démontrent les résultats des grands groupes du CAC 40 en 2022, avec l'attribution des dividendes record versés aux actionnaires plutôt qu'aux salariés et retraités. Hier, comme vous le savez, à l'occasion de la négociation AGIRC-ARRCO, le « *macronisme* » a déclaré sa

volonté de ponctionner sur les réserves reconstituées par les baisses de pensions. Pour mémoire, en 1993, 100 euros de cotisations ouvraient droit à 11,94 euros de pension à l'Agirc et 11,17 euros de pension à l'Arrco. Aujourd'hui, cela ne représente plus que 7,43 euros, soit une baisse de près de 40 % qui se répercute sur le niveau des pensions, puisque l'allongement de la durée de cotisation ne permet pas de la compenser. Il faut que nos camarades, par le biais de l'intergénérationnel, puissent informer les métallos et métalottes sur ce qu'est le salaire socialisé qui permet à chacun de se soigner et de bénéficier d'une retraite décente. Cependant, nous constatons de plus en plus que nos camarades subissent une pression des salariés dans le débat sur des « *primes pouvoir d'achat* » exonérées de toute cotisation sociale.

Le 42ème congrès fédéral a donné au collectif Jeunes une feuille de route pour travailler sur le devoir de mémoire. Pour ce qui me concerne, je suis convaincu que cet aspect est très important. J'ai pu vivre plusieurs inaugurations ou commémorations qui m'ont fait passer des moments très intenses, comme par exemple l'anniversaire du camp de Voves où plusieurs métallos ont été internés. Le plus touchant pour moi était l'inauguration du square Roger LINET à Chargé. Il est important que la jeunesse s'imprègne de l'histoire de notre



fédération, de nos syndicats et notre CGT car, nous le savons, cette histoire est riche de luttes et de conquies sociaux. Souvenons-nous des grandes luttes de 36, du CNR, mais aussi de l'histoire des grands hommes de notre fédération sans qui nous n'aurions rien des conquies sociaux dont nous bénéficions encore aujourd'hui.

À cet instant de mon intervention, je voudrais m'arrêter sur le problème des banlieues qui a généré le mouvement des jeunes en juin dernier. Je pense qu'il est le reflet du ras-le-bol que nous constatons tous dans notre société, que ce soit chez les jeunes, les anciens, ou même les catégories sociales. C'est aussi le symbole d'une jeunesse laissée à l'abandon. Il appartient aux militants CGT que nous sommes, d'aller vers eux pour leur donner une perspective d'avenir qui tienne compte de leurs préoccupations, de leurs envies et qui leur permette d'accéder aux formations qui leur ouvriront les portes du monde du travail.

Pour finir, je vais reprendre une phrase que disait si bien Ambroise Croizat « *ne pas connaître son histoire c'est être condamné à la revivre* ». Nous devons en faire notre credo.

Merci à vous de m'avoir écouté. Vive le 13ème congrès de l'UFR Métallurgie ! Vive la CGT !

Guy TORREILLES, syndicat des retraités des Métaux de Toulouse

L'intergénérationnel est très important car chaque génération tend à oublier ce qui s'est passé avant elle. Il y a eu des avancées très importantes mais elles ne sont pas gravées dans le marbre ; elles ne perdureront pas longtemps si nous ne les défendons pas.

Autre sujet important : la jeunesse vit aujourd'hui en « silo ». Chacun a son réseau social, milite pour sa cause, etc. Il n'y a pas de pensée globale. Personne ne les regroupe en leur rappelant que l'union fait la force. Certains messages comme celui-là risquent d'être perdus si nous n'y prenons garde.

Daniel GRANCHER, Renault Sandouville retraités

J'ai entendu dans le film des choses qui montrent que tout n'est pas encore réglé avec la Confédération et la Fédération. La prise en compte de la spécificité de nos revendications dans la convention collective, par exemple, n'est pas encore gagnée. Il y a donc des choses à faire pour que les revendications spécifiques des retraités soient davantage prises en compte au sein de notre fédération. Il ne faut pas voir mes propos comme une critique de son fonctionnement mais porter un regard lucide sur ce qui nous manque pour pouvoir nous améliorer.

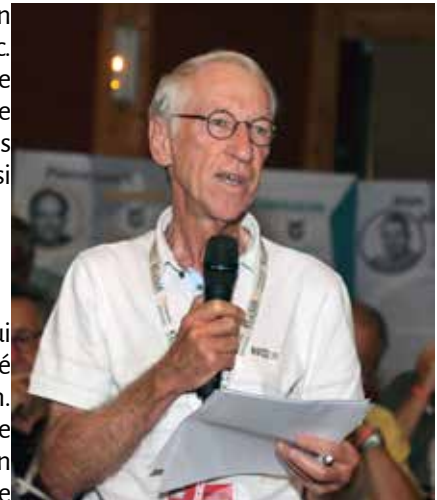
Jean-Louis BOUVARD

Je voudrais revenir sur l'écart grandissant entre la valeur de service du point et son prix d'achat. Les jeunes sont-ils toujours persuadés que le régime de retraite par répartition est viable ? Si nous ne sommes pas plus mobilisés sur cette question, nous risquons d'avoir des difficultés à terme. Il me semble qu'actifs et retraités ont un travail à faire en commun sur les réponses à apporter pour assurer la pérennité de ce régime.

Michel CARRÉ, Thales Rungis

La Fédération compte deux unions fédérales, l'Ufict et l'UFR, et il y a peut-être des choses à imaginer. On pourrait par exemple associer les actifs à la préparation de nos congrès, comme le fait l'Ufict, et le correspondant départemental pourrait nous aider à

développer ce lien intergénérationnel. On a aussi relevé la faiblesse de l'engagement des femmes et il faut que nous y travaillions. On pourrait également imaginer un plan de parrainage. Il y a peut-être des choses à faire en matière de syndicalisation et de création de bases nouvelles.



Gérald VEIRIER, Thales Avionics Toulouse retraités

Devons-nous avoir des syndicats ou des sections syndicales ? Dans notre département, un syndicat de retraités s'est créé avant que l'UFR n'existe. Se pose donc aujourd'hui la question de la création d'une section syndicale d'entreprise chez Airbus.

Deuxième élément : le lien entre l'UFR et l'UCR. Il faut travailler sur les revendications spécifiques à l'entreprise et sur les lieux de vie. Dans notre département par exemple, un camarade de l'Aérospatiale a été responsable de l'USR pendant un certain nombre d'années.

Troisième élément : l'engagement dans notre UFR avant la retraite, en tant qu'actif. Quand j'étais en activité, j'ai été sollicité pour participer au Conseil national de l'UFR et cela m'a aidé à mieux découvrir le syndicalisme retraité, puis à le mettre en œuvre concrètement dans ma section syndicale. Cette question va se poser de plus en plus avec le recul de l'âge de la retraite à 64 ans.

Il me semble enfin que nous devons avoir



une réflexion sur le renouvellement au sein des USTM et du Conseil national car sinon, nous risquons d'être en difficulté. Je considère qu'il ne faudrait pas faire plus de trois mandats.

Jacques DEFORTESCU, Réparation Navale Le Havre

Je veux bien qu'on me dise que la création de syndicats n'est pas statutaire mais que faire des camarades dont l'entreprise a fermé et qui n'ont plus de base syndicale ? Peut-être faudrait-il modifier nos statuts. Sinon, que devons-nous faire de tous les syndiqués isolés ?

Catherine FIANDINO, centres Suzanne Masson et Jean-Pierre Timbaud retraités

Je suis très inquiète pour la jeunesse. J'ai participé à toutes les manifestations contre la réforme des retraites dans l'Eure et les jeunes que j'y ai rencontrés étaient très amers, pensant qu'ils n'auraient pas de retraite. Partir de ce postulat est désolant. La retraite par répartition a-t-elle encore un sens pour eux ? Comment leur permettre de se projeter à trente ou quarante ans ?

Louis BLANCHET, Alcatel Lucent retraités Paris sud

A mon avis, la mise en place des CSE, qui a conduit à diviser par deux le nombre de représentants du personnel, a des conséquences sur la syndicalisation dans les entreprises. Il y a en effet deux fois moins d'élus et donc deux fois moins d'heures de délégation pour mobiliser.

Xavier PETRACHI, Airbus Toulouse retraités

Quand on parle aux jeunes de retraite, cela leur paraît inimaginable. Quand nous avons commencé notre carrière, le taux de cotisation était de 12 % à 15 % ; aujourd'hui, il est de 25 % et les conditions de vie ne se sont pas vraiment améliorées. L'UFR devrait donc peut-être travailler à redonner des perspectives sur l'obtention du droit à la retraite.

Je vous conseille par ailleurs de lire le livre de Laure Adler sur le vieillissement car il parle de l'acceptation par la société des

personnes vieillissantes. Pour certains, quand on est retraité, c'est la mort qui nous attend. Il faut tordre le cou à cette idée car ce n'est pas parce qu'on est retraité que l'on n'a plus d'idées, ni l'envie d'agir.

Enfin, si l'UFR a des revendications, elles doivent être confédéralisées afin que toutes les structures de la CGT les prennent en compte.

Nicole CAMBLAN, Jabil Circuit Bret

Section syndicale ou syndicat ? Dans notre région, des camarades ont décidé de créer un syndicat des retraités de la métallurgie brestoise pour avoir leur indépendance financière, qui a fini par une indépendance totale. Finalement, il a dû fermer car il n'a pas su faire le lien avec les syndicats d'actifs et n'a pas pu payer son loyer. Quand on se divise, on ne progresse pas.

Concernant la continuité syndicale, je trouverais intéressant que les retraités soient invités aux assemblées générales dans les entreprises pour y transmettre leur expérience et encourager la continuité syndicale.

Enfin, s'il est vrai que le recul de l'âge de la retraite à 64 ans est une mauvaise chose, il faut voir son côté positif : cela nous laisse quatre ans de plus pour trouver des camarades.

Sami EL MESSAOUDI, membre du CEF

Dans les entreprises où existe une culture syndicale, tout ce que le patron amène (Perco, retraites complémentaires, etc.) est refusé. Il faut des retraités dans les syndicats pour y raconter l'histoire de l'entreprise et créer une culture syndicale. Comme le disait si bien Ambroise Croizat, ne pas connaître son histoire, c'est être condamné à la répéter, et c'est là que les retraités ont leur place dans les syndicats d'entreprises. Quand je suis arrivé dans mon syndicat, j'ai eu la chance, d'être entouré de retraités et cela m'a donné envie de me battre pour que les anciens puissent partir dignement et profiter de leur retraite.

De la salle

Le spécifique va devenir de plus en plus pointu car de plus en plus d'ingénieurs et cadres vont partir en retraite et l'AGIRC-ARRCO représentera 40 % de leurs revenus, d'où l'importance de bien travailler cet aspect.

Concernant la bataille contre la réforme des retraites, c'est une expérience qui nous a servi. Chez les jeunes, l'idée qu'ils n'auront pas de retraite a évolué, comme le montre leur participation aux mobilisations, mais cela exige de nous que nous travaillions beaucoup plus sur la retraite par répartition.

Je pense par ailleurs que lors de notre congrès, nous avons dépassé beaucoup de choses. Nous avons eu des débats sur les sections syndicales, les syndicats, les syndiqués isolés... Sur ce point, nous avons fait un bond par rapport au congrès précédent.

Une question a été relevée durant nos débats : l'attachement à une entreprise se dilue au fil du temps. Les retraités ne peuvent en effet pas toujours retourner dans leur entreprise et certains secteurs ont tellement évolué qu'ils s'y sentent perdus.

Alain BELLAYER, Renault retraités CGT Le Mans

Sur le lien entre actifs et retraités, quelque chose nous aide : nos locaux sont à l'extérieur de l'entreprise, ce qui nous permet de nous croiser chaque jour, sachant que le nombre de salariés de notre usine est passé de 10 000 à 2000 salariés. De ce fait, le nombre de syndiqués actifs diminue alors que celui de syndiqués retraités augmente, ce qui n'est pas sans poser de problèmes dans nos instances. Les retraités sont présents à la commission exécutive, au bureau et au secrétariat, ce qui permet d'avoir des échanges permanents avec les actifs et de les aider dans tout ce qu'ils organisent (distribution de tracts, manifestations, etc.).

Pour ce qui est de l'interpro, 90 % des membres de notre section viennent de Renault Le Mans mais les 10 % restants

viennent de syndicats d'entreprises qui ont disparu. Beaucoup de femmes nous rejoignent aussi car nous avons une vie syndicale.

Jean-Marie LIRON, SNWM Gérardmer

Sur la question du taux de cotisation, si nous ne posons pas la question du financement de la retraite et de la Sécurité sociale, nous passons à côté de quelque chose. C'est à cause des exonérations accordées aux entreprises qu'il nous manque des moyens pour pouvoir financer nos retraites et l'ensemble de la protection sociale.

Par ailleurs, avec la désindustrialisation, nous ne pouvons pas garder la même structuration qu'avant. Nous avons besoin de vraiment avancer sur la création de syndicats locaux et départementaux pour y intégrer les retraités de Métallurgie dans des syndicats professionnels.

Gérard PONSON, Solystic Bourg-les-Valence retraités

Pour beaucoup de nos camarades, les dernières années d'activité professionnelle sont une souffrance. La retraite est pour eux un soulagement et ils ne veulent plus entendre parler de leur entreprise. Je crois donc qu'il faut travailler au niveau des unions locales et des bassins de vie. Nous avons par exemple créé une section métaux dans notre UL. Nous ne pouvons plus continuer comme avant. Il faut que nous travaillions par bassin de vie. Il faut refaire société dans la CGT.

Hélène COTTEN, Renault Trucks

Il y a un manque de culture syndicale non seulement chez les jeunes de la CGT mais chez tous les jeunes de notre pays car cette histoire n'est pas enseignée. Nous avons donc un rôle d'explication de notre histoire sociale. Nous vivons dans une société néolibérale qui monte les groupes humains les uns contre les autres, l'objectif du capital étant de diviser pour mieux régner. Notre rôle dans l'intergénérationnel est donc fondamental. J'ai entendu dans les propos de Sami un besoin d'histoire et de

culture et notre UFR doit y répondre.

Antoine MARCHESE, Schneider Electric France Carros

Si les jeunes disent qu'ils n'auront pas de retraite, c'est parce qu'ils ont des CDD, des emplois précaires, etc. Nous avons donc besoin de faire un travail de terrain pour leur faire comprendre ce qu'est le salaire socialisé.

Didier NIEL, USTM Section Retraités Métaux Paris

Certains disent que la retraite ne serait que l'antichambre de la mort. C'est le capital qui veut cela et cherche toujours à reculer l'âge de départ et à diminuer le montant des pensions. Il faut démontrer que la retraite est une période importante de la vie et qu'elle doit être vécue pleinement, ce qui suppose que nous exprimions collectivement nos besoins individuels. Or même parmi nos militants, nous avons du mal à convaincre de continuer à militer après leur départ en retraite. Ils réagissent plus comme d'anciens salariés que comme de vrais retraités. C'est pour cela que la notion de continuité syndicale ne suffit pas si on ne met pas en parallèle des revendications pour répondre à nos besoins.

Alain PILLOUX, Alstom Saint-Ouen

Concernant l'activité spécifique, nos anciens ont y d'abord réfléchi en pensant à la place de chacun dans le processus de travail. Cette question est apparue au milieu des années 60 car le salariat évoluait, puis s'est accentuée après mai 68 en raison de la place prise par les ICT dans nos entreprises, d'où l'apparition dans la CGT de premières réflexions sur des outils susceptibles de répondre à des préoccupations spécifiques.

Au départ, notre union fédérale a choisi l'organisation en sections, pour des questions légales. La Fédération a fait le choix de créer deux unions fédérales; l'UFICT et l'UFR, dont la création a suivi le même processus : une première conférence en 1973 et un premier congrès constitutif en 1983. Cela n'a pas été le cas dans toutes les fédérations, qui ont choisi dans un premier temps de créer des

unions fédérales puis en sont revenues à un système de conférences des retraités. Les formes d'organisation évoluent donc et nous devons continuer à réfléchir à ce qui serait le mieux pour les syndiqués et les retraités de notre profession.

Je suis admiratif de la capacité de nos anciens à anticiper les choses. En 1973, ce n'était pas encore la casse industrielle que l'on connaissait et à partir de 1983, les effectifs de mon entreprise sont passés en quelques années de 2 000 à 1 400 salariés. Nos anciens étaient confrontés à la situation inverse de celle que nous connaissons aujourd'hui puisque l'abaissement de l'âge de la retraite de 65 à 60 ans a fait arriver beaucoup de syndiqués retraités qu'il a fallu accueillir. Avec son recul, les prochains syndiqués retraités seront plus âgés au moment de leur départ.



France BOULAY, Dassault Falcon Services Le Bourget

Il faut faire attention à ne pas trop sortir nos camarades des entreprises pour des questions de spécificité car c'est quand même dans les entreprises que l'on fait des syndiqués. Avoir des sections de retraités est nécessaire et c'est à nous de le faire. Le nombre de nos élus a baissé de manière importante alors à nous d'amener notre apport.

Bruno LEMERLE, PSA Sochaux

J'ai bien entendu les jeunes dire qu'ils n'auraient pas de retraite. Notre boulot est donc de leur dire que s'ils ont

travaillé, ils ont des droits. Cela permet d'engager la discussion sur la fiche de paye, le salaire net et le salaire brut, les cotisations, etc. Cette idée n'est pas si simple à faire comprendre, y compris dans nos syndicats où nous ne sommes pas toujours compris lorsque nous disons qu'il faut revendiquer des augmentations de salaire brut. Pour moi, cotiser plus, c'est gagner plus et il faut le rappeler sans arrêt. Nous avons une vraie bataille à mener sur ce plan et je suis plutôt optimiste car je vois que des choses changent dans les revendications de nos syndicats.

Concernant la relation entre l'UFR et l'UCR, nous avons besoin que l'UCR donne une impulsion sur des sujets transversaux. Le grand âge, par exemple, ne concerne pas que les retraités mais aussi les actifs qui ont des parents âgés, et nous avons besoin d'être plus précis sur ce que nous voulons. Que mettons-nous dans la loi grand âge ? Sommes-nous capables de mener campagne sur ce sujet ?

Noël KOUICI, Réparation Navale Marseille

Pour la plupart, vous avez fait toute votre carrière dans une ou deux entreprises. Pour ma part, j'ai travaillé dans cinq entreprises différentes. Aujourd'hui, faire toute sa carrière dans la même entreprise est compliqué, ce qui rend la continuité syndicale moins évidente.

Marc BASTIDE, Réparation Navale Marseille

Les salariés de Clestra Métal (67) sont en grève depuis le 3 juillet. Ce mouvement de grève a été déclenché pour contraindre la direction à s'engager sur la pérennité des emplois et l'avenir de l'outil industriel.

Alors que les grévistes vont bientôt entamer leur quatrième mois de grève, une chose est claire : il n'y a décidément rien à tirer des frères Jacot propriétaires du groupe Jestia, dont fait partie l'entreprise Clestra, animés par la seule soif du profit à court terme et qui, de toute évidence veulent casser l'outil

industriel centenaire qu'est Clestra. Peu leur importe évidemment le sort des ouvriers et de leurs familles.

Les Clestra sont un exemple de dignité dans la lutte. La CGT avec toutes ses organisations dont l'UFR métallurgie est et sera à leurs côtés pour sauver l'outil industriel et les emplois.

Jacques BAUQUIER, Diehl Auge Découpage Besançon

L'activité intergénérationnelle appelle selon moi à l'activité interprofessionnelle. Pour gagner des progrès sociaux, nous avons besoin de construire le « tous ensemble » et la convergence des luttes. Pour ce faire, on ne peut pas faire de raccourci. Pour gagner le 13 octobre, le 24 octobre et le 13 décembre, nous avons besoin d'être forts dans les entreprises pour pouvoir ensuite rassembler dans la rue.

Sur l'intergénérationnel, c'est un peu la même chose. Quand on voit l'état de notre organisation, notamment dans les syndicats, cela pose la question de l'activité spécifique, aussi bien parmi les ICT que les retraités. Quand je vois qu'un syndicat local pouvait avoir 4 200 syndiqués, cela donne la dimension de ce que nous étions capables de faire autrefois. A l'époque du CNR, la CGT comptait 7 millions d'adhérents. Aujourd'hui, 80 % de nos bases ont moins de dix adhérents et je pense que nos difficultés partent de là. Comment renforcer nos syndiqués pour travailler à une activité spécifique aux ICT et aux retraités ?

Le recul de la syndicalisation est pour moi l'une des principales causes de nos difficultés mais cela ne veut pas dire que l'on ne peut rien faire. Dans le débat sur les sections syndicales professionnelles et les syndicats multipro, on fait parfois des raccourcis en pensant que si cela ne marche pas, on va faire autre chose. Je pense que renforcer l'intergénérationnel comme l'interprofessionnel, c'est renforcer les activités spécifiques. Cela veut dire qu'être forts dans nos entreprises et dans nos sections de retraités renforcera à la fois l'interprofessionnel et

l'intergénérationnel.

Je pense que la spécificité est une richesse pour la CGT, ce qui ne nous empêche pas de repenser notre structuration pour être plus efficaces demain. Pour être forts, notre activité doit être intergénérationnelle et interprofessionnelle, et cela passe par la syndicalisation, qui ne concerne pas seulement les actifs mais aussi nous.

Yves BIZE, Retraités Métaux Toulouse

Le point sur lequel nous sommes tous d'accord, c'est le renforcement du syndicalisme et de notre activité auprès des retraités. De par notre histoire, nous avons encore un syndicat de retraités qui, pour le moment, est la force majeure de notre syndicat. Il permet de récupérer et d'organiser les camarades de différentes activités. Mais nous avons aussi une certaine rupture dans la continuité syndicale avec les camarades d'Airbus, d'où l'importance de mettre en avant les revendications des retraités.

Notre vie syndicale tient compte de la diversité des syndiqués de la Métallurgie. Nous avons des assemblées diversifiées où chacun partage sa pratique, son expérience et ses revendications, ce qui nous a permis de nous retrouver régulièrement dans les manifestations. Mais les choses ne se font pas d'elles-mêmes et le nouveau Conseil national aura un rôle important à jouer dans la construction des revendications pour que nous allions tous au même rythme.

Michel JUTEAU, syndicat des retraités de la métallurgie de Châtelleraut

Je voudrais aborder la question de notre devoir de mémoire. Quand les Allemands ont envahi la France, les salariées d'une manufacture de Châtelleraut – fermée en 1968 – se mirent en grève en entonnèrent La Marseillaise contre eux. Le lendemain, quatre d'entre elles, adhérentes à la CGT, furent convoquées par leur direction et déportées à Ravensbrück. Elles en sont revenues et ont continué à agir avec la CGT. Nous ne pouvons pas oublier ces femmes, comme nous ne pouvons pas



oublier ceux dont le nom est gravé sur le monument des martyrs, devant lequel les retraités de la Métallurgie CGT déposent chaque année une gerbe en mémoire de leurs camarades tombés sous les balles allemandes. Il faut continuer à faire vivre notre devoir de mémoire.

Jean-François MARCHAL, ArcelorMittal Florange

Je crois qu'il faut en revenir au syndicalisme de la fiche de paye car la reconnaissance existe à tous les âges. Dans mon entreprise, un militant a refusé de distribuer un tract sur l'enjeu de la prévoyance car il ne se sentait pas capable de l'expliquer aux salariés. Derrière la fiche de paie, il y a le combat contre le coût du capital, la reconnaissance de la qualification, la promotion sociale, la retraite, la prévoyance, etc., et je reste convaincu que si nous faisons avancer cette idée, l'intérêt de l'activité retraités sera peut-être mieux compris des actifs et nous démontrerons, à travers la fiche de pays, que nous avons des intérêts communs, et qu'il faut avoir une section dans l'entreprise car c'est là qu'est le cœur de l'affrontement de classe. C'est là que l'on peut dénoncer le coût du capital et

se battre pour consacrer plus de moyens aux salaires et à la protection sociale. C'est là que l'on peut contribuer à améliorer les conditions de travail et réduire les maladies professionnelles pour faire en sorte que les jeunes puissent demain vivre leur retraite en meilleure santé.

Dans notre entreprise, nous avons une section mais nous avons aussi un problème avec les actifs, tout cela parce qu'en tant que membre de la commission exécutive et du bureau du syndicat, j'ai donné un avis sur des accords d'entreprise. Ils m'ont considéré comme un obstacle à leur indépendance, ce qui me semble grave.

Gérard MANTOVANI, Eurocopter La Courneuve retraités

J'ai entendu dire que les jeunes ne croyaient plus à la retraite, mais dans les entreprises, à partir de 50 ans, les salariés ne parlent que de cela. Comment préparer la venue de salariés de plus de 55 ans pour les emmener dans le débat et les faire adhérer à la CGT ? S'ils ne viennent pas à nous, il faut aller à eux dans les entreprises et y distribuer des tracts dans lesquels on aura glissé

un bulletin d'adhésion, ne serait-ce que pour les informer de l'existence d'un syndicat de retraités. Cela aurait aussi l'avantage de préparer l'arrivée de jeunes dans les entreprises car lorsque les anciens partent en retraite, ils ne sont pas remplacés à leur poste. Je trouve d'ailleurs lamentable qu'il soit désormais interdit de fêter les départs en retraite dans les entreprises et je propose que nous ouvrons les locaux de nos UL aux salariés concernés.

Claude DIHARCABAL, Thales Marseille

Quand on part en retraite, on a un sentiment de liberté. On pense être libéré du lien de subordination, puis on s'aperçoit que le lien avec le capital existe toujours mais de manière plus vicieuse. En tant que militants, nous devons faire comprendre aux nouveaux et aux futurs retraités que le combat contre le capitalisme n'est pas terminé après le départ en retraite.

Guy TORREILLES, syndicat des retraités des Métaux de Toulouse

Ce congrès nous a permis de « *prendre l'ascenseur* », de la section syndicale d'entreprise à l'UCR, en passant par l'UFR, mais nous avons oublié un étage: la CGT, dont le T veut dire « *travail* », qui ne se limite pas au travail salarié. Nous, retraités, nous travaillons dans des mouvements citoyens, de façon bénévole mais il s'agit bien d'un travail. Il faut donc arrêter d'être complexés par rapport à cette notion-là. Nous avons pour devoir de faire un travail transversal vers les jeunes, les anciens, les handicapés, etc., pour parler d'écologie, d'habitat coopératif, etc. C'est une activité spécifique des retraités. Merci de l'intégrer dans vos futurs travaux.

Norbert BOULANGER, section Métaux Liancourt

Je voudrais parler de santé au travail, qui est liée à la médecine du travail. Si nous voulons, comme nous le revendiquons, un suivi post-professionnel, il nous faut une médecine du travail efficace. Or depuis des années, la médecine du travail est remise en cause par le patronat



et les gouvernements successifs. De plus en plus de mes camarades disparaissent en raison de cancers liés à l'amiante. Retraités et actifs, nous devons défendre la médecine du travail qui est continuellement remise en cause par le patronat et le gouvernement.

A propos du lien intergénérationnel, notre fédération travaille à ce que le secrétaire général de l'UFR soit actif pendant un ou deux mandats avant de partir en retraite. Pourquoi, dans nos organisations syndicales professionnelles, le secrétaire de la section retraités ne serait-il pas un actif qui ferait le lien entre celle-ci et le syndicat d'actifs ?

Je vous rappelle aussi que la FTM a noué un partenariat avec la Mutuelle Familiale, qui propose une mutuelle à des tarifs négociés. Vous pouvez y adhérer sans augmentation à partir de 74 ans.

Mohand CHEURFA, Bosch Vénissieux retraités

Nos anciens ont eu raison de créer l'UFR voilà 40 ans car nous avons des revendications spécifiques – l'indexation des pensions sur les salaires, la fiche de paye pour les retraités, la prise en charge de la mutuelle par l'employeur, l'accès à la culture et aux loisirs dans l'entreprise – mais je ne les ai découvertes qu'une fois parti en retraite.

Actifs et retraités, nous faisons des manifestations tous ensemble mais chacun reste dans son pré carré. Il faut donc intervenir et informer dans les USTM, les UL... Nos camarades actifs ont plein de choses à défendre dans leur entreprise. C'est à nous de les entraîner pour qu'ils défendent les revendications des retraités.

David PICO, membre du Bureau Fédéral

Vous, retraités, êtes organisés et cette spécificité, nous la ressentons au Bureau fédéral avec les interventions de Lucien Grimault, qui nous rapporte vos revendications et les difficultés que vous vivez dans votre quotidien. Ces revendications sont construites et on



voit très bien votre organisation mais il faut aussi décloisonner les spécificités car les actifs ont besoin des retraités dans les syndicats et les UL. Merci pour votre présence, votre façon de militer et de transmettre votre savoir.

Patrick BOUTROIS, retraités Honeywell Condé-sur-Noireau

Je suis parti en retraite à 51 ans et me trouvais trop jeune pour rester inactif. J'ai donc créé une section retraités Honeywell à l'UL de Condé-sur-Noireau. En 2013, quand notre usine a fermé, nous avons tenu des permanences les jeudi matin, puis en 2021, nous avons créé une section retraités multipro. Nous distribuons des tracts devant les usines où la CGT n'est pas présente, participons à des manifestations et avons créé un IHS à Caen pour exploiter nos archives, qui vont de 1922 à 2013.

Jean-Luc DE BORTOLI, centres Suzanne Masson et Jean-Pierre Timbaud retraités

Quand j'étais jeune, j'étais dans le même état d'esprit que les jeunes d'aujourd'hui: la retraite n'était pas ma préoccupation. Je pense que les jeunes ont quand même envie d'en avoir une.

Ce qu'a dit Jean-François m'a interpellé car je le ressens aussi dans mon syndicat. Dès que nous voulons participer à la discussion, je sens des points de blocage. Comment faire pour que le collectif soit vraiment pris en compte et que les retraités ne soient pas vus comme un blocage mais comme un apport ?

Pour moi, le point de convergence est l'entreprise car sans elle, il n'y a pas de création de richesse.

Quelle est par ailleurs la place des retraités dans la direction fédérale? Notre représentation est-elle au niveau de ce que nous représentons en termes d'activité ? Je ne le sais pas... Il faut pourtant savoir que notre activité compte aussi dans les UL et les USTM.

Xavier RAYNAUD, Renault Le Mans retraités

Je pense que nous pouvons établir un lien avec les actifs en leur expliquant ce que contient leur bulletin de salaire. C'est important car c'est avec cela que nous défendons nos retraites.

Jean-Marie VERNHES, Aubert et Duval Retraités Pamiers

Guy TOREILLES a raison de dire que les retraités continuent à travailler. Nous sommes présents dans les collectivités, nous nous occupons de nos petits-enfants, etc., et si nous étions capables de nous mettre en grève, cela mettrait un sacré désordre dans le pays.

J'ajoute que si nous n'avons pas gagné contre la réforme des retraites, ma section a quand même fait 20 % d'adhésions de plus dans la Métallurgie. Cela n'a pas été très difficile : il a suffi de leur proposer la syndicalisation.

Cinquième séance



Point sur la négociation AGIRC-ARRCO **Alain DRIEU**

Mes chers camarades,

J'aurais aimé vous annoncer une hausse de 10% de nos retraites complémentaires AGIRC-ARRCO. Ce n'est pas le cas. La présence de quatre camarades de l'UCR, dont un métallo, devant le Medef avec le communiqué du groupe des Neuf n'a pas suffi. Il faudra faire beaucoup plus fort pour gagner.

A cette réunion, j'étais le seul retraité parmi tous les négociateurs. Dans cette négociation, la CGT est arrivée avec une volonté affirmée d'aboutir à un accord à huit face à un gouvernement qui déjà s'accapare l'Unedic et voudrait bien prolonger son hold-up sur l'AGIRC-ARRCO. La délégation confédérale a été porteuse de nombreuses propositions dont plusieurs ont été prises en compte dès le préambule.

Au final, nous savons qu'il n'y aura pas de signature de la CGPME et de l'U2P, car le texte irait trop loin pour les salariés et les retraités et pas assez loin en leur faveur.

A la sortie de la réunion, la délégation CGT n'a pas donné d'avis en s'en remettant au débat avec les organisations de la CGT.

Concrètement, la valeur de service du point est fixée à 1,4159 euro, soit une augmentation de 4,9 %, dont 0,23 % au titre de 2022 et seulement sur novembre et décembre, le reste étant étalé sur les dix premiers mois de 2024. Cela ne fait pas le compte, loin des 10 % revendiqués par les retraités, et intègre un coefficient dit « de soutenabilité » de moins 0,4 %. Ce sont encore les retraités qui paient. Pour moi, c'est inacceptable.

Le CA de l'AGIRC-ARRCO a la possibilité pour chaque année de 2024 à 2026 de faire varier de 0,4 point l'écart entre l'évolution de l'indice reconnu et l'évolution de la valeur de service du point. Le prix d'achat du point augmente fortement pour 2023 et 2024 et là, ce sont les jeunes générations qui voient le montant de leurs futures retraites diminuées fortement. Le rendement de la cotisation continue à diminuer. La règle d'or du régime continue à s'appliquer.

Le malus de 10 % est supprimé à partir du 1er novembre (au 1er avril 2024 pour les retraites liquidées avant le 1er décembre 2023), c'est un point positif, comme la suppression du bonus pour les nouveaux retraités.

L'accord prévoit le cumul emploi/retraite qui profitera surtout aux plus hauts

revenus, mesure très onéreuse et donc qui limitera la hausse des retraites.

A noter : pour la première fois depuis longtemps, la dotation affectée à l'action sociale.

Tout à la fin de réunion, la décision de mettre en place d'ici la fin du premier semestre 2024 un groupe de travail chargé de définir des dispositifs de solidarité en direction des allocataires du régime Agirc-Arro est une réponse au gouvernement qui veut ponctionner les réserves. Cette disposition doit permettre comme le propose la CGT :

- » d'examiner la création d'une attribution minimum de points en direction des carrières hachées ;
- » la prise en compte des années d'études ;
- » l'égalité salariale femmes/hommes.

La CE confédérale décidera de la position de la CGT le 25 octobre, après consultation des organisations. Faisons en sorte que le débat soit très large.

Nous voyons ce qu'il nous reste à faire avec les syndicats de salariés en activité, la signature massive de la carte pétition et la participation aux manifestations de 13 octobre.



Bruno LEMERLE, PSA Sochaux

Je sou mets au congrès la motion suivante:

« Chers camarades,

Le congrès des retraités CGT de la Métallurgie, après avoir pris connaissance de la négociation Agirc-Arrco du 4 octobre se réjouit du fait que la mobilisation de ces derniers mois pour la défense des retraites et quelques convergences syndicales aient permis :

- » *de s'opposer à la prétention du gouvernement de piocher dans les réserves, le préambule du projet d'accord rappelant que ces réserves et leur gestion appartiennent aux seuls cotisants actuels et passés ;*
- » *de s'opposer à la prétention du Medef de baisser ses cotisations, ce qui aurait mis à mal les futures retraites ;*
- » *de mettre fin au 1er décembre à l'injuste décote de 10 % qui frappait les personnes qui demandaient leur retraite dès qu'elles avaient droit au taux plein de la Sécurité sociale.*
- » *Pour autant, le projet d'accord est loin de répondre aux besoins des retraités actuels avec une revalorisation au 1er novembre de seulement 4,9 % soit une sous-indexation de 0,4 % sur l'indice officiel des prix, indice qui est loin de représenter la réalité pour les ménages populaires où les dépenses d'alimentation, de santé et d'énergie représentent une bonne part de leur budget.*
- » *La possibilité donnée au conseil d'administration d'aller au-delà de ces 4,9 % et jusqu'à 0,4 % supplémentaires ne fait que traduire l'inquiétude du patronat face aux réactions prévisibles des retraités qui ne se contenteront pas des 4,9 % du projet d'accord.*
- » *Plus grave est l'augmentation de 7,7 % du prix d'achat du point, qui amènera, pour les salariés à obtenir moins de points pour un montant donné de salaire et de cotisation. Cette augmentation du prix d'achat du point, inférieure à sa valeur de service,*



contribue à poursuivre une baisse du taux de rendement c'est-à-dire une baisse des futures retraites.

- » *Pour toutes ces raisons, le Congrès de l'UFR CGT Métaux appelle les retraités actuels et futurs à participer massivement aux journées d'action des 13 et 24 octobre pour obtenir :*
- » *une véritable revalorisation des retraites actuelles ;*
- » *des garanties sur les retraites futures. »*

La motion est approuvée à l'unanimité.

Présentation par Patrick CASTELLO

Election du Bureau national

L'ancien Bureau était composé de onze camarades :

- » Lucien GRIMAULT (secrétaire général)
- » Norbert BOULANGER
- » Michèle CROCHEMORE
- » Bernard DEVERT
- » Gérard ESSON
- » Guy FOUCAULT (secrétaire général adjoint)
- » Monique GARIN
- » Alan PILLOUX

- » Jean-Marie VERNHES
- » Daniel HENRIET
- » Chantal OUMAR

Le Conseil national a élu le nouveau Bureau suivant :

- » Lucien GRIMAULT
- » Norbert BOULANGER
- » Michèle CROCHEMORE
- » Bernard DEVERT
- » Gérard ESSON
- » Guy FOUCAULT
- » Monique GARIN
- » Alan PILLOUX
- » Jean-Marie VERNHES
- » Daniel HENRIET
- » Roland BERAUD
- » Jacques BAUQUIER

Election du secrétaire général

Lucien GRIMAULT est élu secrétaire général de l'UFR.

Election du secrétaire général adjoint

Roland BERAUD est élu secrétaire général adjoint.



**UNE COMPLÉMENTAIRE DE VIE
C'EST MIEUX !**
Mon capital santé préservé

**Engagés pour la
solidarité, la fraternité
et la santé**

Découvrez nos offres : gamme
santé évolutive, prévoyance,
prévention
& bien-être...



SANTÉ - PRÉVOYANCE - PRÉVENTION

mutuelle-familiale.fr

NUMÉRO NON SURTAXÉ DEPUIS UN FIXE OU UN MOBILE
09 71 10 15 15



Salut aux sortants

Monique GARIN

carrière à la serrurerie Bricard pendant 10 ans. Elle a adhéré à la CGT en 1967. Elle a fini sa carrière à Alcatel, à Eu. C'est notre ancienne au Conseil national de l'UFR. Elle a été élue au Congrès de Ronces-les-Bains en 2006. 17 ans à l'UFR, ça s'arrose mais pas avec de l'eau....

Ce n'est pas rien 17 ans, il faut y rajouter deux mandats au CEF en 2008, trois mandats à l'UCR en 2010.

Elle a fait partie du collectif Femmes/Mixité de la Fédération et de la Confédération.

Elle nous quitte mais continuera à militer au sein de son UD et au collectif retraités de son UL du Vimeu – pour ceux qui connaissent, c'est la république autonome du Vimeu.

Garde-toi bien et continue tes activités !

Francis HOCQUET (ArcelorMittal Dunkerque – Département 59)

Francis a été embauché en 1969 à Usinor, qui deviendra ArcelorMittal Dunkerque. Plusieurs mandats à son actif : délégué syndical, délégué du personnel et au CHSCT. Actuellement, il occupe le poste de secrétaire général de sa section retraités qui a été créée au sein de son entreprise.

Il quitte le Conseil national après 14 ans de présence parmi nous. Bonne route Francis !

Joël DURAME (Retraité de la Navale au Havre)

Ce Havrais du syndicat des retraités de la Navale au Havre a adhéré à la CGT en juin 1980. Il fut élu en 1984 au CE et au CHSCT.

Il a été élu pendant trois mandats au sein

C'est toujours un moment émotionnel de saluer celles et ceux qui quittent le Conseil national. Des camarades qui ont marqué l'existence et le développement de notre Union fédérale, des syndicats et sections de la Métallurgie auxquels ils appartiennent. C'est donc un instant important du congrès envers les partants de la direction nationale. Un moment de fraternité. Un moment pour célébrer cette chaîne militante qui se perpétue et se renouvelle sans cesse.

Onze Camarades, dont deux femmes, ont décidé de passer le témoin à une nouvelle génération de militants retraités.

Dire que nos camarades ont joué tout leur rôle de dirigeant de l'UFR n'est pas une formule de politesse. Nous pouvons dire qu'ils ont trouvé toute leur place dans la direction de l'UFR.

Chacune et chacun a contribué à ce qu'est l'UFR aujourd'hui : une organisation qui compte dans la fédération, dans l'UCR, dans la CGT. Ils ont rempli le mandat qui leur a été confié par les congrès successifs qui les ont élus.

Nicole CAMBLAN (Jabil Circuit – Département 29)

Syndiquée à la CGT depuis 1980, elle

devient aussitôt membre de sa section syndicale puis trésorière au Comité d'entreprise pendant 37 années.

Dès l'année 1985, elle trouve sa place à la CE des Métaux de Brest. A l'initiative d'Alcatel Brest, dans la région Bretagne, un comité de l'électronique est mis en place avec Lannion, Pont de Buis, Douarnenez, Brest, Alcatel, Thomson et les sous-traitants.

Les années passent et le partage des tâches l'amène au Conseil national et au Bureau fédéral de notre fédération en 2005. Comme elle le dit, de belles années, très riches en rencontres, échanges, réflexions.

Tout ce travail syndical lui vaut une discrimination au niveau salaire : 37 années sans augmentation. Avec l'aide de François Clerc et sa méthode de travail, elle obtient gain de cause. Merci la Fédération.

Son parcours syndical se termine au sein de notre UFR. Nicole continuera, j'en suis persuadée, à suivre de près les luttes des retraités. Bon vent à toi notre Bretonne et prends soin de toi !

Roseline DUCHESNE (Local Friville - Département 80)

Roseline, notre Picarde, a commencé sa

de notre UFR.

A ce jour, il milite au sein de son syndicat de retraités en tant que secrétaire.

Bonne continuation Joël !

Bernard GRAND, (Renault Trucks Venissieux – Département 69)

Bernard a été embauché chez Berliet en 1975 et adhère à la CGT en 1976. Beaucoup d'implication et de mandats: secrétaire du CE RVI de Vénissieux, secrétaire général du syndicat RVI, secrétaire général de l'USTM du Rhône.

Animateur de la région Aura en remplacement de Marc Blain, élu au Bureau fédéral en charge de la vie syndicale, décédé prématurément en avril 2012.

Retraité depuis 2017, Bernard est actuellement trésorier de la région Métaux Aura et membre du collectif retraités métaux Aura.

Bernard décide de nous quitter après avoir effectué un mandat à notre CN. Il ne manquera pas de continuer à militer.

Bernard, nous n'en doutons pas, fera profiter de son expérience ses nouveaux camarades de Renault Trucks qui arrivent au CN de l'UFR.

Bonne continuation dans toutes tes activités !

Philippe PERRIER (Ugine retraités département 73)

Syndiqué depuis 1980, Philippe travaillait à l'usine Ugine Aciers dans le département de Savoie. Il n'aura fait qu'un seul mandat à l'UFR mais continue à militer.

A ce jour, il est secrétaire général adjoint de l'UL d'Ugine, secrétaire de la section retraités d'Ugitech et membre de l'Union syndicale des retraités de Savoie.

Lors des dernières élections municipales, Philippe a pris des responsabilités d'élu. Salut camarade et bonne activité dans ton territoire !



Bernard RENAUD (retraités Issoire, département 63)

Pour des raisons diverses, il fit un court passage parmi nous à l'UFR.

Bruno CASSAN (MBDA Bourges, usine d'armement, département 18)

Bruno a commencé sa carrière professionnelle à l'usine de Dunkerque en 1975 et dès le début il n'a pas souhaité être spectateur mais acteur dans le changement de société.

Il s'engage à la CGT et se voit rapidement confier des responsabilités. Membre du Bureau fédéral, membre du CEF de la Fédération, secrétaire de son syndicat et de l'USTM de Seine-et-Marne.

Animateur de l'activité jeunesse, responsable de toute l'industrie automobile, responsable de l'activité régionale Létaux en région centre Val-de-Loire.

En avril 2007, il est sollicité par l'Union fraternelle des métallurgistes et l'association Ambroise CROIZAT pour prendre le poste de directeur du centre de rééducation professionnelle pour handicapés du travail Louis GATIGNON à Vouzeron dans le Cher.

Il prépare un Master 2 à la Sorbonne (recherche en économie sociale et solidaire). Il est nommé directeur au CRP Catignon en avril 2009 jusqu'en mars 2016.

Il est élu membre du CN au congrès de la Palmyre en 2019. Malheureusement, des soucis durables de santé lui font arrêter toute activité.

Bruno prends-soin de toi !

Philippe RENAUD (Renault Le Mans, département 72)

Ce camarade a participé à quelques Conseils nationaux et a tout doucement disparu.

Pierre NORRITO (Ford Aquitaine Blanquefort, département 33)

Cela fait 14 ans que Pierre est au Conseil National. Il a été élu en 2009 au congrès à la Napoule. Il entre dans la vie active dans la Société Euro Européenne de Propulsion à Blanquefort aujourd'hui appelée Ariane Group. Malgré la mobilisation du personnel, son contrat prend fin au bout d'un an.

En 1980 dès son embauche à l'usine FORD de Blanquefort il adhère à la CGT. Il sera Secrétaire du syndicat ainsi qu'au CHSCT.



En 2006 un PSE lui permet de quitter cette entreprise à 55 ans. De nombreux salariés et syndiqués ont quitté l'entreprise. Pour ne pas perdre ces camarades syndiqués, il réactive une section de retraités qui vivait. De 4 Adhérents ils sont passés à 30.

C'est cette responsabilité au sein de cette section qui l'a conduit à rejoindre notre UFR.

Aujourd'hui il anime le collectif des retraités métaux de la Gironde et il siège également au Conseil Départemental de USR 33.

Son parcours ne s'arrête pas là. Il est engagé également sur le thème « Paix et Désarmement » en Région Aquitaine. Il animait d'ailleurs hier soir le débat sur ce thème en présence de Francis WURTZ et de Yves-Jean GALLAS.

Bon vent à toi Pierre ! Bon courage dans tes activités et peut-être à bientôt dans les luttes en région Aquitaine et tu seras toujours le bienvenu à Montreuil !

Patrick CASTELLO (Réparation navale marseillaise, département 13)

Il nous vient de la Réparation navale marseillaise, département 13. Embauché en 1973, il adhère à la CGT en 1974. Il a effectué trois mandats à l'UFR.

Patrick, dit Paco, est un militant engagé. D'abord dans son syndicat dans les années 1990 en tant que secrétaire général. Comme il le dit : 30 ans dans la même boutique !

Pendant le conflit de la Réparation navale marseillaise et afin de mettre en difficulté les autorités, le syndicat a travaillé à la mise en place d'un GIE (groupement d'intérêt économique) en proposant un plan de reprise incontestable présenté médiatiquement par Marie-George Buffet. C'est alors que sa carte de visite comporte une nouvelle ligne puisqu'il a été propulsé PDG de la société !

Paco est retraité en 2003 dans le cadre des départs en amiante mais il restera l'animateur principal dans son syndicat CGT où il mènera avec ses camarades une

occupation de son entreprise pendant 503 jours, qui sauvera la Réparation navale marseillaise.

Aujourd'hui, il est toujours présent et actif au sein de l'UFR, comme il le dit « très belle association de notre Fédération ». Il est notamment engagé dans un projet de l'UFR depuis la dissolution des biens des chantiers navals de la Ciotat.

Merci Paco pour le grand rôle que tu vas continuer à jouer en prenant ta retraite à l'UFR !

Chacune et chacun a trouvé sa place quel que soit le niveau de responsabilité et quel que soit le nombre de mandats effectués au CN de l'UFR.

Avec tous ces camarades nous avons passé des moments exceptionnels et ils font partie de l'évolution de notre UFR. Continuons leurs combats. Continuons cette construction qui donne de nouvelles perspectives.

A tous ces camarades partants nous pouvons adresser notre salut fraternel et nous lever pour les remercier par nos applaudissements.

Si vous êtes observateurs, vous avez dû remarquer que je n'ai cité que dix camarades. Trouvez l'erreur !

Indice n°1 : il n'a pas besoin de micro.

Indice n°2 : il a souvent une chemise ouverte, même l'hiver.

Indice n°3 : il a une voix qui chante le soleil.

Lucien à toi la parole !

Lucien GRIMAUT

Nous avons bien sûr tous compris qu'il s'agissait de Marc BASTIDE. Marc est Cévenol. Il est né à Alès et a grandi sous les châtaigniers... sous lesquels il fait parfois la sieste !

Il est entré dans la vie active en mars 1972 aux chantiers navals de La Ciotat. Il s'est syndiqué en juin 1972, après trois mois de formation de soudeur.

En 1973, Marc intègre la commission Jeunes CGT des chantiers.

En 1976, il est élu à la direction de son syndicat.

En 1980, il est élu secrétaire général et le restera jusqu'en 1988. Il dira alors : « grande entreprise, grande syndicalisation, grandes responsabilités ».

En mai 1988, il est élu secrétaire général de l'USTM 13 et, dans le même temps, était en pleine lutte pour défendre les chantiers de la Ciotat dont il était toujours salarié. En décembre 1988, il décide avec ses camarades d'occuper les chantiers, occupation qui durera douze ans. Aujourd'hui, les chantiers ont retrouvé une activité.

Marc est élu au CEF de la Fédération en



1986, lors du congrès de Marseille, et participe au collectif Navale de notre fédération. Au congrès de Poitiers, il est élu au Bureau fédéral, dont il est sorti lors du congrès de Reims. Au Bureau fédéral, Marc a eu la responsabilité de la vie syndicale et de la formation syndicale.

En 2012, il entre au Conseil national et au Bureau national de l'UFR, dont il devient secrétaire général adjoint en 2015.

En 2016, Marc est élu au Bureau national de l'UCR lors de son congrès à Bordeaux, durant lequel l'UFR s'était fait remarquer en s'abstenant de voter le bilan d'activité au motif que celui-ci névoquait pas l'AGIRC-ARRCO. Par la suite, Marc est devenu secrétaire général de l'UCR et est entré à la Commission exécutive confédérale lors du congrès de Dijon, qu'il a quittée lors du dernier congrès de Clermont-Ferrand. Il quittera également l'UCR au 1er décembre 2023.

Je tenais à remercier la femme de Marc, Marité, qui l'a toujours accompagné dans tous ses engagements.

Marc a eu une vie bien remplie. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Frédéric SANCHEZ

Toutes ces personnes ont fait la richesse de notre fédération et le patrimoine que vous avez légué aux jeunes générations lui a permis de tenir toute sa place lors du dernier congrès confédéral. Marc BASTIDE mérite de prendre une retraite largement méritée, après tout ce qu'il a vécu, mais nous comptons sur lui pour nous aider dans notre projet de La Ciotat. Plus qu'un camarade, Marc est pour moi un ami, et je le dis avec beaucoup d'émotion.

Marc BASTIDE, Réparation Navale Marseille

J'aurais toujours une activité avec l'UL de Salon-de-Provence. Nous avons aussi un projet à La Ciotat, suite à la dévolution des biens du CE des chantiers navals à l'UFM, et je voudrais plus particulièrement le mener avec Paco, mon frère de lutte. Je voudrais aussi remercier devant vous mon épouse.

Roselyne DUCHESNE, Friville Local CGT du Vimeu

Je quitte le Conseil national avec un petit pincement au cœur. Dix-sept ans passés avec tous ceux que j'ai connus, j'en garde un excellent souvenir. Je me suis fait des amis, des femmes, des hommes, et je ne les oublierai pas. J'ai aussi fait beaucoup de recherches avec vous et j'ai appris beaucoup.

Je souhaite que les nouveaux élus s'intègrent au Conseil national. Ce n'est pas toujours facile au début. Les journées où nous nous réunissons, il faut que les anciens aillent au-devant de ceux qui arrivent. C'est important.

Alors bon courage à tous ! Il y a du boulot. Et à bientôt j'espère.

Nicole CAMBLAN, Jabil Circuit Brest

Merci pour tout. Tout ce que nous avons fait, nous ne l'avons pas fait seuls mais avec vous. Faire régulièrement l'aller-retour entre Paris et Brest était long et pesant mais c'était enrichissant. Je dirais même que c'était magnifique !

Pierre NORRITO, Ford Aquitaine Blanquefort

Merci à tous. Vous allez me manquer. A bientôt dans la lutte !

Remerciements

Roland BERAUD



Je voudrais remercier toutes celles et ceux qui œuvrent depuis de nombreux mois à la réussite de ce congrès. Permettez-moi tout d'abord de remercier plus particulièrement notre secrétaire administrative, Virginie LETELLIER, qui, depuis son arrivée à la Fédération le 3 janvier 2023, n'a eu de cesse de s'investir sans compter dans la préparation et la réussite de ce congrès.

Je voudrais également remercier tout le secteur communication de notre fédération, animé par Christine CIOL et son équipe : Marion PREVOT, Imane RHATI et Stéphane DUJARDIN.

Je tiens aussi à remercier Philippe CHENEBAUX, notre rédacteur, Allaoua SAYAD, notre photographe, ainsi que le personnel administratif et technique de notre fédération : Magali BINET pour le tableau des voix et votes, les camarades qui ont aidé à refaire les sacoches, Mourad DJAIDJA et Corentin LAHU de l'IHS pour le chargement de la

camionnette, ainsi que Jean-Luc DI PEIO, notre informaticien. Je remercie plus particulièrement Sylvie BOBIN, notre coordinatrice fédérale.

Je remercie aussi l'ensemble du personnel du centre de Ramatuelle, qui nous a accueillis avec le sourire à chaque instant.

Nous tenons aussi à remercier nos partenaires : l'IHS Métallurgie, la Mutuelle Familiale, le groupe Satec, l'Avenir Social, la Scop 1336 et Vie Nouvelle. Je tiens à remercier aussi l'UFM, avec Nicola GIGLIO et Paco CASTELLO, pour tout leur engagement.

Enfin, comment ne pas remercier particulièrement notre direction fédérale – son secrétaire général, Frédéric SANCHEZ, le Secrétariat, le Bureau fédéral et la Commission exécutive fédérale – qui, depuis de nombreuses années, a réellement pris en compte l'enjeu de la spécificité retraités et de la

continuité intergénérationnelle ? Le fait d'avoir intégré notre Secrétaire général au Bureau fédéral et l'intervention de Frédéric SANCHEZ démontrent clairement tout l'intérêt que porte la Fédération à notre UFR et à la spécificité retraités.

Conclusion

Lucien GRIMAUULT

En tant que secrétaire général nouvellement élu, je voudrais vraiment remercier la Fédération de son engagement pour la réussite de ce congrès. Depuis quelques années, le Bureau fédéral et la CEF nous écoutent et prennent en compte l'activité de l'UFR. Si nous avons eu un bon congrès, c'est parce que les choses ont été prises en compte et évoluent.

Je remercie aussi Sami pour son intervention. Il nous a parlé de la jeunesse, du devoir de mémoire et de l'intergénérationnel, autant de sujets importants.

Merci enfin aux camarades de la région Paca qui ont eux aussi participé à cette réussite.

Nous avons passé deux soirées culturelles intéressantes. De moins en moins de retraités vont au cinéma ou dans les lieux de culture. Que l'UFR ait pris cela en compte dans le cadre de ce congrès me semble important.

La réussite de congrès résulte de l'engagement de l'équipe sortante. Après son report, le Bureau et le Conseil national ont fait un travail énorme pour son organisation. Je tiens donc à remercier tous les camarades qui s'y sont engagés.

La réussite d'un congrès tient aussi aux congressistes, à la richesse de leurs interventions, à leur confiance dans les votes. Merci pour votre participation, votre réflexion et votre engagement pour que nous allions plus loin.

Nous avons défini notre feuille de route.

Elle suit un fil rouge : le travail entre actifs et retraités. C'est cela qui nous permettra d'avancer.

Il nous faut aller, partout où nous sommes organisés, vers la création de sections syndicales d'entreprise.

Il faut aussi porter le débat de la continuité syndicale auprès des actifs.

Dans le même temps, il nous faut travailler à la formation des futurs retraités. Lors de la dernière mandature, nous avons organisé une formation pour les membres du Conseil national mais il faut aller plus loin et viser des salariés de 57 ou 58 ans pour les sensibiliser à l'utilité du syndicalisme retraité et à ses revendications spécifiques. Cela nous ramène au débat que nous avons eu ce matin sur les repères revendicatifs, qu'il nous faut affiner, de manière à être plus clairs, plus cohérents et rassembleurs. C'est le Conseil national qui aura la responsabilité de travailler à tout cela.

Il nous faut également travailler plus fortement la proximité. Il faut redynamiser la vie de nos sections syndicales. C'est un passage obligatoire si nous voulons renforcer notre organisation.

Il faut aussi travailler les liens avec les USTM et les territoires, en mettant en place des coordinateurs partout pour faire le lien entre actifs et retraités.

Le Bureau national et le Secrétariat sont disponibles pour aller sur le terrain, pas pour donner des leçons mais pour aider nos camarades qui rencontreraient des difficultés. Nous pouvons finir l'année

2022 au-dessus de l'année 2021 mais cela demande que nous ne prenions pas de retard et que nous allions chercher les FNI et les cotisations.

S'agissant des questions de structuration, je partage pleinement l'avis de la commission des amendements, qui a réaffirmé que l'UFR cherchait à unir tout le monde.

Il faut aussi que nous travaillions sur la cotisation à 1 %, en y incluant un abonnement à Vie nouvelle. Il n'est pas possible que nos militants ne lisent pas les publications de la CGT.

Le congrès de l'UCR aura lieu du 27 novembre au 1er décembre 2023 à Saint-Malo. L'UFR y aura 17 mandats dont 12 ont été attribués à ce jour, l'idée étant que chaque région y soit représentée. L'UFR Métaux a d'ores et déjà mis à disposition sa candidature pour la CE de l'UCR.

Je terminerai en exprimant ma solidarité envers les salariés de Clestra. Pour nous, la solidarité n'est pas un slogan et ce que nous avons fait durant ce congrès me semble grand.

Merci encore à toute l'équipe sortante de l'UFR, au personnel de notre fédération et à nos camarades de la région Paca.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Chômage, divorce, handicap, dépendance, maladie... Les sources de fragilité sont nombreuses.

Chez Malakoff Humanis, nous proposons un accompagnement social pour vous aider vous et vos salariés à faire face aux moments difficiles. Ils bénéficient des solutions concrètes pour :

- **améliorer le quotidien** d'un proche en situation de Handicap,
- rester aux côtés d'un enfant gravement malade ou aider un parent dépendant grâce à **un coup de pouce financier***,
- **bénéficier des conseils** de nos experts en accompagnement social.

* Nos aides sont attribuées sous conditions d'éligibilité et en complément des dispositifs publics.

Découvrez tout
l'accompagnement
dont vous bénéficiez
en scannant
ce QR code



**malakoff
humanis**

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE



SECAFI
GROUPE ALPHA



À VOS CÔTÉS, POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

“ **Un accompagnement sur-mesure tout au long de votre mandat d'élu au CSE** ”

Pour appréhender les mutations profondes qui impactent les entreprises et les salariés de votre secteur de la métallurgie

- » Maîtriser les enjeux de prévention des risques professionnels
- » Décrypter les orientations stratégiques de votre entreprise
- » Connaître la situation économique et financière
- » Élaborer des alternatives aux transformations
- » Améliorer vos négociations



Pour en savoir +

Pierre MARCO 06 79 66 08 72 • pierre.marco@secafi.com
contact@secafi.com • www.secafi.com

